

revue du mois, numéro 282, montréal, juin 1964, prix 50¢

RELATIONS

Crise de la foi
chez les jeunes

L'affaire Galilée

Le biculturalisme

L'autonomie du mouvement syndical
canadien. — Caractères de la sexualité.
— Religions et groupes ethniques au
Canada. — L'année poétique. — Une
législation sur le livre ?

SOMMAIRE

juin 1964

Éditoriaux 161

Au nouveau ministre de l'Éducation, bonne chance ! — Un Code du travail en bonne voie. — Le Conseil supérieur de la Famille. — Le nouveau directeur du Devoir. — Le courage d'être Canadien.

Articles

LE BICULTURALISME — II. Raymond Bourgault 163

CARACTÈRES DE LA SEXUALITÉ. Joseph d'Anjou 165

L'AFFAIRE GALILÉE. Luigi d'Apollonia 168

CRISE DE LA FOI CHEZ LES JEUNES ET
RESPONSABILITÉ DES LAÏCS. Dimitri Michaélidès 170

RELIGIONS ET GROUPES ETHNIQUES
AU CANADA Richard Arès 173

L'AUTONOMIE DU MOUVEMENT SYNDICAL
CANADIEN. Gérard Hébert 175

LES DROITS DU QUÉBEC SUR L'ÎLE ET SUR
LE POSTE ESQUIMAU DE KILLINEC Michel Brochu 177

Chroniques

Au service du français :
De quelques maladresses J. d'Anjou 179

Les lettres : *L'année poétique* André Vachon 180

Le théâtre Georges-Henri d'Auteuil 182

Au fil du mois 184

La prévention des accidents du travail: une responsabilité
conjointe. — Nos meilleurs vœux à *Monde nouveau*.
— Les jeunes et les adultes. — Entre camarades. —
Du côté de Saïgon. — Une législation sur le livre? — « La
jeunesse étudiante du Québec en 1964 ». — « Bilin-
guisme et biculturalisme au Canada ».

Les livres 187

Notes bibliographiques 192

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA, Jacques COUSINEAU,
Irénee DESROCHERS, Gérard HÉBERT.

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Georges-Henri D'AUTEUIL,
Émile BOUVIER, Joseph LEDIT, André VACHON.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Tirage : Clarence DONTIGNY.

Représentant pour abonnements : Jean-Robert GENDRON.

Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

Publicité: Même adresse.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin,
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Télé-
phone: 387-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année.
Le numéro: \$0.50. *Relations* est membre de l'*Audit*

Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le
Canadian Periodical Index, publication de l'Association cana-
dienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et
l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

*Aussi indispensable
qu'un bréviaire...*

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE 1964

(soixante-dix-huitième année)

l'annuaire le plus complet sur le marché

Tous les renseignements sur le clergé sont réunis en
un seul volume facile à consulter :
Tous les diocèses et archidiocèses du Canada
Toutes les communautés religieuses (hommes et femmes)
Toutes les publications qui intéressent le clergé
Un guide d'achat complet
L'index du clergé canadien
L'index des paroisses et dessertes

publié par la plus grande maison d'édition du Québec

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

450, avenue Beaumont, Montréal-15 — Tél. 273-5181

Prix : \$9.00



Editoriaux

Au nouveau ministre de l'Éducation, bonne chance !

EN DEVENANT ministre de l'Éducation, l'hon. Paul Gérin-Lajoie assume de vastes et lourdes responsabilités, les plus vastes et les plus lourdes après celles qu'exerce le premier ministre lui-même, l'hon. Jean Lesage. Sur ses épaules, en effet, repose désormais l'exercice plénier de la plus importante juridiction reconnue au Québec en tant qu'État, en même temps que la plus susceptible d'influencer l'avenir du peuple canadien-français: la juridiction sur l'enseignement, sur l'éducation. La responsabilité du nouveau ministre est d'autant plus grande que le clergé, après avoir longtemps occupé la première place en ce domaine, se retire de plus en plus des postes de commande et abandonne à l'État, sauf en ce qui concerne l'éducation morale et religieuse, l'orientation et la direction de tout le système.

Nous aurions, pour notre part, voulu des structures autres que celles qui vont s'établir avec le bill 60; cela, nous l'avons dit et nous le redirons s'il en était besoin. Maintenant que le bill est devenu loi et que nous avons un ministère de l'Éducation, nous souhaitons que ce ministère donne les meilleurs résultats et qu'il réponde aux grands espoirs que les responsables de sa création ont tant de fois formulés devant le peuple. Aussi, à tous les nouveaux dignitaires, tout particulièrement au nouveau ministre de l'Éducation au Québec, disons-nous volontiers: bonne chance et que Dieu vous guide!

Un Code du travail en bonne voie

DANS LES AMENDEMENTS au bill 54 que le premier ministre a déposés à la Chambre, le 30 avril dernier, le gouvernement fait droit aux réclamations

essentielles que le mouvement syndical avait formulées à propos du projet de Code du travail. Ces amendements, entre autres, reconnaissent aux membres des corporations professionnelles, aux domestiques et aux employés agricoles le droit de se syndiquer s'ils le désirent; ils retranchent du bill les articles qui rattachaient explicitement la convention collective au Code civil; ils suppriment l'obligation légale du vote de grève au scrutin secret.

Les modifications, dans l'ensemble, marquent un progrès sur le projet antérieur en ce qu'elles orientent les relations patronales-ouvrières vers une plus grande liberté et une moindre intervention du gouvernement. En ce domaine, plus l'autorité se limitera à déterminer certaines normes générales et à laisser les parties régler les conflits qui les opposent, plus il y aura de chances que ceux-ci se résolvent pacifiquement. Autrement, chacun des opposants aura tendance à recourir à la tierce partie pour s'en faire un allié contre l'autre. La non-intervention du gouvernement place la responsabilité du règlement des conflits là où elle réside vraiment, aux mains des parties elles-mêmes.

L'histoire du bill 54 soulève des questions. On se demande pourquoi la substance des amendements présentement devant l'Assemblée législative ne se trouvait pas dans la version de janvier. Le gouvernement n'a-t-il pas toute facilité de connaître et d'apprécier l'opinion des principaux groupes qui seront touchés par une législation avant d'arrêter le texte de celle-ci? Dommage aussi que le gouvernement n'ait cédé qu'après des manifestations bruyantes; ce n'est pas une invitation au dialogue et à la discussion pacifique.

Il reste que les amendements proposés respectent mieux que les formules précédentes les droits fondamentaux des travailleurs et de leurs associations, qu'ils laissent plus de liberté aux parties en cause et remettent davantage à leur responsabilité le règlement de leurs

différends mutuels. L'option paraît d'autant plus raisonnable qu'il ne s'agit encore ni du secteur public, ni de tous les services publics laissés à l'entreprise privée. Même là, d'ailleurs, les restrictions aux libertés fondamentales doivent être réduites au minimum indispensable à la sécurité publique.

Apparemment, nous touchons au terme, relativement heureux, de la première partie d'un vaste projet. C'est de bon augure pour le reste de la tâche à accomplir.

15 mai 1964.

Le Conseil supérieur de la Famille

QUAND l'honorable Émilien Lafrance a déposé devant l'Assemblée législative de Québec le projet de loi — bill 34 — prévoyant l'institution d'un organisme consultatif chargé d'aviser le ministre de la Famille et du Bien-Être social « sur toutes questions du ressort de son ministère qui mettent en jeu l'intérêt et le sort des familles du Québec », il réalisait le rêve d'un homme de cœur et de vision, et le gouvernement de notre province s'appêtait à se donner un instrument indispensable dans le relèvement social et la promotion des valeurs humaines.

Un mois avant la tenue du Congrès de la Famille que S. E. le gouverneur général du Canada, le général Vanier, et sa femme ont eux-mêmes convoqué à Ottawa, le Québec officiel pose un geste important et significatif: il propose d'établir un Conseil supérieur de la Famille, tout comme nous avons un Conseil supérieur du Travail et que nous aurons un Conseil supérieur de l'Éducation.

Les complexités de la vie moderne rendent difficile, on le sait, l'épanouissement de la famille. Et pourtant « la cité est ce que la font les familles », réaffirmait Pie XII, après Léon XIII. La cellule fondamentale de la communauté des hommes est aujourd'hui soumise à la tension d'un monde en rapide transformation. Il appartiendra au Conseil supérieur de la Famille de veiller à ce que, dans une fidélité intelligente à nos traditions religieuses, morales et culturelles et dans un esprit d'ouverture à l'avenir, les familles de chez nous puissent remplir les exigences de leur vocation.

A cette fin, le futur Conseil de la Famille devra être « carré de base comme de hauteur », tel que Foch se représentait un grand général.

La solidité des principes, la largeur de l'expérience, la juste hardiesse des vues et la vaste intelligence des problèmes devraient caractériser ses membres plus que leur qualité à représenter des groupes d'action spécialisés. Le prestige du Conseil, sa compréhension des problèmes et les solutions qu'il proposera l'amèneront, nous l'espérons, à dépasser le domaine de la famille

aidée par le ministère pour rejoindre, selon l'esprit de la loi, toutes les familles du Québec.

Le bill 34 devrait être voté à l'unanimité.

Le nouveau directeur du Devoir

LA RÉCENTE NOMINATION de monsieur Claude Ryan à la direction du *Devoir* a été accueillie par les uns, parfois des jeunes, avec grande satisfaction, par d'autres avec grincements de dents. Pour notre part, le choix de M. Ryan nous paraît excellent, surtout à l'heure actuelle. M. Ryan naguère rallia l'estime de tous lorsqu'il fut à la direction de l'Action catholique et à l'Institut canadien d'Éducation des Adultes, et ses nombreux écrits ont attesté sa formation chrétienne solide et ouverte, sa fermeté de caractère, son dynamisme généreux au service des valeurs humaines et chrétiennes. Son entrée au *Devoir*, il y a deux ans, était apparue comme le gage d'une fidélité renouvelée à l'idéal des fondateurs. Son accession au poste de directeur avec sur la maison la pleine autorité qu'exercèrent Bourassa, Georges Pelletier et Filion, avive notre joie et nos espoirs. Nous lui souhaitons franc succès en sa tâche difficile, de grande portée religieuse et sociale.

Le courage d'être Canadien

IL N'EST PAS FACILE, de nos jours, de se dire et de se vouloir intégralement Canadien. Notre premier ministre fédéral, l'hon. Lester Pearson, s'il ne le savait pas déjà, l'a appris d'expérience lors de son discours de Winnipeg aux membres de la *Royal Canadian Legion*, quand il leur a annoncé son intention de doter le Canada d'« un drapeau qui soit vraiment distinctif et vraiment national, aussi canadien que la feuille d'érable qui devrait en être le motif principal ». L'auditoire aussitôt est entré en ébullition et les interruptions, les huées et les quolibets ont noyé la voix de l'orateur, la voix du premier ministre du pays. Ces légionnaires, qui se disent Canadiens, tiennent encore mordicus à un drapeau qui symbolise, aux yeux de la majorité de la population canadienne, la persistance d'une domination étrangère.

On dira sans doute que le premier ministre a cédé encore aux réclamations de la province de Québec. Cela est faux, puisque le Québec possède son drapeau; c'est le Canada qui n'en a point, et cela parce qu'une minorité fanatique s'entête à imposer au reste de la population son drapeau, *impérial mais non national*. Aussi, faut-il féliciter l'hon. Lester Pearson de son initiative et de son courage: en ces jours sombres que traverse l'unité canadienne, il se pose en chef qui sait et veut guider son peuple.

18 mai 1964.

Le biculturalisme — II

Raymond BOURGAULT, S. J.

L'ARTICLE PRÉCÉDENT a fait voir les attaches qui relient les uns aux autres ces quatre termes: culte, culture, culturalisme, biculturalisme. Nous appliquerons maintenant ces notions au cas particulier du Québec. Pour nous, ces quatre termes peuvent être spécifiés ainsi: culte de la patrie, culture française, culturalisme national, biculturalisme franco-anglais. Après avoir commenté brièvement chacun de ces points, nous ferons quelques recommandations à nos jeunes, espérant que la solution qui est esquissée ici est susceptible d'obtenir un large assentiment.

Un territoire : le Québec

Être et avoir: tout être a besoin d'un certain avoir pour déployer ses puissances, et plus que tout autre, la personne humaine exige pour exister librement une certaine propriété. Et il en est forcément ainsi pour cet ensemble de personnes qu'est une nation et que les juristes appellent une personne morale: une nation doit posséder un territoire. Mais les Canadiens français habitaient un pays qui est en majeure partie possédé et exploité par d'autres, ils se sentaient hébergés et tolérés sur un domaine anglo-saxon où ils avaient cru imprudemment pouvoir se disperser sans risque d'être anéantis, confiants dans le droit. Ils s'aperçoivent que l'histoire a partiellement décidé contre eux et qu'ils ne peuvent pas être chez eux *a mari usque ad mare*. Ils prennent conscience que le Québec n'est pas une province comme les autres et qu'au contraire des habitants des neuf autres ils n'ont qu'un « chez-nous ». C'est pourquoi ils se replient et travaillent à la reconquête. Ils sont assez intelligents et compréhensifs pour admettre que les Anglo-Canadiens restent loyaux à la couronne d'Angleterre et considèrent les îles Britanniques comme leur mère patrie pour laquelle ils ont le courage de combattre. Mais nous n'avons jamais choisi de nous enrôler dans les armées impériales, il a toujours fallu nous conscrire. Les énergies que les autres peuples consacrent à défendre leur territoire, privées ici d'exutoire normal, se libéraient comme elles pouvaient, plutôt mal que bien, ou se laissaient refouler. Nous voulons maintenant que le Québec soit notre patrie, la terre que nos pères ont découverte et défrichée, qu'ils ont défendue contre la forêt à la sueur de leur front, qui est le sang des peuples sujets. Nous avons besoin du symbole tangible de la patrie pour nous faire une conscience enracinée dans la durée et dans l'espace, pour accrocher nos souvenirs à des lieux et à des noms dont nous apercevons la signification après coup, — comme les autres. Nous avons besoin de nous faire une conscience historique avec une épopée, fallût-il la créer ou la recréer de toutes pièces, avec nos rêves, — comme les autres. Nous ferons notre possible pour n'accuser personne, ni nos maîtres, ni nos ancêtres, ni même les circonstances, car les responsa-

bilités sont trop partagées et nous savons que la préhistoire des nations a besoin de longs cheminements obscurs avant de déboucher au grand jour; mais résolument et le plus rapidement qu'il se pourra, nous reprendrons nos biens que d'autres nous avaient empruntés presque à notre insu. Nous existerons davantage alors, et nous serons prêts à affronter de plus difficiles problèmes.

Une langue : le français

On sait comment, à mesure que l'homme se développe authentiquement, s'opèrent en lui de façon corrélative un approfondissement du sujet et un élargissement de l'objet. Les deux pôles, subjectif et objectif, de la conscience enfantine sont le sens et le sensible, ceux de l'adolescent sont l'intelligence et l'intelligible, ceux de l'adulte vraiment mûr sont l'esprit et le spirituel. Or cette évolution se retrouve dans l'histoire des peuples. Les peuples enfants vivent près de la nature et, comme ils occupent chacun de vastes domaines éloignés les uns des autres par d'immenses terres inhabitées, ils ont peu d'occasions de rencontrer des « hommes d'autre langue » comme disait Homère, et c'est pourquoi ils ne prennent pas conscience de la leur propre comme d'une valeur distincte, la réalité du langage restant immergée dans la compacité des institutions tribales et surtout des mythes, des rites et des chansons. Mais quand le tissu des relations se resserre et que les problèmes de communication font saillir les différences entre les peuples, alors la langue fait son entrée, ou peut-être une rentrée, dans le champ de la conscience claire. En effet, le moment de la croissance des peuples est aussi celui de l'invention linguistique et de la création littéraire. Aussi, quelque hésitation qu'on éprouve aujourd'hui à recourir en histoire à l'analogie des âges de la vie humaine, il est assez éclairant de comparer ce phénomène à l'effervescence de la jeunesse. La parole et l'existence exercent alors l'une sur l'autre une causalité réciproque qui, pour être mystérieuse aux yeux du philosophe, n'en est pas moins évidente à l'expérience vécue de la population qui s'éveille et devient fière de soi. Nous admettons donc qu'il y a des peuples plus mûrs que le nôtre, que nous sommes un peuple adolescent et que le langage a commencé de nous griser autant que le chant, les rites et les symboles. Mais en même temps que nous nous désespérons de la nature, notre conscience de civilisés et de citoyens se dissocie et nous fait mal. La cohésion et la facile communion que la langue assurait autrefois d'elle-même et inconsciemment quand elle était indissociable de la vie, elle doit l'obtenir maintenant de façon consciente et grâce à des institutions expresses. C'est pour cela que l'État du Québec semble devoir être unilingue et français. C'est à lui de favoriser l'amélioration de la langue et de lui donner dans la vie publique toute la

place à laquelle elle a droit. Or il ne paraît pas qu'il puisse y réussir aussi longtemps que cette forme bâtarde et abâtardissante du bilinguisme où deux langues sont également mal parlées par une peuple de sujets laissera la conscience virtuellement nationale déchirée et humiliée. Il faut que toutes les sphères de la vie publique, que les documents officiels, que les produits qui se vendent et qui s'achètent, que les noms des rues, que le visage entier de nos routes et de nos villes, de nos devantures de magasins, d'usines ou de bureaux deviennent obstinément français, — avec, là où c'est indispensable, et en petits caractères, une brève indication à l'usage des anglophones du Québec, du Canada et des États-Unis! Tout le monde s'en portera mieux. Il faut avoir le courage de dire et l'art de faire accepter que cette province n'est pas comme les autres: *This is not an english country*.

Un État : national

Une province est « une division territoriale placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central », dit le Larousse. C'est une partie d'un empire. En soi, l'empire est un bien: une nation-guide, exerçant un pouvoir impérial sur plusieurs peuples avec qui elle communique d'ordinaire par le truchement d'autochtones parlant aussi la langue des maîtres, peut rendre d'éminents services à ces peuples et hâter leur mûrissement. L'empire joue dans l'histoire le même rôle que le père dans la famille: l'autorité contraignante de l'homme du verbe fait de l'enfant de la femme un fils et du petit d'homme un maître à son tour de la parole ordonnatrice. Il n'est donc pas question de contester le rôle bienfaisant qu'ont joué près de nous les Britanniques plus ou moins canadianisés. Mais voici que nous prenons conscience que le système parlementaire ne peut plus fonctionner comme il l'a fait jusqu'à maintenant: le système des deux grands partis fédéraux est discrédité. Nous avons perdu le goût de nous associer à Ottawa avec des Canadiens anglais ayant un programme politique dit libéral contre des Canadiens français associés à d'autres Canadiens anglais ayant un programme dit conservateur. Nous sommes en voie de nous libérer d'un certain nominalisme et de notre manière paysanne de projeter en politique le dualisme un peu simple des catégories tranchées et des couleurs bleu et rouge. Nous voulons au parlement fédéral des hommes qui nous représentent en bloc et nous voulons réserver à la politique provinciale-nationale la pluralité des partis. Déjà nous avons commencé à nous entendre sur quelques grands objectifs autonomistes ou indépendantistes, et c'est sur cette base commune que commencent à se différencier des partis qui s'efforcent de représenter des tendances réelles de la communauté canadienne-française. L'État du Québec, unilingue et français, sera donc aussi un État national, promoteur de la culture de la majorité de ses ressortissants.

Une politique : biculturaliste

Il y a cependant des nécessités historiques, et nul ne peut faire que le passé ait été autre qu'il ne fut et ne conditionne le présent en limitant certains choix politiques à quelques alternatives, dont plusieurs sont exclues. La situation impériale-coloniale avait défini une vocation historique de maîtres pour les uns, de sujets pour les autres. La décolonisation ne renverse pas entièrement les rapports,

du moins elle ne le devrait pas: elle les modifie seulement. Il faut reconnaître cependant que le changement exige un puissant effort d'intelligence et de volonté pour comprendre la situation nouvelle et travailler à une intégration meilleure. Car il faut, de part et d'autre, surmonter bien des complexes. L'État national français du Québec ne peut raisonnablement pas éliminer l'élément anglais du territoire de la patrie. Ce ne serait ni juste ni souhaitable, pour plusieurs raisons qu'il n'est sans doute pas nécessaire de détailler. Les Anglo-Québécois ont des droits acquis, et ce serait mal fonder les nôtres que d'agir envers eux comme nous leur reprochons d'avoir agi envers nous. Ils ont investi chez nous d'énormes capitaux financiers et humains, et nous leur devons une bonne part de notre niveau de vie. Il y a aussi tant de choses qu'ils peuvent nous apprendre encore que ce serait folie de rompre nos relations. Les Anglo-Québécois nous ont aidés involontairement sans doute, à devenir une nation; sans pouvoir nous flatter de leur rendre le même service, — car la pression du nombre, de l'homogénéité et du sentiment de supériorité est pratiquement impossible à surmonter, — nous pouvons les aider, tout en restant affectivement attachés aux leurs, à travailler avec nous pour hâter l'avènement d'un Québec planétairement créateur. Ainsi, s'il est vrai que le Québec doit renoncer comme les autres provinces à être un État binational et bilingue, c'est bien volontiers qu'il devrait décider d'être biculturaliste et de continuer à traiter sa minorité anglaise plus humainement que les autres provinces n'ont traité nos minorités à nous. Car l'avenir est aux peuples qui entretiendront en eux une mentalité mondiale, pluraliste et accueillante, pour qui rien de ce qui est humain n'est étranger.

Recommandations à nos jeunes

On comprend de la sorte que ce qui est exigé de nos jeunes est extrêmement difficile, — comme toutes les belles choses, disait Platon. Il leur faut inventer un comportement qui soit une synthèse dynamique des contraires. On voudrait leur dire, espérant être écouté d'un certain nombre: soyez jeunes et marchez délibérément vers la maturité, soyez impatients et décuplez votre combativité en la maîtrisant, soyez libres et acceptez les conditionnements, manifestez vos opinions et préparez-vous à avoir de bonnes raisons de les soutenir ou de les modifier quand le moment sera venu des responsabilités réelles, essayez d'être à la fois nationalistes et biculturalistes, tâchez de faire avec tout ce qu'il y a de vrai et d'inédit dans vos positions et dans celles des autres une synthèse originale. Je voudrais commenter un peu ces quelques indications.

Il y a du vrai dans la boutade: la jeunesse est un défaut, dont on se corrige avec le temps. L'avenir est aux jeunes, bien sûr, mais alors ils auront cessé de l'être! Le sens de la vie c'est de croître en âge et en sagesse, et non pas de rester jeunes. Au fond, beaucoup parmi vous souffrent de leur âge, et c'est une mythologie compensatrice qui vous guette: le culte de la déesse Hébé, c'est-à-dire Adolescence. Évitez donc d'hypostasier votre jeunesse et consentez à ce que l'idéal soit en avant de vous; car autrement, dans dix ans, comme vous ne serez plus les jeunes, vous n'auriez plus d'idéal, mais rien qu'une idole brisée et un mythe croulant. Pardonnez donc à vos devanciers d'être nés plus tôt que vous, ce n'est pas leur faute! Ne les jalousez pas, mais

admirez ceux à qui vous souhaitez ressembler un jour, et ne vous irritez pas trop contre ceux qui n'ont pas eu le courage de vivre assez dangereusement pour être vos modèles: car, si vous vous raidissez contre ceux-là qui seront toujours le grand nombre, c'est à eux que la plupart d'entre vous ressembleront quand ils auront leur âge. Vous savez peut-être que selon Aristote, les grands pays sont ceux où une volonté d'amitié anime le plus grand nombre de leurs membres actifs. Les grands pays sont ceux où le conflit normal des générations est surmonté par les aînés qui consentent à être bientôt dépassés et qui préparent eux-mêmes la relève, et par les jeunes qui acceptent de dépendre encore. Mais si vous substituez dédaigneusement votre dogmatisme à celui d'hier, si vous coupez les ponts et refusez le dialogue, il vous faut craindre que dans vingt ans la génération qui vous suivra vous élimine à votre tour avec encore plus de colère et moins d'indulgence. Ce n'aurait pas été en vain que vous lui auriez enseigné la violence, elle l'exercerait bientôt contre vous. Car on peut prévoir que vous la décevrez vous aussi, après avoir — vous aussi — fait votre possible. Ce n'est pas par des incompréhensions qu'on brise la chaîne des incompréhensions. Crier sur les toits qu'on a été mal éduqués et refuser le dialogue avec ses éducateurs est une bien mauvaise façon de préparer des lendemains chantants. Il faut que l'intelligence et l'amour commencent quelque part: si vous avez des raisons de penser qu'on a eu tort de tant tarder, pourquoi ne commenceriez-vous pas? Il y aurait de la lâcheté à reporter cette charge sur les jeunes qui vous remplaceront et que vous n'aurez pas préparés à comprendre ni à aimer.

Essayez aussi de considérer que le nationalisme et le biculturalisme sont des attitudes compossibles et non contradictoires. Il n'est pas impossible de faire des meilleurs parmi les Anglo-Québécois, au lieu d'adversaires et de rivaux, des partenaires et des alliés. L'histoire nous apprend que les conflits autour de « quelque maudite goutte de miel » peuvent être évités ou inévitables selon qu'on a décidé que l'autre était un ennemi ou pouvait être un ami. Il faudrait que plusieurs parmi vous s'appliquent à comprendre cette

position et à la faire comprendre aux autres: elle n'est pas sottise, et il y a de la noblesse à parier pour l'intelligence. Au xx^e siècle, la liberté est comprise par les nations évoluées comme se situant à plusieurs niveaux, mais celui où un certain nombre parmi vous ont l'air de l'apercevoir n'est pas le plus élevé, et celui-là ne peut pas de nos jours être envisagé sainement à part des autres. Être libre aujourd'hui, c'est avoir la capacité d'être soi-même et maître de ses engagements politiques, nous sommes d'accord là-dessus; mais c'est aussi « regarder ensemble dans la même direction ». Ensemble, pour nous, cela veut dire d'abord entre nous Canadiens français, mais aussi avec nos voisins anglais du Québec; dans la même direction, cela signifie dans la direction de la société planétaire à épanouir, ce qui est la tâche des peuples favorisés par l'histoire.

Vous arrivez à l'âge des responsabilités dans une humanité qui est en passe de faire une mutation gigantesque. Il ne vous suffit pas pour y être efficaces, d'avoir du cœur; vous en avez à revendre. C'est aussi un grand effort d'intelligence et une grande force de caractère qui sont requis. Ce que vous faites maintenant a moins d'importance que ce que vous ferez demain avec ce que vous faites maintenant. L'action puissante est, aujourd'hui plus que jamais, un corollaire de la pensée, qui est parole. Or la parole véritable qui opère la communion émane d'un long silence où la volonté de comprendre les autres a pris le temps d'éliminer ce qu'il y avait d'animal et de sublimer ce qui peut être rationnel dans la volonté de puissance. Les plus efficaces demain sont sans doute ceux qui auront consenti à descendre longuement et obscurément aux sources vives du langage. Dans vingt ans, les bavards seront forcés de se taire et de laisser agir ceux qui auront acquis la compétence et le courage vrais. Mais peut-être est-il impossible au grand nombre de se taire de nos jours? peut-être est-il inévitable qu'on parle beaucoup parmi vous pour découvrir ensemble ce qui se pense et qui ne s'est pas encore exprimé au fond de notre peuple? Faites en sorte alors que le meilleur sorte du pire, et pardonnez à quelqu'un qui essaie de comprendre d'avoir été si bavard.

LA RÉGULATION DES NAISSANCES — VI

Caractères de la sexualité

Joseph d'ANJOU, S. J.

SIX VALEURS (physiologique, biologique, sociale, morale, psychologique, religieuse), distinctes, mais de soi indissociables et hiérarchiquement ordonnées par l'Auteur de la nature, qualifient l'acte conjugal (*Relations*, févr. 1964, p. 39). En nulle autre activité humaine ne se rencontrent une telle complexité, ni un rapport aussi étroit entre l'âme et le corps. Saint Paul le note avec perspicacité (*I Cor.*, vi, 18): « Tout péché que l'homme peut commettre est extérieur à son corps; celui qui fornique, lui, pèche

contre son propre corps. » Vérité de raison, que la foi élève à un plan sublime; saint Paul, en effet, répète aux chrétiens: « vos corps sont des membres du Christ » (*I Cor.*, vi, 15; *Éphés.*, v, 30); « votre corps est un temple du Saint Esprit » (*I Cor.*, vi, 19); « vous êtes un temple de Dieu » (*I Cor.*, iii, 16; *II Cor.*, vi, 16).

La valorisation naturelle et surnaturelle de notre corps concerne l'homme et la femme. Celle-ci plus que celui-là,

si on considère la seule activité procréatrice. Car la femme en retire une joie qui compense le fardeau ou la peine de la grossesse et de l'accouchement (*Jn*, xvi, 21), et une grâce qui peut garantir son salut (*I Tim.*, ii, 15). Du point de vue psychopédagogique, la maternité assure à la femme la chance d'agir, par son corps, avec une intensité unique, sur l'émotivité de son enfant.

Du fœtus, du nourrisson il faut dire qu'il n'est que sensibilité, mais humaine et non pas seulement animale. Comme sensibilité, il accueille, avec une réceptivité extrêmement vive, les moindres stimulants qui le touchent. Comme sensibilité humaine, il enregistre, dans une mémoire inconsciente qui n'oublie rien, les émotions dont se colore l'activité commandée par sa présence, et d'abord l'action de sa mère. Et c'est par le contact immédiat de son corps que la mère forme les structures premières de l'affectivité de son enfant: par son sein qui nourrit, par ses mains qui pouponnent et caressent, par sa voix qui accompagne (au sens musical de ce mot) chacun de ses soins.

On reconnaît, aujourd'hui, que la qualité de l'influence exercée par le corps maternel sur le psychisme de l'enfant dépend de la qualité d'amour que la mère obtient de son mari. Il y aurait beaucoup à écrire là-dessus. Pour l'heure, contentons-nous de souligner la dignité du corps féminin, non seulement comme sanctuaire de la vie, mais comme instrument (j'oserais dire: quasi-sacrement) de la formation psychique de l'enfant; la part qui revient au père dans l'efficacité de ce quasi-sacrement; la nécessité d'éduquer les futurs parents de manière que la femme devienne, pour ses enfants, un instrument d'équilibre affectif, et l'homme, pour son épouse, non seulement le partenaire fécond, mais le garant de cet équilibre.

Une telle éducation suppose et exige que tout « adulte » connaisse, accepte et respecte les caractères de la sexualité. L'exposé relatif aux valeurs du sexe (févr. 1964, p. 39) a mis en relief deux de ces caractères, que je désignerai par les mots: complexité ou richesse, unité, ordre ou hiérarchie. Leur importance n'échappe à personne. Mais pour les harmoniser dans nos vies, il faut avoir bénéficié d'une éducation première qui, avertie des autres caractères de la sexualité, nous prépare à endosser nos responsabilités paternelles ou maternelles, soit dans le mariage, soit dans le célibat. Cinq autres caractères nous font voir la sexualité comme universelle ou *banale*, en même temps que mystérieuse ou *sacrée*, comme *émouvante* en même temps que *mouvante*, et ainsi comme *sujette à une éducation* qui, inaugurée au foyer, se continue à l'école et dans le milieu social, mettant à contribution parents, maîtres, ministres de la religion et de la politique, eux-mêmes témoins d'une civilisation, d'une culture et d'une vertu déterminées.

1. *Banal*, dans le sens d'universel, le sexe fait partie de l'ordre du monde. Plantes et animaux ont un sexe ou des organes sexuels. Les humains aussi. Rien ne justifie donc la crainte ou la honte à l'endroit du sexe. Notre sexe, c'est nous-même. Pourquoi avoir peur de nos bras, de nos jambes, de nos oreilles, de nos yeux? Pourquoi en rougir? « Nul n'a jamais haï sa propre chair », affirme saint Paul (*Éphés.*, v, 29). Chacun de nos membres concourt à l'intégrité de notre personne. Nous devrions traiter l'un ou l'autre organe de notre corps avec la même aisance, la même familiarité.

2. Et pourtant... Très tôt, l'enfant soupçonne que le sexe présente un je ne sais quoi de privilégié. Il ne se trompe pas. Souvent, des nourrissons, même avant la fin de la première année, éprouvent une sensation de plaisir parfaitement localisée; ils trouvent parfois le moyen de la renouveler par les gestes ou postures qui l'ont suscitée. Problème pour les parents invités à la vigilance, afin d'éviter que ne s'installent de « mauvaises habitudes », mais à une vigilance aussi sereine que possible, afin de ne pas communiquer au bébé, par contagion, un énervement malsain. De plus, vers l'âge de trois ans, le garçonnet, la fillette ont l'intuition du mystère sexuel. Non seulement ils découvrent par eux-mêmes ou par d'autres la différence organique du masculin et du féminin, mais déjà, sans qu'ils sachent l'exprimer, ils ont l'idée, plus ou moins nette et juste, du rôle des parents dans l'origine de la vie. Vers le même temps, ils achèvent l'exploration externe du petit univers de leur propre corps, progrès que favorise l'apprentissage de la propreté. Alors aussi naissent les sentiments que va entretenir l'identification au père chez le garçon, à la mère chez la fillette. Aucune étape du développement humain n'offre, pour l'affectivité inconsciente, plus d'éléments graves et difficiles à unifier que celle dont le cours s'étend de la fin de l'âge anal (selon la terminologie freudienne) au début de l'âge œdipien. Du point de vue très précis qui nous occupe, elle presse les parents de reconnaître que l'enfant saisit alors, très profondément, dans sa sensibilité inconsciente, le caractère mystérieux, *sacré* du sexe.

Les psychologues le constatent à la réaction que produit, chez l'enfant, l'exploration de son corps.

A l'époque du conflit œdipien, une culpabilité *peut-être naturelle* semble parfois commencer à s'attacher à ces attouchements localisés, *même quand ils n'ont pas été expressément défendus* (c'est moi qui souligne). Elle pourrait s'expliquer par la crainte d'entrer en conflit avec le parent rival et l'obscur prescience du rôle des organes génitaux dans l'amour, cause profonde de cette rivalité. (D^r André BERGE, *L'Éducation sexuelle chez l'enfant*, coll. « Païdeia », P. U. F., Paris, 1952, p. 109.)

A cette observation clinique, il convient, je pense, de relier la réflexion formulée plus haut: dès l'âge de trois ans, l'enfant perçoit quelque chose du mystère sexuel. Il sent que le sexe n'est pas une réalité banale comme les autres objets de connaissance dont il a fait le tour. Il sent que le sexe le marque tout entier. Il sent qu'au masculin et au féminin ne reviennent, dans le monde, ni les mêmes tâches ni les mêmes attentions. Bref, il a l'intuition du caractère *sacré* du sexe.

Le D^r Berge insiste avec raison (ouvr. cité, pp. 110-111) sur la nécessité d'informer l'enfant de bonne heure et sur la sottise des dramatisations, même badines, auxquelles recourent certains parents dans leur souci à la fois d'instruire leurs enfants et de les détourner de « mauvaises habitudes ». Il omet de signaler que, chez l'enfant, la conscience du caractère sacré du sexe peut et doit s'éveiller et s'éduquer sans qu'interviennent menaces de châtiement ou allusions prématurées au péché. Au chrétien, le sacré suggère le respect et la confiance, non la hantise et le trouble. Le prêtre ne tremble pas en maniant les vases liturgiques ou en distribuant le Corps eucharistique du Seigneur. Mais il ne fait ni des uns ni de l'autre des objets de divertissement ou de curiosité. Le chrétien sait que le Fils de Dieu, en s'incarnant,

a pris le sexe masculin, adorable comme toute son humanité. Il sait aussi que la grâce, participation à la vie divine par l'instrumentalité du corps du Christ uni substantiellement au Verbe, sanctifie, « divinise » nos personnes humaines dans leur totalité, âme et corps sexué. Il le sait et il doit vivre conformément à cette connaissance de foi. Pénétrés de cette glorieuse vérité, les parents peuvent, chez leur enfant, épanouir et non culpabiliser la saisie du mystère de la sexualité.

Banalité, sacralité: l'ambivalence demeure, mais elle n'a rien d'une antinomie, d'une contradiction. Les deux sentiments: familiarité sereine et respect religieux, qu'inspire ce double caractère doivent fusionner harmonieusement en chacun de nous et pour chacun de nous, comme, à un titre supérieur, ils fusionnent lorsque nous honorons le Christ, *homme* adorable, et sa Mère, *femme* dont la pureté surpasse celle des anges.

3. Cet équilibre paraît difficile à conquérir et à conserver, d'abord parce qu'il dépend de l'éducation familiale et que peu de parents en possèdent la théorie et le réalisent en pratique, et aussi parce que, dès le seuil et tout le long de la vie, le sexe est vécu comme une propriété *émouvante* de notre personne. La plus émouvante même, sur le plan naturel. Adulte, marié ou non, chaste ou pécheur, on en a l'expérience, à des degrés divers. L'attrait sexuel, si bien analysé sous ses trois aspects (général, personnel, physique) par le P. Gerald Kelly, S. J. (*Jeunesse moderne et Chasteté*, chap. 2, 3, 4), appartient à l'ordre (non au désordre) du monde animal et humain. La gamme des émois qui en résultent constitue une richesse. Stimulant affectif, occasion d'attitudes, d'actions, de productions multiples en tous domaines (intellectuel, social, moral), l'émotivité sexuelle a valeur de don naturel; l'ambiguïté et le risque qui la grèvent viennent de la concupiscence, effet du péché d'origine et source de nos péchés actuels.

Complication pour le développement équilibré de la personne humaine, sans aucun doute. Inutile d'en gémir. Que plutôt on avise aux moyens d'exploiter cette richesse pour le règne de l'amour, au lieu de la gaspiller dans la quête obsessionnelle du plaisir. Ce conseil s'adresse surtout aux parents: bases et cadres de l'équilibre affectif, masculin ou féminin, s'établissent durant les cinq ou sept premières années de notre existence, que domine presque uniquement l'action du foyer. La réussite tient à ce que, grâce à la tendresse éclairée des parents, l'enfant renonce progressivement à satisfaire d'abord son appétit de plaisir (sa *libido* captative, dirait un psychanalyste) et se guide de plus en plus d'après les exigences de la joie humaine, dont le principe est l'amour oblatif. Or, l'action du foyer — échec ou réussite — a une telle profondeur que rien, par la suite, ne pourra, sauf miracle, en modifier l'orientation.

4. Cette remarque, empruntée à la psychanalyse, garde son poids de vérité, même si l'on ajoute, sans chercher le jeu de mots, que, réalité émouvante, le sexe est aussi une réalité *mouvante*. Donné avant la naissance, il évolue jusqu'à la maturité, en traversant des stades assez bien définis par l'observation commune, la science expérimentale et la clinique psychanalytique. On a toujours su que la capacité d'engendrer coïncide avec l'éclosion de la puberté. Mais trop de parents ignorent que le sexuel déborde, dans le temps et par l'importance, le génital; trop peu s'appli-

quent à étudier dans les livres et à diriger dans leurs enfants l'évolution de l'affectivité masculine ou féminine.

Étude et direction nécessaires, puisque l'évolution commence dès les premières tétées du nourrisson, se poursuit par l'apprentissage de la propreté, par la découverte de la différenciation sexuelle, par la prise de conscience du « je » et de son appartenance à l'un des deux sexes, par la réaction émotive que cette expérience provoque et le rapport qu'elle noue entre l'enfant et ses parents. Agissent ensuite les contacts vécus avec les autres enfants, garçons et fillettes, dont l'influence est fonction de l'attitude des parents et des adultes à l'égard de chaque sexe et du traitement que reçoivent, dans le milieu, surtout à l'école, le masculin et le féminin. Dernier et dramatique palier de l'évolution sexuelle, la puberté et l'adolescence, avec les transformations physiologiques, psychologiques et sociales qui en manifestent le sens et la portée. Après quoi, homme ou femme, on doit normalement se connaître, s'accepter, s'affirmer dans son milieu, avec une relative sérénité, et du même coup accepter et valoriser l'autre sexe comme partenaire d'amour et de fécondité.

5. Parce que mouvante et soumise à une précocité, lente et complexe évolution, la réalité du sexe revêt un dernier caractère: elle est, en chacun de nous, *éducable* et doit être éduquée. Par le foyer d'abord; par l'école et l'Église ensuite; enfin par la société et, dans celle-ci, par les dépositaires du prestige et de l'autorité. Bien plus, si l'évolution sexuelle se termine avec l'entrée dans l'âge adulte (que la psychologie situe entre vingt-quatre et trente ans), l'éducation de la sexualité n'a pour ainsi dire jamais de fin. Du point de vue des connaissances, il y a encore, il y aura peut-être toujours à acquérir dans ce domaine, si l'on en croit les meilleurs spécialistes d'aujourd'hui; et surtout, l'évolution de chaque homme, de chaque femme et, conséquemment, de chaque milieu étant sujette à erreurs, négligences, faillites, — on le constate, hélas! avec tristesse et parfois avec horreur, — on doit estimer que les hommes et les femmes auront toujours besoin de rééducation.

Comment y procéder sans une juste conception de la sexualité, singulièrement conjugale et parentale? On aboutit à de graves déformations si on brime le sexe par le tabou de la peur et de la honte. L'excès contraire, en visant à désacraliser le sexe, conduit à des maux plus graves encore. Quand les deux tendances opposées subsistent et se livrent une guerre stupide, la jeunesse désespère de parvenir jamais à un équilibre raté ou bafoué par les adultes.

Le problème s'impose crûment à l'attention. Selon maints sociologues, psychologues et philosophes de toute croyance, il n'y en a pas de plus urgent: savoir ce qu'est un adulte, homme ou femme, éduquer les enfants et les adolescents de telle sorte qu'ils marchent avec joie vers la plénitude de la maturité masculine ou féminine et qu'ils en assument, à leur tour, les responsabilités.

Je n'oublie pas que ce sixième article développe le thème de la régulation des naissances, problème sexuel au premier chef. Le lecteur, lui, comprend mieux, je suppose, que ce problème rejoint les fibres profondes de l'être humain, esprit et chair, et que, pour le résoudre, on doit faire appel aux vertus les plus nobles du cœur, non à des artifices vulgaires et déshumanisants.

L'AFFAIRE GALILÉE

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

IL Y A QUATRE SIÈCLES naissait à Pise Galileo Galilei, homme de la Renaissance, à la fois musicien, écrivain, commentateur du Tasse et de l'Arioste, opticien, mathématicien, pionnier de la science moderne... Pour le profane, c'est plus simple: Galilée est l'homme de l'affaire Galilée, un astronome d'autant plus célèbre que le Saint-Office lui interdit de défendre de vive voix ou par écrit la doctrine « contraire aux saintes et divines Écritures, à savoir que le Soleil est le centre de l'univers, qu'il ne se meut pas d'Orient en Occident, que la Terre se meut et n'est pas le centre du monde ».

Comme on sait, l'anticléricalisme fit de cette condamnation le symbole de l'« obscurantisme » catholique, et du condamné, père de deux filles religieuses tendrement aimées, un positiviste, prototype du laïcisant et du libre-penseur, ce qui n'empêche pas les notables de l'Église de participer, en Italie, aux fêtes du centenaire.

1. CONFUSION

Que disent les apologistes ? Ils ont coutume de rappeler que le jugement rendu en 1633, s'il engageait l'autorité de l'Église, n'engageait pas l'infailibilité du magistère; que les sentences romaines de ce genre n'avaient pas alors, hors d'Italie, la portée disciplinaire et doctrinale qu'on leur reconnaît aujourd'hui; que, selon l'opinion de l'époque, les arguments de Galilée n'étaient pas péremptoires; que le Soleil, en fait, n'est pas plus au repos ni au centre de l'univers que la Terre; que l'abjuration de Galilée nuisit moins au progrès de la science qu'aux intérêts de la religion; qu'elle n'entrava certes pas l'essor des études astronomiques.

Pour vraies que soient ces considérations, elles restent courtes, malgré tout, car on se tient à l'extérieur du problème, on plaide les circonstances atténuantes. A dire vrai, on ne peut faire autrement, le Saint-Office ayant eu tort sur le fond.

Comme tant d'autres, l'affaire Galilée ne se comprend que replacée dans son cadre. Elle s'est déroulée sous un autre ciel historique et sous une autre constellation de facteurs, qu'on ne découvrira que par une sorte de « dépaysement » dans l'ordre des choses de l'esprit. A la recherche du temps perdu, il est plus difficile et plus rare qu'il ne semble de ne pas projeter sur le passé les idées du présent.

Ni les partisans de Galilée ni ses adversaires ne distinguaient nettement faits positifs, théories scientifiques, conclusions philosophiques, données de la foi. De part et d'autre, on confondait, qui plus qui moins, les types de savoir, comme de part et d'autre, pour harmoniser science et foi, on prétendait trouver dans la Bible, interprétée à la lettre, des concordances justificatrices: le mouvement de la Terre était une proposition vraie ou fausse selon qu'elle était conforme ou non aux « saintes et divines Écritures ».

Galilée avait pourtant écrit fort judicieusement dans une lettre que

le Saint-Esprit n'a point voulu nous apprendre si le ciel est en mouvement ou immobile; s'il a la forme de la sphère ou celle du disque: qui, de la Terre ou du Soleil, se meut ou reste en repos... Puisque l'Esprit-Saint a omis à dessein de nous instruire des choses de ce genre, cela ne convenant pas à son but qui est le salut des âmes, comment peut-on maintenant prétendre qu'il est nécessaire de soutenir en ces matières telle ou telle opinion, que l'une est de foi et l'autre une erreur ? Une opinion qui ne concerne pas le salut de l'âme peut-elle être hérétique ?

Dans une autre lettre, Galilée rappelait que le cardinal Baronius « avait coutume de dire que Dieu n'avait pas voulu nous enseigner comment va le ciel, mais comment on va au ciel ». Et encore que « la Bible s'accommodant à l'intelligence du commun des hommes parle, en bien des cas, d'après les apparences et emploie des termes qui ne sont pas destinés à exprimer la vérité absolue ». *Aurea dicta*. Galilée parlait déjà dans le sens de l'encyclique *Providentissimus Deus* de Léon XIII. Même à la petite école, on n'enseigne plus aujourd'hui à lire la Bible comme un livre de science; on l'enseignait, cependant, dans les plus grandes écoles d'alors. Galilée lui-même, sans être concordiste, n'expliquait-il pas l'épisode de Josué arrêtant la marche du Soleil (Soleil, arrête-toi!) par une exégèse copernicienne comme ses opposants par une exégèse ptoloméenne ?

Les propositions de Galilée étaient révolutionnaires. Elles semaient la panique. Tels des coups de bélier, elles ébranlaient l'édifice de certitudes apparemment harmonieux où un système scientifique, une explication philosophique et une interprétation biblique se conciliaient en une synthèse inaltérable qui n'était en réalité qu'un facile concordisme promis tôt ou tard à la ruine. Or, c'est une physique illusoire, une pseudo-philosophie des phénomènes, une interprétation fautive des saintes Écritures, bref, l'erreur que défendait l'autorité ecclésiastique. Et c'est la vérité que défendait Galilée. Et c'est la vérité qui fut condamnée.

On voit mieux aujourd'hui comment une scolastique décadente n'a pas su dégager la cosmologie d'Aristote et ses principes essentiels de sa liaison accidentelle avec une vieille astronomie et, en général, avec la recherche proprement expérimentale; et comment la théologie, pour sa part, a tardé de renouer avec une exégèse plus conforme à tout un courant patristique. Ces négligences allaient coûter fort cher. On peut dire qu'elles sont à l'origine de trois siècles de brouille entre science et religion, science et philosophie.

2. INTÉGRATION

L'affaire Galilée se réduirait-elle uniquement à cette confusion entre différents ordres de vérité ? Lorsqu'on a distingué « comment va le ciel » et « comment on va au ciel », renvoyé dos-à-dos exégèse copernicienne et exégèse ptoloméenne, a-t-on donné une explication vraiment apaisante, éclairé le fond même du débat ? Il ne semble pas.

ERRATUM

Les quatre premières lignes de la deuxième colonne de la page 169 devraient se lire au début de la première colonne de la même page.

1871/72

1. The first of the year was a very
cold one, and the weather was
very dry. The crops were
very poor, and the
livestock was very
suffering.

séparatisme, à régler le problème des relations vitales entre les diverses disciplines du savoir, de leur bonne entente hiérarchique, de leur accord non pas dans le détail, bien entendu, mais dans l'ensemble: problème capital, problème difficile de la part de l'objet, mais surtout de la part du sujet humain, de l'élan même de l'intelligence.

D'abord, la pensée d'un grand savant est toujours en avant de son temps, de sorte que ce qui paraît une hypothèse de travail au commun des mortels est pour le savant la réalité. Ce fut bien le cas de Galilée: « Dire que Copernic s'exprime par manière d'hypothèse et non avec la conviction que sa théorie est conforme à la réalité, c'est ne l'avoir pas lu. » Ce fut aussi le cas de Teilhard de Chardin: « Une théorie, un système, une hypothèse, l'Évolution?... Non point: mais bien plus que cela, une condition générale à laquelle doivent se plier et satisfaire désormais, pour être pensables et vrais, toutes les hypothèses, tous les systèmes. »

Le cardinal Robert Bellarmine, qui sera canonisé, le cardinal Maffeo Barberini, qui sera pape sous le nom d'Urbain VIII, supplieront Galilée de proposer le mouvement de la Terre comme une hypothèse mathématique, et quelques-uns de ses amis voudront persuader le Père Teilhard de présenter sa synthèse évolutionniste comme une construction théorique. Ni l'un ni l'autre n'écouteront ces conseils, et pour la même raison profonde: « Je n'imagine pas des hypothèses », répondront-ils.

De plus, on aurait grand tort d'oublier que ce qui existe n'est pas un savant, mais un homme vivant dont la spécialité est une chose, mais dont l'esprit ne sera jamais comblé par l'étude descriptive des faits et des lois de la nature. De par elles-mêmes, les sciences tendent à se diviser, à se fractionner, à se multiplier toujours davantage et pour ainsi dire à l'infini. La pensée, elle, de par sa nature même qui va des données sensibles aux essences, des causes prochaines aux causes lointaines, de l'un à l'universel, appelle d'un irrépressible désir une synthèse intellectuelle, un ordre général qui soit équilibre, mouvement, direction, une raison d'être ultime. C'est pourquoi, s'il est absurde de ne pas distinguer les différents degrés de connaissance, il est très humain de ne les point séparer. Aussi tout le monde fait de la théodicée et de la métaphysique, ce qui est très flatteur. Mais le plus souvent on en fait mal, sans l'instrument approprié bien en main, ou même sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose...

Qu'elle soit donc économique comme chez Marx, psychologique comme chez Freud, paléontologique comme chez Teilhard, physico-mathématique comme chez Einstein, la science cherche à nous éclairer sur l'homme et à mesurer sa place dans le monde. Le malheur veut trop souvent que des vues expérimentalement justes deviennent, en se durcissant philosophiquement et théologiquement, des erreurs d'autant plus dangereuses qu'elles auront quelque chose de grandiose et de génial. Toutefois, même si la science, attentive à ne pas transgresser les lignes frontalières, ne se pose pas les questions ultimes et ne détermine pas les fins de l'homme qui ne relèvent pas d'elle, comme la théologie et comme la métaphysique, elle ouvre sur le mystère à quelque degré, et, à quelque degré, est lourde de philosophie. Indépendante de celle-ci, elle lui apporte au moins la matière d'une réflexion qu'il faudra confronter aux vérités de la Révélation

Car une fois faites toutes les distinctions, établie l'autonomie de la science, de la philosophie, de la théologie, définis leur objet formel, leurs principes d'explication, leurs instruments propres, il reste, si l'on ne veut pas tomber dans un stérile et au Christ parlant par l'Église. Cela peut aller très loin, et c'est là où se situe proprement le drame de Galilée, savant convaincu et catholique convaincu, trop sûr de ses preuves pour proclamer vrai ce qu'il sait faux: l'immobilité de la Terre, trop sûr de sa foi pour proclamer faux ce qu'il sait vrai: la parole de l'Écriture, défendant à la fois sa croyance inconditionnée dans les données éternelles et sa confiance inébranlable dans les lois de la nature, et précisément parce que les deux, la Révélation et la création, ont Dieu pour unique auteur. Galilée n'était pas un saint de l'intelligence. Il eut ses accès de révolte. Du moins a-t-il accepté l'angoisse et la tension de la croix. Et quoi que dise un vain peuple, ce génie trop grand pour son temps fut un génie chrétien.

La foi n'est pas une science. Son objet n'est ni vu ni prouvé: il est cru sur oui-dire, « parce que c'est Vous qui l'avez dit et que Vous êtes la Vérité même ». La foi n'en demeure pas moins une connaissance, une connaissance de Dieu tel qu'Il est dans sa vie intime, mystère inaccessible à la seule raison. Elle implique, en outre, certaines vérités d'ordre scientifique, historique, philosophique: la possibilité pour la raison d'établir l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la responsabilité de l'homme, la création dans le temps, la vocation d'Abraham, de Moïse... Ainsi les différentes sortes de connaissance font un bout de chemin ensemble, non sans peine et difficulté, toutefois, car la défection antique pèse aussi sur le travail de l'esprit.

Tout se passe, en effet, chez le savant chrétien comme si le perpétuel dialogue entre la raison et la foi, en vue de surmonter sans cesse des brouilles sans cesse renaissantes, ne pouvait se poursuivre qu'au prix d'une mystérieuse souffrance dont l'âme même est le théâtre et l'enjeu. Faits à l'image de Dieu, mais faits de rien et blessés par le péché qui les inclinent à l'erreur, il est difficile aux hommes, au cours de ce dialogue, de n'abuser ni de la foi ni de la raison. Dans l'affaire Galilée, hommes d'Église et hommes de science ont, les uns et les autres, demandé de flétrir les propositions de Galilée comme scientifiquement fausses et doctrinalement hérétiques. Nous ne disons pas cela dans le dessein de blanchir les hommes d'Église. Répétons-le: on ne peut trouver une excuse totale au Saint-Office. Ce qu'il a défendu, ce n'est pas la foi, mais un état dépassé de la culture, une mauvaise lecture des Écritures, partant une fausse synthèse. En voulant sauvegarder la foi, le Saint-Office a humilié la raison en abusant de la foi. Le dommage fut incalculable pour la foi. En retour, la raison a humilié la foi sans particulièrement illustrer la raison. La condamnation de Galilée fera la fortune de toute une littérature que Galilée lui-même eût tenu en abomination.

* * *

Les Pères du Concile ont soulevé le problème du Saint-Office, non pas qu'ils fassent un « complexe de Galilée » ou qu'ils mettent en doute la légitimité et la nécessité de cette institution, mais parce que la manière dont celle-ci fonctionne crée souvent un malaise, alors que sciences

sacrées et sciences profanes connaissent une actualité étonnante.

Il est vrai que dans la récente affaire Teilhard, le Saint-Office a pris soin de bien mettre à part « tout ce qui concerne les sciences positives ». De plus, au lieu d'une *mise à l'index*, nous avons eu une *mise en garde* contre « des erreurs graves en matière de philosophie et de théologie, au point de léser la doctrine chrétienne ». Ce procédé nouveau n'a pas eu l'heur, cependant, de rétablir l'amitié naturelle qui devrait exister entre théologiens et juges du Saint-Office. C'est pourquoi les Pères du Concile ont

demandé qu'on prenne des initiatives qui permettent à la liberté de recherche de se déployer.

Une autre affaire Galilée est-elle possible ? Elle semble moins probable que jamais à cause de la grande vie totale de la pensée, les facilités d'information et la croissance des rapports entre penseurs chrétiens favorisant les rectifications critiques. Il n'est pas dit, toutefois, qu'il n'y aura plus jamais d'écarts analogues. Mais voilà : ce dont nous avons l'assurance divine et sans prix, c'est que l'Église de Dieu n'y engagera pas l'infailibilité de son magistère. Et c'est là le point essentiel.

Crise de la foi chez les jeunes et responsabilité du laïc

Dimitri MICHAÉLIDÈS, S. J. *

UN COMMUNIQUÉ, dans *le Devoir* du 31 mars 1964, informait l'opinion publique d'une enquête menée au Collège Sainte-Marie par quelques étudiants, auprès de leurs confrères des classes supérieures, « sur leur attitude face à la religion ».

Que ce sondage nous confronte à un symptôme, nous sommes d'accord. Mais il ne suffit pas de le constater, il faut en détecter les causes. Puisqu'on a déjà mis en relief les torts du clergé, du personnel enseignant en matière d'instruction religieuse, qu'on nous permette de cerner la responsabilité du laïc dans cette crise de foi de nos jeunes. Il faut convenir que nos jeunes rencontrent beaucoup plus souvent des laïcs que des « soutanes », qu'ils vivent davantage avec les premiers qu'avec les derniers. Il ressort que l'influence que peut exercer le laïc sur les jeunes est loin d'être quantifiée négligeable et que nous sommes justifié d'imputer au laïc une grande part de responsabilité dans les attitudes des jeunes. La description et l'analyse de certaines situations nous permettent d'établir cette responsabilité dans la crise de foi que traversent actuellement nos jeunes.

La famille: les jeunes désertent le foyer

S'est-on jamais interrogé sur la proportion de jeunes qui désertent le foyer ? Elle est forte, beaucoup plus forte qu'on ne croirait. A-t-on analysé ce phénomène de désertion ? Il n'est pas sans rapport avec la crise de foi de la jeunesse d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas de prononcer des culpabilités, moins encore d'adresser des reproches, mais de bien camper une situation de fait.

Pourquoi ces désertions du foyer ? Interrogez ces jeunes, ils vous le diront : à la maison, il n'y a point de dialogue, point d'intérêt exprimé à leur endroit de la part de leurs parents ; on ne les prend pas au sérieux, on ne les accepte pas avec leurs goûts, leurs problèmes, leur crise. On les surveille, on les nourrit, on les ignore souvent. On les aborde armé d'autoritarisme ou d'indifférence, souvent avec le malin plaisir de les prendre en défaut. Ils ne se sentent pas reconnus, épaulés par leurs parents. On les tolère ! L'atmosphère familiale devient irrespirable : l'oxygène manque à ces hommes et femmes de demain. Ils fuient le foyer parce qu'ils veulent « sauver leur peau ». Fui-ils en quête de quelque chose ? Non, mais de quelqu'un qu'ils auraient dû rencontrer chez eux, au foyer. Ils fuient avec la conscience aiguë d'être rejetés, en révoltés : ils sont humiliés et offensés.

Il y a un envers à cet endroit : le jeune est observateur, il possède un sens aigu de la sincérité et de l'engagement. La pratique religieuse de ses parents n'échappe pas à son attention : il l'appréhende et la juge en fonction de ce qu'il sait d'eux, de ce qu'il souffre de leur part. Cette pratique religieuse se découpe à ses yeux comme du « conventionalisme », du « formalisme », de « l'hypocrisie », une routine bourgeoise ! De tout cela les jeunes d'aujourd'hui ne veulent pas. Il s'ensuit que la religion leur apparaît comme celle qui s'accommode de « compromis ». La foi et la pratique religieuse se chargent, à leurs yeux, de contradictions, celles-là mêmes qu'ils perçoivent entre ce qu'ils subissent de la part de leurs parents et les convictions religieuses de ces derniers. Pour des jeunes, comme ceux d'aujourd'hui, soucieux de sincérité et d'engagement, la formation religieuse présuppose autre chose que l'autoritarisme : le témoignage. Il ne suffit pas aux parents de veiller à la pratique religieuse de leurs enfants, à leurs notes en matière d'instruction religieuse, à la nature de l'enseignement religieux qu'ils reçoivent à

* Ancien professeur de philosophie au Collège Sainte-Marie de Montréal, l'A. poursuit actuellement à Saint-Jérôme des études spéciales en spiritualité et en ascétisme.

l'école ou au collège; il ne suffit même pas qu'ils veillent jalousement à ce que leurs enfants soient formés dans une institution confessionnelle. Il faut davantage. Il y faut un climat familial qui valorise la vie de foi aux yeux des enfants et qui soit le témoignage de ce qui leur est enseigné.

La Cité: l'influence négative du laïc sur les jeunes

Il y a aussi la Cité, l'adulte laïc de la Cité. Nos jeunes le rencontrent directement, ou par la médiation de l'ensemble des moyens d'information et d'expression, ou par la diffusion qu'ils se font des uns aux autres de tout ce qu'ils ont lu, vu ou entendu. Leur rencontre avec le laïc de la Cité étant quasi continue, les influence profondément. Précisons quelques « notes » de cette influence du laïc de la Cité sur nos jeunes en matière religieuse.

Un fait crève les yeux: l'attitude du laïc de la Cité à l'égard de l'Église, ici en terre de Québec, est surtout critique. Sans entrer dans l'ordre des intentions, on peut relever le fait constaté par tous: on manque rarement l'occasion de rapporter ce qui ne va pas, ce qui est ridicule, ce qui prête à scandale. L'intérêt manifesté publiquement par le laïc de la Cité à l'endroit de l'Église rappelle étrangement l'attitude et la stratégie d'un parti politique à l'endroit d'un autre, dans notre province. Consciemment ou inconsciemment, on tend à politiser l'Église; on la critique comme s'il s'agissait d'un parti politique, d'une association quelconque. Dans la critique qu'on lui assène à grande volée, rarement transparait sa réalité paradoxale, divine bien que profondément humaine. Une telle attitude de la part du laïc à l'endroit de l'Église abonde dans le sens des reproches qu'il lui adresse: il dénonce l'aspect administratif de l'Église et il la politise!

Plus que cela, l'adulte laïc et chrétien critique l'Église en se posant devant elle et non pas en elle: au nom d'une soi-disant objectivité, il pose devant lui l'Église comme un « objet » pour le mieux voir. La rançon d'une telle attitude est inévitable: l'Église, progressivement, apparaît comme une réalité aliénée de ses membres qui la critiquent. Ces derniers lui souhaitent « durement » d'avancer, d'évoluer, sans chercher pour autant à coopérer à la réalisation de ce souhait. On est en présence d'une critique qui désengage de l'Église, d'une critique purement négative, lourde de passivité à l'endroit de l'Église: à Elle de tout faire.

Or, la réalité ecclésiale n'est pas analogue à celle d'un parti politique: un libéral peut critiquer vertement un conservateur, sans que pour autant cette critique mette en cause le libéral lui-même et l'atteigne. Il n'en va pas de même pour l'Église: toute critique formulée à son endroit par un chrétien est une « autocritique », un aveu, une confession, puisque tout chrétien, en raison de sa condition de baptisé, fait corps avec l'Église. Toute critique de sa part devrait être le point de départ d'un saut en avant, en union avec l'Église. Une critique présentant les « notes » que nous venons de mettre en relief est de nature à éteindre progressivement toute volonté de coopérer avec l'Église à son progrès, qui est progrès de tous ses membres. D'objectivée, l'Église tend à devenir « étrangère »... Plongé dans une telle ambiance, le jeune est initié par ses aînés laïcs de la Cité à regarder l'Église comme ils le font, à sésituer par rapport à elle comme eux, à agir à son endroit comme eux. Autant dire qu'il hérite de ses aînés un sens bien édulcoré de l'Église et des rapports qu'il doit entretenir avec Elle.

Passons de l'Église à ses prêtres: ces derniers sont, actuellement et plus que jamais, en butte à des critiques continues. Le prêtre est devenu le sujet facile des farces, des sarcasmes, le thème gratuit des caricatures. Nul n'ignore que certaines attitudes sacerdotales donnent prise à tout

cela. Le problème que nous soulevons n'est pas là: on oublie un peu trop vite, quand il s'agit du prêtre et non pas de soi, que le sacerdoce ne met pas le prêtre à l'abri des défauts et travers de caractère, moins encore de faiblesses et défections graves, pas plus que le baptême et la confirmation ne mettent le laïc chrétien à l'abri de ses défauts, faiblesses et trahisons aussi graves, en matière religieuse. Il ne s'agit pas d'excuser le prêtre en faisant caler le laïc, mais de saisir dans le prêtre aussi bien que dans le laïc chrétien le paradoxe même de l'Église: l'union du divin et de l'humain chargé de misères et de faiblesses. Par conséquent, rien de tout ce qu'on relève de répréhensible dans les attitudes ou comportements du prêtre ne change sa réalité profonde, ni n'altère la signification pour nous de la vérité sacerdotale, pas plus que par le péché ou le scandale un laïc ne cesse d'être un baptisé.

A force de retenir pour les mettre en relief travers et défauts, scandales et défections, au détriment de la totalité complexe et paradoxale du prêtre, on finit par voiler cette dernière, par la supprimer du spectacle qu'on offre du prêtre, par saper lentement toute confiance dans le prêtre, toute estime, tout respect à son endroit.

Or, la présence du prêtre n'est pas accessoire dans la vie du chrétien: le prêtre exerce une médiation efficace, celle du Christ, dont il est devenu participant par le sacrement de l'ordre. Médiation sur-vivifiante qui vise à unifier les hommes entre eux autour du Christ, qui ouvre efficacement aux autres, parce qu'elle unit efficacement à Celui qui s'est entièrement livré aux autres: le Christ ressuscité.

Une foi qui se veut vivante et agissante ne peut se passer de cette médiation sans du coup s'engager dans la voie de l'étiollement. Or, en banalisant le prêtre, le laïc chrétien et adulte de la Cité l'expulse lentement des cœurs et des esprits, il dévalorise la présence médiatrice du prêtre parmi les chrétiens et surtout chez les jeunes: il frappe au cœur le monde chrétien.

Ambiance négative de cette critique négative

Considérons maintenant l'attitude que supposent, chez le laïc de la Cité, ses griefs contre l'Église, son clergé et l'ensemble de ses structures et comportements. Décrivons la situation afin d'en dégager la note dominante: les critiques sont généralement nimbées de souvenirs remontant à la première enfance; on s'apitoie sur les années manquées de son adolescence; les mêmes plaintes reviennent pour exprimer tout ce qu'on a connu de frustrations, de brimades, de peurs à l'école ou au collège, de la part des frères, des sœurs, des pères. On n'a cesse de rappeler l'étroitesse de l'enseignement religieux et de la culture reçus.

Au cœur des plus judicieuses critiques à l'endroit de l'Église ou de son clergé, on voit refluer cette bile, cette agressivité, qui prennent leur source dans ce passé lointain et humiliant. A cela s'ajoutent le ton de la critique qui est à la plainte, et l'aspect dominant de cette triste symphonie, qui est négatif. Sur ce fond, le laïc adulte et chrétien de la Cité se découpe comme un adulte encore envoûté par sa crise religieuse et ses révoltes du temps de son adolescence: il est agressif et passif à l'endroit de l'Église. Dans ce qu'il exprime à l'opinion publique par les moyens d'information et d'expression, il se manifeste comme quelqu'un qui n'a pas assumé en adulte sa foi, ses rapports à l'Église et aux autres, qui n'a pas dépassé son agressivité d'adolescent à l'endroit du monde religieux et qui ne contrôle pas cette agressivité dans les critiques qu'il formule à l'endroit de l'Église. Il est en voie de s'assumer adulte, dans l'ordre politique, économique et culturel. Dans l'ordre religieux, il est encore au stade de la négation. L'absence marquée d'un tel effort de réajustement

dans le domaine de la foi signifierait-elle que le jeu n'en vaut pas la chandelle? Alors, pourquoi s'indigner des résultats d'une enquête comme celle du Collège Sainte-Marie?

Cette passivité agressive n'est pas sans suite: elle exaspère la crise des jeunes, lui fait écho; elle ne les aide pas à se dépasser, car leurs aînés ont calé et calent encore, piétinant toujours dans leur ressentiment; elle conspire à la surtension des jeunes, au survoltage de leur crise. Comment s'étonner que l'ambiance devienne explosive, et que tout ce qui a figure de nouveauté ait l'effet d'une bombe? Plongés dans une telle ambiance ainsi surchauffée par les bons soins de leurs aînés de la Cité, les jeunes sont propulsés vers tout ce qui a raison d'inédit: ils cherchent une issue, ils ont de l'espoir dans le cœur.

S'ils ne cherchent pas cette issue dans leur foi, de cela encore le laïc adulte de la Cité est particulièrement responsable: à force de critiques et de sarcasmes, il a banalisé l'Église, son clergé, la vie de foi, dépeignant en teintes sombres et sinistres le monde religieux, l'homme religieux, la foi en noir... Ce n'est pas le pluralisme qui est mis en cause — ce dernier est un fait exprimant un droit — mais l'*ambiguïté* présente chez le laïc adulte à la base de ses attitudes à l'endroit de l'Église. Ambiguïté créant un climat idéal au foisonnement des pires malentendus, à l'égarement de certains efforts sincères de « positivité »: *Parti pris* en est un exemple significatif. Cette équipe n'a pas encore réussi à passer de la révolte à la révolution; sa révolution, en termes dialectiques, n'est pas négation abstraite et donc mort de la dialectique; elle est un repli sur soi, une évasion, l'exaspération de cette révolte, de l'aliénation de laquelle elle tente de se dégager en la dépassant, quoi qu'en disent Maheu et Chamberland. Leur effort de « positivité » a dévié et s'est nié parce qu'il a surgi d'une révolte exaspérée qu'ils ont puisée dans le milieu sans trouver dans ce dernier une prise à leur souhait de « positivité »: le milieu ne les a nourris que de négations, à satiété. Sous sa pression, ils ont cédé — peut-on le leur reprocher? — et leur désir de « positivité » a explosé en un effort qui, au lieu de s'élancer en avant, s'est recourbé sur eux: il est né dévié en raison d'une ambiance surtout négative et surchauffée.

A la recherche d'une réaction positive

Dans cette situation effervescente, le camp de la critique semble bien le seul à exercer actuellement le droit d'exprimer ses opinions. Où sont les autres? Au torrent de critique et de bile ne s'opposent aucun courant de pensée limpide, aucune influence notable en matière de foi, tournée vers l'avenir, ouverte, intelligente, porteuse de solutions ou de suggestions pratiques, animée de l'esprit chrétien qui n'est pas de résignation et de passivité mais d'élan dynamique.

Cette inertie est grosse de conséquences: les jeunes sont abandonnés à un seul point de vue, à une seule présentation sombre et négative de la situation, à une seule prise de position intellectuelle de la part du laïc adulte et chrétien de la Cité. Leurs aînés de la Cité ne leur offrent pas la possibilité objective d'un *choix* entre deux versions.

Je ne mets pas en question, encore une fois, ni la bonne volonté du laïc chrétien, ni ses intentions, moins encore sa générosité et le précieux concours qu'il apporte aux œuvres paroissiales et missionnaires. Le débat se situe au plan intellectuel: les laïcs ont pris la parole pour exprimer une attitude à l'endroit de l'Église; c'est à d'autres laïcs de répondre. Les jeunes attendent encore cette réponse; ils cherchent en vain dans les rangs de leurs aînés une optique nouvelle, structurée et constructive, aux problèmes actuels de l'Église et donc à leurs problèmes. Quelques protestations,

quelques sursauts comme ceux provoqués par le bill 60 ne peuvent combler cette attente.

Ceux qui réclament plus de responsabilité dans l'Église ne semblent pas trouver l'occasion belle de monter sur la scène publique et d'utiliser les moyens d'expression et d'information, autrement qu'en négateurs acharnés, ni de s'engager à fond, dans ce débat, autrement qu'en se frottant les mains à chaque nouveau dard décoché contre leur Église. Cette responsabilité pèse et pèsera de plus en plus lourdement sur le laïc de la Cité: les jeunes l'observent, ils observent ses silences et son inaction... Comment percevraient-ils le dynamisme de la foi, l'intérêt et l'engagement en matière religieuse dans cette abstention et ce mutisme de leurs aînés?

Conclusion

Conjuguons les différentes pressions qui s'exercent sur nos jeunes de la part du laïc: un jeune déserte le foyer — ils sont légion —, cabré, révolté contre ses parents, méfiant à l'égard de leur pratique religieuse, mettant en doute la sincérité de leur foi, enclin à n'y voir que formalisme et hypocrisie; déjà indisposé contre le monde de la foi, il rencontre dans la Cité créée par ses aînés une ambiance favorable à ses révoltes; en regard, point de réaction positive notable — rien que des velléités — du laïc adulte en faveur de l'Église: point de situation objective de choix, pour le jeune. Telle est la situation et tel est le portrait de bien des élèves et étudiants qui se présentent aux cours d'instruction religieuse.

On voudrait néanmoins que quelques heures de cours en matière de foi réajustent cet ensemble mal équilibré et survolté. La solution de ce problème complexe ne dépend pas uniquement de l'approfondissement de l'enseignement religieux ni du perfectionnement de ses méthodes: la formation religieuse déborde les cadres de l'école et du collège, elle est une œuvre essentiellement *coopérative*, au sein de laquelle le laïc a une part notable de responsabilités.

On voudrait un enseignement actuel de la religion: la revendication est légitime, mais elle est plus exigeante qu'on ne le croit. Un enseignement actuel doit « coller » au réel, celui de 1964. Concrètement, pour le jeune, ce réel, c'est le milieu dans lequel il vit, respire, évolue et puise non seulement sa nourriture, mais aussi ses sensations, ses émotions, ses idées: ce milieu qui contredit souvent point par point l'enseignement qu'il reçoit sur les bancs de l'école ou du collège. Qui construit ce réel, ce milieu vital du jeune, sinon surtout le laïc?

Il est facile de s'indigner devant les résultats d'une enquête comme celle du Collège Sainte-Marie, et, dans cette crise de foi chez nos jeunes, de se décharger de toute responsabilité sur le clergé ou sur le personnel enseignant. C'est refuser de reconnaître la vérité et d'accepter ses responsabilités de laïc dans l'Église. C'est oublier que tout chrétien — et non pas seulement les clercs — est, par vocation, un témoin vivant de sa foi dans le Christ, et donc *signe* concret de cette foi. Le christianisme n'est point un système de sagesse, moins encore un courant de pensée ou un code d'éthique: il est d'abord *vie*, vie qui se construit avec le Christ ressuscité, en rapport avec les autres. Si le *signe* fait défaut dans son milieu vital le jeune est dérouté; l'enseignement qu'il reçoit, fût-il le plus perfectionné, le laisse songeur, sceptique, car le témoignage vécu du laïc, tout autant que celui du clerc, fait partie intégrante de l'enseignement religieux qu'il lui faut.

*Les Pères Jésuites,
Saint-Jérôme.
Le 12 mai 1964.*

Religions et groupes ethniques au Canada

Richard ARÈS, S. J.

UN ARTICLE DU MOIS DE JANVIER, l'an dernier, analysait ici les données du recensement de 1961 sur « Le fait religieux au Canada ». Depuis cette date, le Bureau fédéral de la Statistique a publié un autre fascicule qui permet de pousser plus loin l'analyse et d'instituer une comparaison entre groupes ethniques et confessions religieuses en vue d'arriver à répondre, en particulier, à deux questions fort intéressantes: quelle est la composition *religieuse* des principaux groupes ethniques au Canada et quelle est la composition *ethnique* des principales confessions religieuses en notre pays? Les réponses ici données sont évidemment d'ordre uniquement *quantitatif* et ne nous renseignent en rien sur la *qualité* de la pratique religieuse du citoyen canadien.

Pour faciliter une meilleure intelligence des statistiques qui vont suivre, je rappelle, en deux tableaux, la double composition ethnique et religieuse de la population canadienne.

Tableau 1

Composition ethnique de la population canadienne

Groupe ethnique	Nombre	Pourcentage
Britannique	7,996,669	43.8
Français	5,540,346	30.4
Allemand	1,049,599	5.8
Italien	450,351	2.5
Juif	173,344	1.0
Néerlandais	429,679	2.4
Polonais	323,517	1.8
Russe	119,168	0.7
Scandinave	386,534	2.1
Ukrainien	473,337	2.6
Autres Européens	711,320	3.9
Asiatiques	121,753	0.7
Indien et esquimau	220,121	1.2
Autres	242,509	1.3
	18,238,247	100.0

Les groupes britannique et français forment, à eux seuls, 74.2% de la population du Canada, soit près des trois quarts; les autres groupes ethniques se partageant l'autre quart.

Tableau 2

Composition religieuse de la population canadienne

Religion	Nombre	Pourcentage
Catholique romaine	8,342,826	45.7
Eglise-Unie	3,664,008	20.1
Eglise anglicane	2,409,068	13.2
Presbytérienne	818,558	4.5
Luthérienne	662,744	3.6
Baptiste	593,553	3.3
Judaïque	254,368	1.4
Grecque orthodoxe	239,766	1.3
Ukrainienne (grec.) cathol.	189,653	1.0
Mennonite	152,452	0.8
Pentecostale	143,877	0.8
Autres	767,374	4.2
	18,238,247	100.0

J'ai déjà commenté un pareil tableau dans le numéro de janvier 1963. Je rappelle simplement ici qu'il y a désormais au Canada autant de catholiques que de protestants et que les deux ensemble forment environ 92% de toute la population canadienne.

Voici maintenant du nouveau: la composition religieuse des principaux groupes ethniques du Canada.

Tableau 3

Composition religieuse des groupes

Religion	britannique	français	allemand	italien
Eglise anglicane	25.4 %	1.1 %	6.5 %	1.6 %
Baptiste	5.4	0.3	5.0	0.3
Grecque orthodoxe	— *	—	0.1	0.1
Judaïque	0.1	—	0.2	0.1
Luthérienne	0.8	0.1	27.9	0.3
Mennonite	—	—	7.0	0.1
Pentecostale	1.2	0.1	1.4	0.4
Presbytérienne	8.7	0.3	2.5	0.5
Catholique rom.	17.7	95.9	24.4	93.0
Ukrainienne (grecque) cath.	—	—	0.1	0.1
Eglise-Unie	35.7	1.6	17.8	2.6
Autres	4.9	0.5	7.0	0.8
	100.0	100.0	100.0	100.0

* Moins de 0.05 p. 100.

Le groupe britannique adhère, en grande majorité, aux confessions protestantes; il est regrettable cependant que l'on n'ait pas, comme à l'ordinaire, décomposé ce groupe en ses éléments constitutifs: anglais, irlandais, écossais et gallois, et que nous ne puissions savoir quelle est, dans chacun de ces éléments, la proportion de protestants et de catholiques. Les groupes français et italien se déclarent, en immense majorité, fidèles à la religion catholique: 95.9% chez le premier, 93% chez le second, tandis que le groupe allemand est beaucoup plus divisé religieusement, bien que chez lui les confessions protestantes détiennent encore la majorité.

Tableau 3
Composition religieuse des groupes

Religion	juif	néerlandais	polonais	russe
Eglise anglicane	0.4%	7.5%	3.6%	3.6%
Baptiste	0.1	4.6	1.3	2.9
Grecque orthodoxe	0.1	—	3.0	11.5
Judaïque	97.3	0.1	8.4	19.7
Luthérienne	0.1	2.4	3.3	6.9
Mennonite	—	13.6	0.1	7.9
Pentecostale	—	1.2	0.6	0.8
Presbytérienne	0.1	4.1	1.0	1.1
Catholique romaine	0.8	18.2	65.0	14.0
Ukrainienne (grecque) cathol.	—	—	3.3	1.0
Eglise-Unie	0.5	24.1	7.8	13.4
Autres	0.7	24.2	2.6	17.1
	100.0	100.0	100.0	100.0

Le groupe juif est au Canada le groupe ethnique le plus religieusement homogène, plus encore que le groupe français. Les Polonais se déclarent aux deux tiers catholiques, mais les groupes néerlandais et russe se divisent quant à leur allégeance religieuse, si bien qu'aucune majorité ne s'y dégage.

Tableau 4
Composition religieuse des groupes

Religion	scandinave	ukrainien	asiatique	indien et esquimau
Eglise anglicane	9.1%	4.0%	8.0%	25.0%
Baptiste	3.1	1.3	1.4	11.9
Grecque orthodoxe	0.1	25.2	4.7	—
Judaïque	—	0.1	0.6	—
Luthérienne	38.3	0.1	0.4	0.1
Mennonite	0.3	0.2	—	0.1
Pentecostale	1.7	0.7	0.4	1.1
Presbytérienne	3.0	1.2	5.0	1.4
Catholique romaine	7.3	16.8	14.1	55.0
Ukrainienne (grecque) cath.	0.1	33.3	0.1	—
Eglise-Unie	29.4	12.6	29.6	12.4
Autres	7.6	3.2	35.6	3.4
	100.0	100.0	100.0	100.0

De ces quatre derniers groupes, seul le groupe des Indiens et des Esquimaux adhère en majorité à une confession religieuse déterminée, c'est-à-dire au catholicisme. Les Scandinaves sont sans doute en majorité protestants, mais se partagent entre les Églises luthérienne, unie et anglicane. Il apparaît que l'Église-Unie a mieux réussi auprès des Asiatiques que l'Église catholique, puisque 29.6% de ce groupe

s'en déclarent membres, alors que 14.1% seulement s'affirment catholiques. Quant aux Ukrainiens, ils se déclarent ou grecs catholiques (à 33.3%) ou grecs orthodoxes (à 25.2%) ou même catholiques romains (à 16.8%).

*

Renversons maintenant la perspective et demandons-nous quelle est la composition ethnique des principales églises et religions au Canada.

Tableau 5
Composition ethnique des groupes religieux

Groupe ethnique	catholique romain	Eglise-Unie	anglican	presbyrien
Britannique	17.0%	77.9%	84.3%	84.6%
Français	63.7	2.4	2.5	2.0
Allemand	3.1	5.1	2.8	3.2
Italien	5.0	0.3	0.3	0.3
Juif	—	—	—	—
Néerlandais	0.9	2.8	1.3	2.1
Polonais	2.5	0.7	0.5	0.4
Russe	0.2	0.4	0.2	0.2
Scandinave	0.3	3.1	1.5	1.4
Ukrainien	1.0	1.6	0.8	0.7
Autres Européens	4.0	1.8	1.2	2.3
Asiatique	0.2	1.0	0.4	0.7
Indien et Esquimau	1.5	0.7	2.3	0.4
Autres	0.6	2.1	1.9	1.7
	100.0	100.0	100.0	100.0

Le groupe français fournit, à lui seul, près des deux tiers des fidèles de l'Église catholique romaine; il est de très loin suivi du groupe britannique qui donne au catholicisme 17% de ses adhérents canadiens. Ce même groupe britannique, par contre, fournit environ les quatre cinquièmes des membres des Églises unie (77.9%), anglicane (84.3%) et presbytérienne (84.6%).

Il serait fastidieux de continuer à donner ici chacun des pourcentages pour chacune des autres confessions religieuses. J'indique seulement quelques dominantes: le groupe allemand fournit 44.2% des adhérents à la religion luthérienne, le groupe britannique fournit 73% des fidèles de la religion baptiste et 64.8% des adhérents à la confession pentecostale. 66.3% des membres de la religion judaïque proviennent du groupe juif (10.7% et 9.2%, des groupes polonais et russe). L'Église grecque orthodoxe se recrute surtout chez les Ukrainiens (à 49.7%) et chez les « autres Européens » (à 35.5%); l'Église ukrainienne (grecque) catholique se fonde presque tout entière sur le groupe ukrainien, d'où elle tire 83.1% de ses effectifs. Quant au Mennonites, ils proviennent surtout des groupes allemand (à 48.5%) et néerlandais (à 38.2%).

*

Deux brèves conclusions à ce premier article. Le groupe français au Canada se déclare catholique à 95.9%, protestant à 3.5%, donc chrétien à 99.4%. L'Église catholique s'appuie — du moins numériquement — surtout sur le groupe français (à 63.7%) et ensuite, dans une beaucoup plus faible proportion sur le groupe britannique (à 17%), les deux ensemble fournissant 80.7% de tous les catholiques canadiens.

Telle est la situation pour tout le Canada. Nous verrons, le mois prochain, comment cette situation se présente au Québec.

L'autonomie du mouvement syndical canadien

Gérard HÉBERT, S. J.

LE CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA a tenu sa cinquième assemblée biennale, à Montréal, du 20 au 24 avril. Quelque 1600 délégués, venus de tous les coins du pays, y ont discuté d'affaires importantes: conséquences sur l'emploi des transformations technologiques, négociation et droit de grève chez les fonctionnaires, tutelle gouvernementale et Syndicat international des marins.

Sans entrer dans ces questions d'ordre professionnel, nous voudrions envisager, à l'occasion de cette réunion, le double problème d'autonomie qu'elle soulève, autonomie du mouvement syndical canadien par rapport aux États-Unis, autonomie du mouvement syndical dans les provinces par rapport à l'organisme fédéral, le C. T. C. Dans le présent article, nous nous en tiendrons au premier aspect.

L'assemblée d'avril dernier manifestait bien la complexité du mouvement syndical canadien et l'ambiguïté de toute affirmation ou négation globales de son autonomie.

Autonomie du C. T. C.

Le C. T. C., comme tel, est un organisme pleinement autonome. Le préambule de sa constitution le dit formellement. Il a, d'ailleurs, en certaines occasions, pris des positions différentes de celles de la centrale américaine, la F. A. T. - C. O. I. Son attitude dans l'affaire des marins et la lutte qu'il a engagée à ce sujet en témoignent clairement.

D'une manière moins spectaculaire, mais peut-être plus importante, une décision de la dernière assemblée générale marque un pas important dans la canadianisation de l'aile canadienne des syndicats internationaux: on y a voté — avec l'approbation, bien sûr, de la F. A. T. - C. O. I. — l'établissement, en vue du règlement des conflits de juridiction, d'un mécanisme qui relève exclusivement du C. T. C. Les amendements à la constitution ont d'abord précisé le sens à donner à l'obligation qui existait déjà de respecter les juridictions propres à chaque syndicat affilié au C. T. C.: un syndicat ne doit pas chercher à déloger un autre syndicat ni à le supplanter dans ses relations avec un employeur; il ne doit pas non plus jeter de discrédit sur une autre association affiliée au C. T. C. En cas de violation de ces principes, l'organisation qui se croira lésée pourra porter plainte au président du C. T. C., qui nommera un médiateur; si celui-ci ne parvient pas à régler le conflit, un arbitre impartial sera chargé de trancher le litige. Ce mécanisme ressemble beaucoup à celui que la centrale américaine a établi chez elle. Le point nouveau et important est que les succursales canadiennes des unions internationales n'auront plus à recourir aux autorités américaines pour régler leurs différends mutuels.

Sur le plan de l'affiliation, le C. T. C. paraît moins indépendant. La plupart des unités qui lui sont affiliées le sont

par l'entremise des unions internationales elles-mêmes. Dans presque tous les cas, la constitution et les règlements de l'union, adoptés par l'assemblée générale, stipulent que toutes les succursales locales s'affilieront à la F. A. T. - C. O. I. et, pour le Canada, au C. T. C., et que le siège social lui-même versera à chacune de ces deux centrales la capitation qui lui revient. Même si la procédure comporte d'immenses avantages administratifs et si elle n'a pas, semble-t-il, muselé le C. T. C., il reste qu'en principe, la situation est curieuse: c'est l'assemblée générale américaine de chaque union (les Canadiens y comptent presque toujours moins de 10% des délégués) qui décide de l'affiliation des unités canadiennes au C. T. C. et qui assure à celui-ci les revenus dont il a besoin pour vivre et pour agir comme corps représentatif des ouvriers canadiens.

Autonomie des organisations affiliées

Les groupes affiliés au C. T. C. se répartissent en trois catégories. Les 4,000 succursales canadiennes de 68 unions internationales en constituent le noyau: leurs membres représentent 82% de tous ses effectifs. Une vingtaine d'unions, dites nationales parce qu'elles se recrutent exclusivement au Canada, forment la seconde catégorie et lui apportent, avec leurs 1,500 unités, 16% de ses effectifs. Enfin, quelque 200 unités locales ne sont rattachées à aucun autre corps ouvrier que le C. T. C., de qui directement elles tiennent leur charte; leurs membres ne comptent que pour 2% dans les rangs du C. T. C. En somme, la grande majorité des associations qui forment le C. T. C. et la grande majorité des ouvriers qu'il représente auprès du gouvernement canadien relèvent d'organismes américains.

Le degré d'autonomie dont jouissent les succursales canadiennes d'unions internationales varie à l'infini, souvent en relation directe avec l'importance numérique de l'union au Canada: un plus grand nombre de membres facilite le regroupement sur le plan régional ou national et permet une plus grande autonomie administrative. Il faudra garder à l'esprit cette observation en parcourant les paragraphes qui suivent: d'habitude, plus l'union est importante, plus le groupe canadien a de liberté.

Règle générale, les unités négocient les conditions de travail qu'elles veulent, à l'intérieur, toutefois, de certaines normes qui sont comme le patrimoine de l'union. Le plus souvent, un représentant « international » dirige les négociations; si l'union l'a choisi parmi les membres de la région, ça va; mais s'il vient des États-Unis, sa présence peut créer des difficultés: il sera plus familier avec les institutions américaines qu'avec les nôtres et il ignorera peut-être le français; il arrive ainsi que, dans une unité composée de Canadiens français, ayant à sa tête des officiers canadiens-français, les négociations, à cause de lui, doivent se faire en anglais.

Le contrat collectif doit finalement, dans la majorité des cas, recevoir l'approbation de l'autorité américaine. Sauf de très rares exceptions, une décision de faire la grève ne peut se prendre sans l'autorisation du siège social si on veut bénéficier des indemnités du fonds de grève: on comprend pourquoi.

Dans leur vie courante, les unités locales doivent se conformer à la constitution de leur union; celle-ci demeure sujette à l'approbation et à la révision de la seule assemblée générale, où dominent nécessairement les délégués américains. Même si cette forme de dépendance n'entraîne pas, dans bien des unions, des conflits fréquents, elle paraît humiliante, disons, par rapport au choix de l'officier supérieur canadien, quand il y en a un. Celui-ci porte habituellement le titre de vice-président canadien, mais c'est presque toujours l'ensemble des membres de l'union qui l'élit, soit par l'entremise de leurs délégués à l'assemblée générale, soit par voie de référendum; les Canadiens n'ont donc, la plupart du temps, dans l'élection de leur principal représentant, pas plus de voix que celles que leur accorde leur situation de minorité sans influence. Plus vive encore et de plus grande conséquence pratique est l'incongruité qui découle de diverses clauses contenues dans la constitution de certaines unions: des milliers d'ouvriers canadiens doivent ainsi se soumettre à telle ou telle loi des États-Unis, — par exemple, le Landrum-Griffin Act, qui, entre autres choses, oblige les unités locales à adopter certaines procédures particulières — parce que la constitution ou les règlements de leur union les astreignent explicitement à diverses prescriptions de ces lois américaines.

D'importantes résolutions sont rejetées

Ce sont de telles situations qui ont poussé un certain nombre d'unités locales canadiennes d'unions internationales à présenter, au dernier congrès du C. T. C., quelques résolutions — une douzaine en tout — visant à réaliser le plus tôt possible l'autonomie du mouvement syndical canadien, tout en reconnaissant le bien-fondé de relations étroites avec le mouvement ouvrier américain. Quelques-unes de ces résolutions précisait les étapes les plus urgentes d'une telle transformation: liberté pour les syndiqués canadiens de choisir leurs dirigeants au Canada, libération de tout assujettissement aux lois étrangères, correction à apporter aux constitutions des unions internationales pour que leurs sections canadiennes puissent réunir des assemblées générales avec pleine autorité de régler les questions touchant leurs membres au Canada.

Le problème est complexe. Le C. T. C. ne veut pas, et ne peut pas, s'immiscer dans la régie interne des associations qui lui sont affiliées. Il n'a sur elles, à proprement parler, aucune autre autorité que celle qu'elles veulent bien lui accorder. Rien ne l'empêche, toutefois, d'inscrire dans sa constitution que les unions qui voudraient s'affilier à lui devront se conformer à certaines normes, par exemple, accorder à leurs unités canadiennes, ou à un regroupement de celles-ci, les libertés jugées fondamentales et essentielles.

La plupart des résolutions réclamant une plus grande autonomie se trouvaient dans la catégorie des résolutions relatives à l'organisation syndicale; deux d'entre elles apparaissaient au cahier des amendements proposés à la constitution. Les deux comités chargés d'étudier l'ensemble des résolutions de chaque catégorie en recommandèrent le rejet pur et simple, vraisemblablement en raison de l'aspect juridique du problème: l'autonomie des organisations affiliées au C. T. C. Selon la pratique courante de l'assemblée générale, le texte des résolutions n'a pas été lu aux délégués; le président déclara seulement: « Résolutions nos 104... 112. Le comité en recommande le rejet. » Après quelques interven-

tions de la part des partisans de l'autonomie, le débat, les deux fois, a tourné court, un délégué ayant posé la question préalable (procédure par laquelle on réclame un vote qui dira si l'assemblée désire voter immédiatement sur la question principale ou en discuter davantage). L'assemblée acquiesça à la question préalable, puis accepta la recommandation du comité. L'affaire, apparemment, est classée.

Mais le problème n'en est pas pour autant réglé. Si un conseil central et des unités locales de tous les coins du pays réclament, dans des résolutions soumises à l'assemblée du C. T. C., l'autonomie des succursales canadiennes, c'est que leur dépendance d'unions internationales pose des difficultés. Pourquoi les deux comités ont-ils recommandé le rejet de ces résolutions? pourquoi le comité des résolutions relatives à l'organisation n'a-t-il pas référé celles qui relevaient de lui au comité des statuts (constitution et règlements), comme il l'a fait pour les résolutions concernant les conflits de juridiction intersyndicale, résolutions qui avaient, tout comme celles-ci, leurs homologues dans le cahier des amendements à la constitution? pourquoi le comité des statuts n'a-t-il pas référé les deux résolutions qu'il a étudiées au conseil exécutif ou à un comité *ad hoc*? pourquoi un délégué s'est-il empressé de poser la question préalable? La chose paraît d'autant plus étrange que des conversations privées laissent croire que la volonté d'autonomie est bien arrêtée et fort répandue dans les rangs des unions internationales au Canada. Faute d'une discussion prolongée, on n'a pas pu connaître la vraie température, avec ses nuances, de l'assemblée générale sur ce point. Dans de tels congrès, en effet, les délégués ont tendance à suivre les recommandations des divers comités, et c'est normal; aussi, à moins d'éveiller leur attention, ils votent souvent avec une certaine négligence: le nombre total des oui et des non n'atteint presque jamais — et de très loin — celui des présences à la réunion. Tel fut le cas.

La constitution même de l'assemblée générale laisse l'observateur perplexe sur la signification d'un vote aussi rapide à propos d'un problème aussi sérieux et aussi vivement ressenti par tant de syndiqués canadiens. De fait, les unions nationales et internationales qui affilient directement tous leurs membres canadiens au C. T. C. par l'entremise de leur siège social ont droit à deux délégués, qui représentent, en quelque sorte, les intérêts de l'union comme telle. Par suite de leur expérience et souvent de leur culture, ces délégués peuvent s'exprimer avec plus de facilité et peut-être plus souvent que ceux qui viennent des unités locales. Numériquement, toutefois, ils ne constituent qu'un groupe restreint. D'un autre côté, nombre d'autres représentants internationaux prennent part à l'assemblée générale à titre de délégués de diverses unités locales de leur union. Toutes les unités locales ont droit à au moins un délégué. Quelques-unes choisiront spontanément comme délégué un représentant international de leur union; dans d'autres cas, le représentant international obtiendra ses lettres de créance d'une unité locale qui n'avait peut-être ni l'intention d'envoyer un délégué, ni les ressources financières pour le faire. De cette manière, les représentants internationaux des différentes unions exercent un poids considérable sur les décisions du congrès; quand il s'agit de modifier la constitution, ils peuvent être assez nombreux, vu la règle des deux tiers, pour bloquer un changement auquel ils s'opposeraient. En matière d'activités syndicales et professionnelles, ils constituent, de par leur fonction même, l'aile marchante du syndicalisme. Mais, par rapport au problème de l'autonomie des succursales canadiennes vis-à-vis des unions internationales, ils sont, en quelque sorte, en conflit d'intérêts.

En un mot, à propos des résolutions qu'a rejetées la dernière assemblée du C. T. C., il nous semble que les circons-

tances du vote n'offrent pas toutes les garanties voulues pour que l'on puisse conclure, sans crainte d'erreur, qu'il représente la pensée véritable des syndiqués canadiens sur le problème en cause. Faut-il ajouter que les deux comités qui ont étudié ces résolutions étaient composés d'officiers et de représentants internationaux des plus hauts échelons au Canada ?

L'idée fait son chemin

Quoi qu'il en soit de ce trop court débat, le courant de canadianisation du mouvement ouvrier paraît s'intensifier. Chaque assemblée générale du C. T. C. constitue, de soi, une prise de conscience de la solidarité qui unit les travailleurs canadiens en face de leurs problèmes communs. D'autres facteurs agissent aussi comme des stimulants à cette orientation.

La présence, à côté du C. T. C., d'une centrale strictement canadienne, sérieuse et dynamique, comme la C. S. N., atteste d'une façon irrécusable qu'un mouvement ouvrier complètement autonome est possible et souhaitable. Au sein même du C. T. C., les deux grands syndicats des employés de transport et des employés publics — celui-ci se place au second rang des affiliés du C. T. C., immédiatement après les Métallos unis d'Amérique — exercent une influence remarquable: ils prennent un intérêt puissant à la marche du C. T. C.; bien que leurs effectifs ne représentent que 15% des syndiqués affiliés au C. T. C., ils avaient 25% des délégués à l'assemblée d'avril, et ils s'y exprimèrent fréquemment. Les délégués de plusieurs unions internationales manifestèrent également, vis-à-vis de leurs confrères américains, une liberté de pensée digne de mention.

Mais le plus puissant facteur récent de cohésion canadienne dans le mouvement syndical paraît avoir été l'attitude même de quelques unions internationales, particulièrement du Syndicat international des marins, et de la grande centrale américaine, à l'occasion du conflit des Grands Lacs. Les propos blessants de certains chefs américains — et non des moindres — à l'endroit des chefs canadiens, de la magistrature canadienne, et même du gouvernement du Canada, ont ravivé le patriotisme du monde syndical canadien. A propos de la curatelle des marins, tous les délégués à la dernière assemblée, y compris ceux des unions internationales, ont appuyé, d'une manière non équivoque, le comité exécutif du C. T. C. dans sa résistance au syndicat international et à la centrale américaine. Signe de leur peu de sympathie envers l'union internationale à la barre, un certain nombre ont même exprimé de très nettes réserves relativement aux négociations récentes que les curateurs ont engagées avec la direction américaine du syndicat des marins: ils souhaitent une attitude plus ferme de la part des représentants de l'autorité canadienne.

*

Même si elle n'est pas pour bientôt — les obstacles à franchir exigeront une audace et une détermination peu communes — l'autonomie canadienne du mouvement syndical semble en progrès. Peut-on en dire autant sur le plan provincial ? C'est le problème que nous envisagerons dans un prochain article, en soulignant, plus particulièrement, les rapports entre le C. T. C. et la Fédération des travailleurs du Québec tels qu'ont pu les révéler certains événements du congrès d'avril.

Les droits du Québec sur l'île et sur le poste esquimau de Killinec

Michel BROCHU

L'ÎLE KILLINEC, située à l'extrême nord-est du Québec et du Nouveau-Québec, constitue le sommet de cette grande péninsule en pointe, qui sépare les eaux de l'Atlantique de celles de la baie d'Ungava et les côtes du Labrador terre-neuvien de celles du Nouveau-Québec.

Cette île est séparée de la terre ferme, au sud-est, par le détroit de Grenfell qui, par endroits, n'a que quelques centaines de mètres de large. Elle est délimitée, à l'est et au nord-est, par la haute mer, c'est-à-dire par l'océan Atlantique; au nord, par le détroit de Gray au de là duquel s'étendent l'archipel des îles Boutons (ou Button), puis les eaux du détroit d'Hudson; à l'est, ouvre la baie d'Ungava.

Comme le Bouclier laurentien dont elle est le prolongement, l'île Killinec, essentiellement formée de granit et de gneiss, appartient à l'un des plus vieux ensembles de roches

consolidées du globe. Cette île, sans autre végétation que quelques arbres nains, des mousses et des lichens, sans autres formations superficielles que de minces placages de sols d'origine glaciaire ou périglaciaire, a cependant, pour le Québec, une importance capitale, du fait qu'une frontière y passe et qu'au fond d'une anse minuscule, à l'ouest de l'île, se trouve un poste esquimau du nom de Killinec (Port Burwell ou Havre-Turquetil). Ce poste d'une centaine d'Esquimaux, compte une florissante coopérative, depuis 1950 et une école, depuis 1953.

Cette frontière fut fixée par le Conseil privé de Londres, en 1927, à l'occasion du jugement qu'il rendit sur le différend qui opposait Québec à Terre-Neuve, au sujet de la frontière du Labrador: or ce jugement spécifie justement que la frontière Québec-Labrador part du cap Chidley, sur l'île

Killinec, en se dirigeant vers le sud jusqu'au 52° parallèle, en suivant la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la baie d'Ungava.

Cette frontière partage l'île, du sud-ouest au nord-est, en deux parties inégales; environ un cinquième à l'est appartient à Terre-Neuve et les quatre cinquièmes à l'ouest appartiennent au Québec.

Il advient, cependant, que le gouvernement du Canada n'a jamais dans la pratique reconnu que la partie occidentale de l'île attribuée au Québec appartient vraiment au Québec et que le Québec y eût effectivement un droit de juridiction, bien qu'il ait reconnu toujours sans difficulté la juridiction de Terre-Neuve sur le cinquième oriental de l'île.

Le gouvernement du Canada n'a évidemment jamais fait de déclaration officielle selon laquelle le Québec ne jouit d'aucun droit dans la partie ouest de l'île Killinec; il a procédé, au contraire, par touches délicates, mais significatives et si imperceptibles, qu'à Québec et qu'au Québec les conséquences et les implications des gestes du gouvernement du Canada, à l'égard de Killinec, ont échappé à tous, sauf à quelques rares personnes, dont le Directeur général des Arpentages, monsieur Georges Côté, qui est un spécialiste des questions touchant la frontière Québec-Labrador.

La méthode utilisée par le gouvernement du Canada a été celle des cartes: en effet, sur les cartes à diverses échelles publiées par ce gouvernement, on voit toujours la frontière dans l'île Killinec suivre la ligne de partage des eaux, du cap Chidley au détroit de Grenfell et, invariablement et subtilement, pour les cartes en couleurs, la partie orientale, donc terre-neuvienne, y est de la même couleur que celle affectée à Terre-Neuve et au Labrador terre-neuvien, cependant que la partie québécoise de l'île est affectée, non pas de la couleur affectée au Québec, mais de la couleur qui est celle des Territoires du Nord-Ouest. (Voir à cet égard, les cartes à 64 milles au pouce et la nouvelle carte du Québec au 1:2,000,000^e publiées par le gouvernement du Canada.)

Un précédent dangereux se trouve ainsi posé, qui se répète, depuis, sur presque toutes les cartes de ces régions publiées par le gouvernement du Canada. Ces précédents, qui se répètent, annulent, dans les faits sinon en droit, le jugement de 1927 qui a attribué les quatre cinquièmes occidentaux de l'île Killinec au Québec.

La porte se trouvait donc toute grande ouverte à l'application de la législation et de la juridiction des Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire du gouvernement du Canada lui-même, sur la partie occidentale de l'île Killinec. Et c'est effectivement ce qui est survenu, vers 1960.

La main gauche ignorant ce que fait la main droite, c'est-à-dire l'Administration fédérale « ignorant » de quelle façon a procédé le Service de Cartographie, a pu, grâce au précédent créé sur les cartes, exercer son autorité sur le territoire en question, puisque les frontières portées sur les cartes confirment celle-ci dans son droit présumé. C'est ainsi que par touches imperceptibles, d'empiètement en empiètement et de précédent en précédent, le Québec se trouve, en 1964, dépossédé à toute fins pratiques de ses droits sur l'île Killinec. Le Québec n'a jamais, que nous sachions, opposé la moindre protestation aux agissements du gouvernement du Canada sur l'île Killinec. Tant et si bien, qu'à la fin, le Québec lui-même est convaincu de n'avoir jamais eu aucun droit sur cette île, et la preuve en est que les cartes de l'*Annuaire du Québec de 1962* ne comptent pas Killinec comme territoire québécois.

Pour couronner leur action, les fonctionnaires du ministère du Nord canadien, définitivement assurés de leur em-

prise sur l'île Killinec, se servent, depuis 1962, de cette île comme d'un instrument de propagande dans l'affrontement entre le Québec et le Canada, au sujet de la souveraineté à exercer sur le Nouveau-Québec.

Ainsi, quelques semaines à peine après l'arrivée des premiers fonctionnaires de la Direction générale du Nouveau-Québec à Port-Chimo en novembre 1962, le bruit courait que le ministère du Nord canadien avait assuré qu'il réinstallerait sur l'île Killinec, dont on signalait l'appartenance aux Territoires du Nord-Ouest, tous les Esquimaux qui le voudraient.

Cette propagande fut poursuivie depuis, et les instances furent multipliées, pour installer sur l'île Killinec le plus d'Esquimaux possible des postes du Nouveau-Québec.

Considérant cet état de fait, et, aussi les droits du Québec sur la partie ouest de l'île Killinec, droits qui ne sont pas devenus caducs, même si le Québec ne les y a pas exercés et même si, très habilement et très subtilement, les fonctionnaires canadiens ont réussi à faire croire au Québec qu'il n'avait sur cette île aucun droit; considérant enfin l'enjeu et l'importance de l'île Killinec, et le danger qu'y présenterait la continuation de l'exercice de l'autorité des Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire du gouvernement du Canada, il est de la plus haute urgence que le Québec y affirme rapidement et incontestablement sa souveraineté et ses droits, tout d'abord en y hissant le fleurdelisé.

On pensera peut-être que la signification de ce geste ne sera pas comprise des Esquimaux. Après avoir contribué à faire flotter en permanence le fleurdelisé dans 5 postes du Nouveau-Québec indien et esquimau, je puis témoigner que les Indiens et les Esquimaux, mieux peut-être que les Blancs, saisissent la valeur des symboles et comprennent parfaitement ce que cela signifie: les couleurs du Québec hissées à un mât.

Un missionnaire du Nouveau-Québec indien m'écrivait, en mars dernier, ces mots qui confirment ce qui précède: « Je suis surpris de voir que les Indiens comprennent si bien la signification d'un drapeau. Le fleurdelisé représente pour eux les Français. »

Mais un symbole, si clair et si éloquent soit-il, doit être soutenu d'une présence et c'est pour cela que le Québec devra, en même temps qu'il hissera le fleurdelisé sur Killinec, y installer un fonctionnaire à demeure, pour y affirmer les droits du Québec et y assurer son administration.

Une dernière raison très sérieuse appelle l'affirmation, sans délai de l'autorité du Québec sur l'île Killinec; il s'agit du projet de loi qui doit être présenté, en 1964, à la Chambre des députés à Ottawa, dans le but de subdiviser les Territoires du Nord-Ouest en deux provinces. Il est donc à craindre que, si le Québec ne bouge pas, la nouvelle province esquimaude de l'Est, qui doit s'appeler Nunassiegné, se voie attribuer l'île de Killinec comme partie intégrante de son territoire.

Il serait profondément déplorable et extrêmement dommageable aux intérêts du Québec que l'équivoque entretenue subtilement, au sujet de l'appartenance de la partie ouest de Killinec aux Territoires du Nord-Ouest, ne soit pas immédiatement et clairement dissipée par l'affirmation de la souveraineté incontestée du Québec sur la partie de l'île de Killinec qui lui revient de droit, et sur le poste esquimau du même nom situé dans la partie québécoise de l'île.

A Québec, comme à Ottawa, on ne doit pas oublier un point essentiel: c'est que la frontière entre le Québec et Terre-Neuve commence au cap Chidley, sur l'île Killinec, et non sur la terre ferme et c'est pour cette raison fondamentale que le fleurdelisé doit flotter sur la partie ouest de Killinec, dès l'été 1964.

De quelques maladroites

DANS LES REPORTAGES de son cru, s'il lui échappe des fautes de langue, le chroniqueur mérite reproche; mais il ne dessert que lui-même et le prestige de son journal. Quand il met des incorrections au compte des hommes publics, il offense, dans ses représentants, le peuple qui les élit. Au maire de « la deuxième ville française du monde », qui ne cache pas son souci du beau langage, on a prêté déjà la phrase suivante: « Nous ne ferons jamais défaut de la confiance mise en nous. » Ce charabia trahit ce que le personnage a dû exprimer par les simples mots: « Nous ne tromperons jamais la confiance qu'on nous a témoignée. » En termes moins clairs mais justes, il avait peut-être dit: « Nous ne mettrons jamais en défaut la confiance... » A notre ministre des Affaires culturelles, on vient d'attribuer deux bourdes énormes: l'emploi irréflecti de l'expression que nous avons relevée le mois dernier (tel que prévu) et le grossier anglicisme « à l'année longue » (*the whole year long*), qui, dans le français de Malraux et de tout le monde, se rend par *à longueur d'année*.

La traduction « officielle » d'un discours prononcé par le défunt président Kennedy étala naguère la grave erreur syntaxique que voici: « Dès que j'ai reçu les renseignements, j'ai donné l'ordre... » Il fallait écrire: « Dès que j'eus reçu... » Mais la plupart du temps, les chroniqueurs hésitent à employer cette forme du passé, ne sachant trop s'ils doivent la conjuguer à l'indicatif ou au subjonctif. D'ailleurs, ils semblent pris de panique devant les pièges du subjonctif et de la concordance des temps. La plus anodine proposition concessive les expose à trébucher. Sous leur plume vous lisez: « Bien que la neige fondait »; or, la syntaxe commande: « Bien que la neige fondit », ou, selon la concordance réclamée par la proposition principale: « Bien que la neige eût fondu... »

Journaux et livres associent de plus en plus rarement la particule *ne* à la subordonnée qui dépend d'un « verbe de crainte » employé affirmativement. L'usage habituel suggère, pourtant, si l'on redoute l'événement, d'écrire et de dire: « Je crains qu'il *ne* vienne. » Sans avoir alors une valeur négative, *ne* ressemble à « une sorte d'écho de la négation implicitement contenue dans la phrase » et dans l'idée (A. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, p. 108); c'est pourquoi, je suppose, de grands écrivains, contrairement à l'usage, laissent tomber cette pseudo-négation, avec le risque d'affaiblir le lien qui rattache le français au latin (*timeo ne veniat*). Conciliants sur ce point, linguistes et grammairiens n'autorisent pas, cependant, l'omission de la particule *de* lorsqu'on fait suivre le verbe craindre d'un complément à l'infinitif. Ils critiqueraient donc « je craignais y trouver », maladresse rencontrée sous la signature d'un journaliste qui se pique d'avoir étudié à Paris. Ne craignons pas *de* respecter ici la règle offerte par Larousse et Robert, à la suite du vieux Littré.

Que de fois, imitant les écrivains négligents ou paresseux, le griffonneur pressé accole un seul complément à deux verbes qui se construisent différemment! « Monsieur X a refusé de commenter ou de répondre aux accusations », lit-on dans un quotidien. Au typographe le correcteur devait dicter: « Monsieur X a refusé de commenter *les* accusations (portées contre lui) ou d'y répondre. » Ou bien: « Monsieur X a refusé de répondre *aux* accusations (portées contre lui) ou de *les* commenter. » Il se peut que l'anglais tolère des tours semblables à celui que nous désapprouvons; le français ne les tolère pas.

J. D'ANJOU.

« Le temple de la lumière »



Pour vos ampoules
tubes fluorescents
et
fournitures électriques

BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P.,
secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal 274-2465*

Séminaire de Saint-Hyacinthe

450, rue Girouard Saint-Hyacinthe, Qué.

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue
par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal
(section classique)
et par le Département de l'Instruction publique
Directeur : Aurèle Daoust

COURS DU JOUR

Cours classique section nouvelle débutant en septembre 1964
Cours général 8^e à 11^e année
Cours scientifique 8^e à 11^e année (possiblement, nouvelle 12^e année)
Cours commercial 10^e et 11^e années

COURS DU SOIR

Cours général 8^e à 11^e année
Cours scientifique 8^e à 11^e année
Cours commercial 10^e et 11^e années

Les cours du soir se donnent à raison de quatre soirs par semaine.

1380, RUE GILFORD, Montréal 34 - Tél. : 525-2516

L'année poétique

André VACHON, S. J.

L'ANNÉE qui va se terminer avec les prochaines vacances aura été marquée par deux événements poétiques d'une importance majeure: la réédition des *Poèmes* de Grandbois et la parution des *Gisants* de Rina Lasnier. Mais autour de ces aînés, les jeunes poètes sont maintenant légion. La douzaine de recueils qu'on trouvera rassemblés dans la présente chronique¹ donne une idée assez exacte de la diversité de leurs visages.

« Littérature du Québec »

Voici le premier volume d'une série qui doit en comprendre huit. Pourquoi huit? Voilà ce que Guy Robert, directeur de l'entreprise, aurait dû nous dire. Le cinquième tome, par exemple, doit retracer *L'Évolution du roman*; mais le quatrième s'intitule déjà *Aspects de la fiction*. Que cache cet anglicisme? Nous ne le saurons peut-être jamais. Les deux premiers tomes soulèvent un peu la même question. Le deuxième doit être un *Choix de poèmes*, tandis que le premier, celui qui vient de paraître, est censé rassembler les *Témoignages de 17 poètes*. Mais ce premier volume est déjà, pour une large part, une anthologie: les poèmes y occupent autant de place que les textes en prose. Ce sont encore des témoignages, dira sans doute l'auteur, sans penser que le choix de poèmes qui doit constituer le deuxième tome pourrait être englobé, lui aussi, dans la même catégorie. On

nous annonce un recueil de témoignages, qui est pour moitié une anthologie, et une anthologie qui sera sans doute un recueil de témoignages. Dans la mythologie personnelle de Guy Robert, cela s'appelle « ne pas avoir le complexe du chef-d'œuvre ». Mais le public, et la critique elle-même, ne sont pas si exigeants. Ils demandent à l'écrivain d'avoir au moins le complexe de *l'œuvre*; de l'œuvre bien faite; de l'œuvre qui a un but précis, et qui le poursuit méthodiquement.

Cela dit, reconnaissons que ce livre demeure précieux, et à plus d'un titre. Il l'est d'abord par le nombre des inédits qu'il rassemble. On trouvera là les derniers poèmes de Grandbois, d'Anne Hébert, de Paul-Marie Lapointe, de Roland Giguère, d'Alain Horic, de Gatien Lapointe, d'André Major, et de curieuses proses de Chamberland. Les inédits d'Anne Hébert sont particulièrement remarquables, et il faut conseiller leur lecture à tous ceux qui éprouvent de la difficulté à entrer dans son œuvre. C'est peut-être par là qu'il faut aborder cette œuvre réputée hermétique. Il y a aussi les textes en prose où les poètes expliquent le sens ou la genèse de leur œuvre. S'ils ne sont pas tous d'une égale valeur, ils permettent du moins de parcourir tout l'éventail des poétiques qui fleurissent actuellement au Québec. En ce sens, le premier tome de *Littérature du Québec* témoigne de la richesse et de la diversité de l'expérience poétique, telle qu'on peut la vivre ici.

Luc Perrier

Il y a un mot qui vient spontanément à l'esprit, lorsqu'on referme le livre de Luc Perrier: voilà une poésie *ouverte*. Ouverte, non pas dans le sens de la fuite et de la dispersion, mais ouverte pour mieux accueillir, pour mieux rassembler. Cette poésie résiste à l'analyse; et si elle retient le lecteur, c'est moins par son imagerie ou sa thématique, que par une certaine circulation qui s'établit *en dessous* des mots, des vers et des poèmes. Ici, point de ces images verticales qui rompent la continuité de l'écriture, mais plutôt, un certain horizon poétique, partout présent, partout identique à lui-

même. Horizontalité de la terre et du ciel: voilà déjà ce qu'exprime la maquette de la couverture, où les mots « du temps que j'aime » apparaissent en surimpression sur un large disque bleu. Disque du ciel circonscrit par l'horizon, mais aussi, disque bleu de l'œil; car la poésie de Luc Perrier est tout entière soutenue par une certaine qualité du regard. Loin de plonger dans la solitude de l'inconscient individuel, elle est nettement tournée vers le monde, et c'est avec quatre yeux qu'elle construit son image. À l'horizon, comme au cœur de ce langage, il y a un certain *nous* qui fonde à la fois une écriture et une image du monde. *Du temps que j'aime*, c'est le poème de la relation heureuse, de l'accord avec l'autre et avec le monde et donc aussi, avec soi-même.

Gilles Derome

Toute poésie digne de ce nom est en état de recherche; mais celle de Gilles Derome l'est d'une manière bien particulière. On la sent inquiète au sujet de ses moyens d'expression, et cette inquiétude, elle ne cesse de la dire. Pendant toute la première partie du recueil, le poète est manifestement à la recherche des mots. « Il est un mot... », répète-t-il, à la manière d'un leitmotiv, qui répond d'ailleurs à un autre thème: celui, justement du Poète. Les mots, Gilles Derome veut les retrouver dans leur nudité, il faudrait presque dire: leur incongruité primitive. C'est sans doute pourquoi il accorde tant d'importance aux néologismes; entendons par là des mots rarissimes ou inexistantes, au regard du dictionnaire. Or, il me semble que le mot rare n'a pas, chez Derome, la même fonction que chez Saint-John Perse, par exemple. Chez ce dernier, il est toujours une trouvaille, il est toujours le terme d'une recherche réussie; tandis que chez Derome, le mot rare semble manifester l'échec du langage à nommer l'innommable. Qu'est, par exemple, « le vert acide des rambours aux pieds des ramequins », sinon un chiffre verbal destiné à *ne pas dire*, plutôt qu'à *dire*? « Il est un grand ramas de mots très seuls », dit ailleurs le poète, et tout son effort semble être de vendanger cette immense

1. LENA ALLEN-SHORE, *L'Orage dans mon cœur et Le Pain de la paix*, Montréal, Ed. du Lys, 1963 et 1964. — GILLES DEROME, *Dire pour ne pas être dit*, Montréal, Librairie Déom, 1964. — ISABELLE LEGRIS, *Parvis sans entrave*, Montréal, Beauchemin, 1963. — WILFRID LEMOYNE, *Sauf-conduits*, Montréal, Ed. d'Orphée, 1963. — GERTRUDE LE MOYNE, *Factures acquittées*, Montréal, L'Hexagone, 1964. — JEAN MÉNARD, *Les Myrtes*, Montréal, Beauchemin, 1963. — L.-R. PARADIS, *Carcimone*, Drummondville, Ed. de l'Axe, 1963. — LUC PERRIER, *Du temps que j'aime*, Montréal, L'Hexagone, 1964. — MONIQUE RICHER, *Aurore*, Ed. Nocturne, Montréal, 1963. — GUY ROBERT, *Littérature du Québec*, Tome I, Montréal, Librairie Déom, 1964. — H.-M. ROBILARD, O. P., *Blanc et Noir*, Montréal, Ed. du Lévrier, 1963. — GILLES VIGNEAULT, *Balises*, Québec, Ed. de l'Arc, 1964.

masse verbale. Les néologismes apparaissent alors comme un résidu d'un langage qui tend à se décanter. Ils sont à peu près absents de la seconde moitié du recueil, et l'on reste avec le vin pur de la parole qui nomme.

Wilfrid Lemoine

Le dernier recueil de Wilfrid Lemoine témoigne, lui aussi, d'une recherche. Comme chez Derome, il y a ici comme une première étape, négative, de l'expérience poétique; négative, mais nécessaire, car elle prépare la seconde partie du recueil, où toutes choses se trouvent réconciliées avec elles-mêmes, dans le poème. Dans la première partie, le monde est comme atomisé, car il est livré sans recours à la violence. « Nucléus fou », le cœur du monde menace de faire tout sauter. Cœur du monde qui est d'ailleurs, tout à la fois, le cœur de l'homme, toujours prêt à retirer l'accord qu'il établit entre les êtres, et le cœur de la matière, puisqu'on retrouve partout cet « atome » qui est sur le point d'éclater. Le poète devait dire cela, il devait passer par une phase destructrice, pour mieux reconstruire, dans la seconde partie du recueil, le monde, autour d'une image qui figure, à elle seule, la totalité du monde: celle de la maison. Noyau de l'accord universel, la maison l'est tout d'abord parce qu'elle est le lieu de l'amour: l'être en miettes trouve là quelqu'un qui le rassemble, qui le situe et l'oriente avec précision dans l'espace. Oui, il fallait parcourir de bout en bout l'expérience de la perturbation de langage, pour arriver, en fin de recueil, à ce seul vers régulier, mais qui marque, justement, la résolution finale de l'accord: « Chaudement conduis-moi dans l'amour du sextant. »

Jean Ménard

« Ce recueil fuit l'hermétisme », nous dit la prière d'insérer. Rien n'est moins sûr, encore qu'il s'agisse ici d'un hermétisme bien particulier. Le titre, déjà, laisse entendre que tout le recueil se construit sous le signe de l'irréalité. Pour l'homme d'aujourd'hui, et davantage encore pour l'homme d'ici, ces *myrtes* ne peuvent évoquer que des réminiscences littéraires. On n'est donc pas étonné de retrouver dans le recueil tout un vocabulaire, à la fois conventionnel et désuet, qui découpe à sa manière le domaine sémantique de l'irréel: réséda, pervenche, alcyon, sainfoin, ciron, halier, orfraie, nymphéas, scabieuse, thym, opalin, palombe, fragrance, etc. Tous ces mots, on se rappelle les avoir lus quelque part; et pour cause: depuis plus d'un siècle, ils sont réputés poétiques *a priori*. Mais voilà: dès qu'ils se trouvent en

contexte, un certain air de famille circule de l'un à l'autre, et l'on perçoit très nettement qu'ils conspiraient entre eux pour établir un univers auquel le mot *existe* ne puisse en aucune manière être appliqué. Exister: je veux dire *exister pour*, exister pour l'homme d'ici et de maintenant. En ce sens, les mots énumérés ci-dessus désignent des objets tout aussi irréels que les « primipiles », les « orins », les « prélegs » de Gilles Derome. Ces deux poètes ont à exprimer une certaine aliénation du langage. Mais il manque peut-être à Jean Ménard la pleine conscience de cette aliénation. Pourtant, ce langage, on le sent partout travaillé par des forces libératrices: comme on le sent mal à l'aise, à l'intérieur de l'alexandrin et de la forme fixe, souvent maintenus à coups de chevilles et d'improbables mariages de mots exigés par la rime. Ce qui manque à cette poésie, c'est une certaine audace; et il en faut beaucoup, en effet, pour regarder en face, au lieu de myrtes et d'alcyons, de vrais feuillages et de vrais oiseaux.

H.-M. Robillard, O. P.

Chez le P. Robillard, au contraire, l'inspiration est parfaitement accordée au vers régulier. Le poète, ici, a manifestement pris le parti de « faire des vers », et il n'a aucune prétention à faire de la poésie un instrument de recherche. Le vers régulier devient ainsi la forme idéale, pour un contenu qui s'est élaboré hors de lui. Matière et forme n'ont pas ici à se chercher, à s'adapter, à se créer l'une l'autre. C'est dire que le P. Robillard adopte un genre mineur, qui se situe en deçà d'une véritable problématique de la poésie. Il s'essaie parfois au verset claudélien — autre forme « régulière », en un sens. Mais là, l'inspiration devient plus oratoire, et l'on a devant soi moins un poète, qu'un professeur, ou un prédicateur. Et l'on a hâte de retrouver l'habile et très sincère artisan de l'octosyllabe et de l'alexandrin.

Gertrude Le Moyne

Factures acquittées, les poèmes de Gertrude Le Moyne sont brefs, presque lapidaires, centrés, chacun, autour d'un objet, d'une situation. Ils excluent presque délibérément toute idée de recherche et de cheminement. Il y a ici comme une obstination à limiter le champ de perception. Tout se passe comme si les choses ne devaient pas avoir de résonances, d'auréole, ne devaient pas être prises dans un réseau de relations. Cela fait une poésie un peu myope: elle prend son objet de trop près, et celui-ci a tôt fait d'occuper, puis d'obstruer le champ de vision. Il y a là, bien sûr, une authentique option poétique, et qui peut être

valable. Gertrude Le Moyne pourrait ainsi donner le sentiment de l'immédiateté de la perception. Mais sa poésie demeure, dans une certaine mesure, inhumaine, car elle vise trop à restituer les choses dans leur « objectivité », à les soustraire à ce courant que Saint-Denys Garneau appelait la « rivière des yeux ». A Gertrude Le Moyne il manque peut-être encore d'avoir réconcilié les choses avec le regard qui les fait exister.

Monique Richer

C'est une voix très frêle que celle de Monique Richer. Elle se tient dans un registre moyen, loin des extrêmes, loin, aussi, des sentiments qui se définissent par des mots simples. Ce n'est nullement du désespoir qu'il y a dans ses premiers poèmes, mais plutôt une sorte de désespérance qui arrive très difficilement à trouver une voie d'expression. Monique Richer n'arrive pas aisément à traduire ses sentiments, elle demeure volontiers au niveau d'une expression un peu trop simple, et trop peu élaborée. Vers la seconde moitié du recueil, la tonalité des poèmes commence insensiblement à changer; une sorte d'espoir se fait jour, et autour de lui, le premier noyau d'un univers poétique: images de lumière et de chaleur, traversées de mouvements et de bruits, tous extrêmement discrets, mais toujours précis. Et l'on a le sentiment que Monique Richer trouve enfin là son vrai registre.

Louis-Roland Paradis

Avec *Carcinome*, nous voilà devant un langage, non point plastique, mais instable, extrêmement instable. Ici, la poésie tend toujours vers la prose; vers une prose qui, sans doute, demeure poétique; mais le spectacle de ce langage qui n'arrive pas à cristalliser, à trouver le chemin de sa logique interne, induit une sorte de malaise chez le lecteur. Les pièces se suivent, sans autre rupture que celle d'une numérotation en chiffres romains; et pourtant, on passe, dans l'espace de quelques pages, du vers libre au conte en prose. Le poète est manifestement à la recherche d'une forme, de sa forme; et peut-être l'a-t-il trouvée, dans ces proses poétiques qui tiennent à la fois du conte et de l'illumination. Là, enfin, ce sont les mots, et non plus les idées ou les choses, qui deviennent la matière du poème.

Gilles Vigneault

On l'a dit, et il faut bien le répéter: Gilles Vigneault est meilleur chansonnier que poète. Chantées, ces pièces auraient peut-être une tout autre couleur. Mais ce n'est pas sûr. Car le lecteur

ne peut être qu'exigeant pour Vigneault, et trop de choses l'agacent, dans ces *Balises*: une simplicité trop concertée; une certaine mollesse, une certaine absence d'agressivité dans la pensée, et dans le regard même qui est posé sur les choses; et partout, une sorte de « bougé » qui efface les contours, estompe les points de repère, et empêche justement ces poèmes d'être jamais des balises. Cependant, le livre plaira aux amateurs de poésie facile. C'est dire aussi qu'il est destiné à un assez vaste public.

Isabelle Legris

Que dire de cette poésie? sinon qu'elle se défait, sous le regard, au lieu de se construire. On se trouve ici devant un

texte sans nœuds, sans carrefours, sans chemins. De belles images, deci delà, mais isolées, mais qui ne débouchent pas les unes sur les autres, sur un en-dessous ou sur un au-delà d'elles-mêmes. Certaines de ces images sont même très belles, et c'est pourquoi le recueil est finalement d'une lecture agréable. Le livre refermé, on se dit qu'on vient de parcourir un immense chantier poétique; il y a là un matériel imaginaire considérable, et qui ne demande qu'à entrer dans une construction. A la réflexion, on se dit que cette construction apparaîtrait peut-être plus nettement, si Isabelle Legris avait consenti à élaguer, si elle s'était méfiée à temps de sa facilité. Décantée, concentrée, sa poésie prendrait sans doute l'éclat qui lui manque encore.

Lena Allen-Horne

La poésie de Madame Horne n'est peut-être pas très poétique, mais on ne peut certes pas lui reprocher de n'être pas sincère. Écrite avec le cœur, naturellement ouverte aux grands et bons sentiments, elle coule sans se poser de questions sur la manière dont elle chemine. *Le Pain de la paix* contient surtout une élégie sur J. F. Kennedy, ce qui amène le poète à chanter, sur le même ton, la douleur de Jacqueline K. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cela n'est pas d'une sentimentalité exagérée. Cela, je le répète, est sincère, cela vient du cœur. Et il existe tout un public que ce langage touchera certainement.

Collège Brébeuf, Montréal.

Le théâtre

C'ELA devait arriver. Comme je m'en plaignais dans ma dernière chronique, il y a eu trop de spectacles en même temps, le mois dernier. Pour ma part, j'en ai manqué plusieurs, spécialement ceux des jeunes étudiants des collèges métropolitains, lors de leur deuxième festival au Gesù dont on a dit beaucoup de bien. Mais, voilà, je ne jouis pas encore du don de bilocation. Alors... A moins que *Relations*, comme les grands et riches journaux, double ou triple le nombre de ses chroniqueurs!

*

Dans la deuxième moitié d'avril j'ai continué à « couvrir » les spectacles de la troupe Renaud-Barrault. Quatre œuvres bien différentes l'une de l'autre où les talents divers des comédiens du Théâtre de France ont pu de nouveau se manifester.

LA DOUBLE INCONSTANCE

Assez récemment, la Troupe du Nouveau-Monde avait présenté, avec un succès d'estime, *la Double Inconstance* de Marivaux. Nous avons pu revoir cette comédie, au Saint-Denis, dans une mise en scène de Jean-Pierre Granval, qui jouait aussi le rôle d'Arlequin.

Les subtilités infinies de l'amour: voilà l'unique thème de Marivaux. Dans *la Double Inconstance*, il analyse sous nos yeux le glissement, imperceptible

d'abord mais réel, d'un double amour, sincère pourtant, vers d'autres objets, comme un ruisseau qu'un rien parfois, une branche morte, un caillou, divise tout à coup en deux filets nouveaux qui ne se rejoindront jamais plus. Marivaux est tout à fait à l'aise dans ce jeu de cœurs qui se cachent ou s'étalent, s'offrent pour se reprendre aussitôt, se cherchent, se creusent, essaient de se connaître et découvrent enfin que ce qu'ils prenaient pour de l'amour était de l'amitié ou ce qu'ils croyaient de la pure amitié ressemblait étrangement à de l'amour. J'avoue que les mœurs brutales de notre temps ne nous prédisposent pas à goûter facilement ce genre de sentiments et surtout la manière de les traiter. Mais comme cette délicatesse de langage et de manières, ce total raffinement, nous reposent cependant et nous enchantent pour peu qu'on s'y abandonne bonnement!

Non pas, cependant, que la satire acerbe et caustique soit absente de cette comédie: satire des roueries de cour, de la corruption des puissants, du faux honneur des nobles et de leurs richesses en regard de la misère des paysans, mais le ton qui condamne ou ridiculise ces travers et ces vices garde toujours une dignité et une réserve complètement perdues de nos jours.

Le jeu de la troupe du Théâtre de France n'insiste pas trop sur cet aspect revendicateur et social de la pièce; il

souligne plutôt l'inconstance du cœur humain et ses effets sur les personnages. Avec raison d'ailleurs nous sommes ici, en effet, dans l'universel, toujours vrai et toujours actuel.

La Double Inconstance a permis à la jeune Dominique Arden de remplir un rôle de premier plan, celui de Silvia, personnage clé de la pièce, enjeu de l'amour et d'Arlequin et du Prince. Qui épousera Silvia, voilà toute la comédie? Ce personnage de Silvia n'est pas simple: un côté jeune fille mutine, naïve et simple; un côté aussi jeune femme qui s'interroge, hésite, s'analyse, peut être cruelle, apprend déjà à se battre. Dominique Arden est plus à l'aise en jeune fille qu'en jeune femme.

Au contraire, Simone Valère — qui une fois encore domine la distribution — est femme par excellence. Elle est une Flaminia parfaite d'intelligence, de finesse, de nuance, de rouerie aussi et d'une élégance consommée. Un personnage idéal de Marivaux — ce qui est rare!

De son rôle d'Arlequin, Jean-Pierre Granval a dégagé les éléments de bonhomie, de naturel caustique du petit villageois passablement éberlué de ce qu'il voit — et mange! — à la cour du Prince. Il devient une proie assez facile pour la rusée Flaminia, au point qu'on peut se demander comment un tel Arlequin a pu, non pas aimer la belle Flaminia, c'est tout naturel, mais bien être

aimé de la belle Flaminia, ce qui est moins naturel... Marivaux demande aux interprètes de ses personnages des tours de force, parfois, qui sont loin d'être faciles à accomplir.

LE PORTRAIT DE MOLIÈRE

Dans la même soirée, un programme double. Pour faire suite à *la Double Inconstance* toute la troupe nous a tracé le *Portrait de Molière*, texte de la vie de Molière par Jean-Louis Barrault, expliquée, justifiée, exaltée, éclairée par de nombreux extraits tirés de l'œuvre de Poquelin. Une belle Séance de Classe, à laquelle on a convié les parents, à cause de la qualité du spectacle qui a été préparé avec une ferveur à nulle autre seconde, parce qu'on l'aime bien Molière, le plus grand homme de théâtre de la France! Tout comme pour un arrangement floral destiné à l'ornement d'un salon, il y a beaucoup d'artificiel dans un spectacle de ce genre. Mais l'arrangement de Barrault muni de fleurs de choix, distribuées avec goût, méritait un prix, ou sûrement un premier accessit!

LA VIE PARISIENNE

Pour terminer sa tournée chez nous, la compagnie du Théâtre de France nous a présenté l'ébouriffante farce de Meilhac et Halévy mise en musique par Offenbach, *la Vie parisienne*. Le nom d'Offenbach a rejeté dans l'ombre ceux des auteurs du livret, qui ont pourtant le mérite de l'heureux agencement des péripéties loufoques de cette folle aventure d'un assez sot baron suédois en mal de s'amuser à la mode de Paris, comme on savait le faire sous Napoléon III, c'est-à-dire en galanteries diverses, agrémentées de musique entraînante, de danses désinvoltes, abondamment arrosées de champagne. Une manière comme une autre de préparer la défaite de 1870!

Un opéra-bouffe, voilà *la Vie parisienne*. La troupe de Barrault, au grand complet, nous en a mis plein les yeux, dans un rythme endiablé, et pourtant avec une précision et une rigueur incroyables. Admirable leçon de perfection technique. Aucun accrochage malgré une infinie variété de mouvements et de situations. Tout parfaitement en place, avec grâce, élégance et grande joie. Ici, le jeu, le chant, la danse s'unissent harmonieusement pour produire un spectacle extrêmement brillant, haut en couleur, d'une vie débordante. Sur ce plan, les comédiens se sont surpassés et ont mérité les enthousiastes ovations des spectateurs. Heureusement, le bon Monsieur « K », tsar moderne de toutes les Russies, prude par surcroît, n'assistait

pas à la représentation: une fois de plus, il eût été scandalisé du « French can-can » des danseuses! En fait, il faut être très habile pour voir quoi que ce soit de « pas bien » pendant les voltiges ultrarapides de ces dames et de leurs multiples jupons...

Ce n'est pas pourtant sur ce succès populaire et léger que la troupe française a voulu nous faire ses adieux. Les Directeurs du Théâtre de France, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault ont tenu à satisfaire nos amateurs du théâtre dit d'avant-garde, avec une pièce de Samuel Beckett: *Oh! les beaux jours*.

OH! LES BEAUX JOURS

Je dis, une pièce, comme tout le monde, parce que Barrault désigne ainsi cette œuvre de Beckett. Pour moi, je l'appellerais volontiers un long monologue poétique, en insistant davantage sur les « beaux jours », la vie d'une femme, une vie qui s'achève et dont on veut en quelques instants précieux rappeler certains moments privilégiés. La mise en scène requise et réalisée au Stella, qui nous montre l'unique personnage s'enfonçant graduellement dans la terre d'une plaine aride et désolée, ne change rien à l'affaire. *Oh! les beaux jours* n'est pas une pièce. Encore moins que *la Voix humaine* de Cocteau, qui avait du moins le mérite d'évoquer devant nous, — avec ses éléments successifs — le drame intense d'une femme délaissée — et qui en meurt.

A propos de Beckett, il est assez effarant, aussi, de le voir comparé par Barrault à Eschyle et Racine. Tout de même! Quand on dénombre les soi-disant chefs-d'œuvre d'hier et d'aujourd'hui, maintenant enfouis sous la poussière de nos bibliothèques et de l'oubli, il y a lieu d'être très modeste dans nos comparaisons et prophéties. Attendons la réponse de la vraie renommée, celle du temps.

Toutes ces remarques aigres-douces n'enlèvent rien au plaisir de l'esprit que Madeleine Renaud nous a procuré par son interprétation si mesurée et naturelle de cet étrange monologue. Elle en a détaillé avec grande intelligence le texte souvent poétique, parfois précieux et forcé, porteur, malgré tout, de sérénité et d'espoir. L'attention soutenue des spectateurs et leur silence profond pour ne rien perdre des mots ailés que Madeleine Renaud lançait de sa prison de terre semble la preuve de leur intérêt certain à l'égard de l'œuvre et de l'interprétation. Il est vrai qu'il y a aussi le silence — non moins profond — de l'ennui...

Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés

Ingénieurs-conseils

615, RUE BELMONT,
MONTRÉAL-3

LARK

LARK

387-7133

Provost Auto Electric Ltée

8305, SAINT-LAURENT

PIÈCES ET ACCESSOIRES
STUDEBAKER
Vente et Service

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

LES AMANTS TERRIBLES

Chez les Anglais, Noël Coward est le spécialiste du théâtre qu'on appelle de boulevard. Il jouit, c'est incontestable, d'un don prodigieux de bâtisseur d'intrigues pleines de vie, d'imprévu, d'originalité, de péripéties et de rebondissements cocasses et amusants. On ne s'embête pas à ces spectacles, toujours animés d'un rythme endiablé, du moins dans les œuvres que je connais de lui.

Aussi, le Rideau-Vert ne pouvait se tromper en nous conviant à poursuivre dans leurs aventures folichonnes *les Amants terribles* de Coward, sur la scène du Stella. Cette comédie vive, légère et spirituelle a permis au couple Brind'Amour-Poirier de mettre en splendide lumière leur grand talent à tous deux. Heureusement que l'auteur leur réservait le gros morceau du gâteau, car, vraiment, je ne viens pas à me faire au ton trop souvent pleurnichard, même presque larmoyant de Jacques Galipeau, au jeu pourtant intelligent. Fait assez étrange, Galipeau — est-ce la faute des personnages qu'on lui demande d'interpréter ? — réussit parfois à nous amuser, à nous faire rigoler, précisément par ces airs de tristesse et de découragement, et aussi d'insatisfaction chronique qu'il ressent ou, du moins, manifeste.

Noël Coward n'a rien de profond, certes, mais il a un esprit fou qu'il détaille dans un style percutant, alerte, qui fait mouche à tout coup, et fort amusant. Il ne laisse pas beaucoup à penser, mais il n'ennuie jamais. Dans ce

genre de spectacles, les comédiens du Rideau-Vert deviennent de plus en plus de véritables virtuoses, assez difficiles à surpasser.

FIN DE PARTIE

Un autre Beckett. A l'Egrégore, cette fois. Une reprise de *Fin de partie*.

Je le dis tout de suite, cette représentation d'un monde avili, abject, absurde, me paraît fausse et trompeuse, comme étant bien plus la projection artificielle d'esprits fumeux et mal équilibrés que la prise de conscience saine et positive des choses. Cette conception noire et pessimiste ne répond, en tout cas, certainement pas à celle de la majorité de notre population, si elle rencontre les notions livresques de quelques jeunes intellectuels nourris de lecture existentielle, déjà périmée, d'ailleurs, en Europe, maintenant que la prospérité s'y est de nouveau installée.

Ce théâtre constitue donc un bon document d'une époque, celle de la guerre et de l'après-guerre de 1939 — que les jeunes de vingt ans, aujourd'hui, n'ont absolument pas connue, sauf à travers l'angoisse et les souffrances de leurs aînés — et d'un lieu — celui dont nous subissons surtout et fatalement l'influence, — la France, la France de la défaite, de l'occupation, du maquis, des procès politisés de la libération, la France des frères ennemis, des haines inexpiables. Ce n'est pas là un théâtre universel et pérenne, car trop enté sur l'actuel et le transitoire.

Aussi, je trouve assez bizarre et troublant l'engouement, chez nous, d'une certaine jeunesse cultivée, pour cette formule théâtrale. Est-ce, chez elle, pose, envoûtement littéraire, besoin d'être à la page, goût morbide de la violence, besoin exacerbé de libération, ou conviction profonde et sincère ? N'est-ce qu'un bobard, ce mot de Claudel que l'on clamait hier : La jeunesse est née pour l'héroïsme ? Matière évidente à réflexion pour les psychologues, sociologues et penseurs !

En attendant le résultat de leur enquête, je puis dire que *Fin de partie* a été bien servi à l'Egrégore. Jean-Louis Millette, en particulier, a été exceptionnel de présence dans son interprétation de Clov, loque humaine asservie et attachée, comme un forçat à son boulet, par une sorte d'incarnation de l'égoïsme fondamental et de la bêtise, Hamm, bien rendu par Jacques Godin, coutumier des « durs ».

Mais, bon Dieu, qu'on respire avec délices l'air frais et revigorant de la nuit, à la sortie de tels spectacles. Cela nous réconcilie avec notre si long printemps...

*

Le temps — et l'espace — me manque malheureusement pour parler cette fois-ci des intéressantes représentations du Théâtre du Nouveau-Monde et des Apprentis sorciers, qui viennent de terminer leur saison. J'en causerai à loisir dans la prochaine chronique.

AU FIL DU MOIS

La prévention des accidents du travail : une responsabilité conjointe

Deux idées se dégagent du récent congrès de l'Association de prévention des accidents industriels du Québec : prévenir les accidents constitue un impératif de devoir parce que c'est la personne humaine qui est en cause, et la tâche en revient conjointement aux employeurs et aux travailleurs, qui s'expriment normalement par leurs organisations respectives.

L'A. P. A. I. est la plus importante de cinq associations de prévention formées en vertu de l'article 110 de la Loi des accidents du travail. Tous les employeurs qui doivent contribuer au fonds d'assurance générale de la Commission

des accidents du travail font nécessairement partie de l'une ou l'autre de ces associations, et la Commission finance leurs activités par une addition à la cotisation imposée à chaque employeur. L'A. P. A. I. compte 27 inspecteurs, qui visitent les usines et les chantiers de ses 30,000 membres.

Le congrès offrait aux participants de nombreux exposés sur diverses mesures de sécurité dans telle ou telle industrie. Il comportait aussi deux tables rondes sur la Loi des accidents du travail. En tout cela, primauté de l'homme. De fait, les accidents sont nombreux au Québec, même si la situation n'est pas plus mauvaise qu'ailleurs : au cours de l'année 1963, la Commission des accidents du travail a reçu plus de 135,000 réclamations (près de 600 par jour ouvrable),

dont 30% impliquent plus de trois jours de travail perdus.

Parmi les conférenciers, notons la présence d'un ouvrier, pendant plusieurs années président de son syndicat et organisateur de campagnes de sécurité menées avec l'appui de son employeur. On parle beaucoup, présentement, de collaboration patronale-ouvrière, de rencontres hors de la table de négociation sur des points d'intérêt commun. La prévention des accidents du travail paraît privilégiée de ce point de vue : elle est faite pour les travailleurs, et elle ne peut être efficace sans leur participation.

Aussi regrette-t-on que l'A. P. A. I. n'insiste pas davantage sur la nécessité de comités conjoints, tant au niveau de l'entreprise qu'à celui des industries et de l'économie en général. De l'extérieur,

l'A. P. A. I. donne l'impression qu'elle veut organiser la prévention uniquement par les employeurs, entre les employeurs. Symbole de cette exclusivité, l'absence de tout représentant syndical à la table d'honneur. Plus sérieuse, l'absence de toute mention, dans le Rapport annuel, des comités mixtes de sécurité: il en existe dans quelques entreprises et on sait que l'association en favorise l'établissement. Mais on ne voit pas encore qu'elle y attache l'importance qui leur revient. Il faut, croyons-nous, que l'A. P. A. I. intensifie son effort en ce sens. C'est ce que rappelait le ministre du Travail dans son allocution de clôture.

On a déjà demandé au gouvernement, disait-il, d'amender la Loi des accidents du travail pour rendre obligatoire la formation de comités de prévention ouvriers-patronaux, dans les entreprises, et d'imposer des sanctions pour tout délit au code de prévention adopté...

Pourquoi patrons et ouvriers... ne prendraient-ils pas eux-mêmes l'initiative de former des comités et de s'occuper de prévention?...

Je crains fort cependant que si les parties intéressées n'acceptent de prendre leurs responsabilités, dans le domaine de la prévention, l'Etat en vienne à prendre les mesures nécessaires et justifiables pour amener cette coordination d'efforts si nécessaire dans la lutte livrée aux accidents du travail.

Les intéressés comprendront l'avertissement. Pour leur propre avantage, pour le plus grand bien des travailleurs et pour le bien général de la société.

Gérard HÉBERT.

Nos meilleurs vœux à « Monde nouveau »

A l'occasion de son 25^e anniversaire, la revue *Monde nouveau* — connue autrefois sous le titre de *Nos cours*, — organe de l'Institut Pie-XI des Sulpiciens de Montréal, publie un numéro spécial d'une exceptionnelle importance. L'œuvre accomplie parmi nous par l'Institut Pie-XI et sa vaillante revue est trop belle et trop riche pour que nous ne profitons pas de la circonstance pour la signaler à nos lecteurs. C'est essentiellement une œuvre d'éducation sociale et chrétienne, une œuvre d'éducation des adultes, de formation de tout l'homme dans le monde d'aujourd'hui.

Durant plus de vingt-cinq ans, le fondateur, M. Jean-Baptiste Desrosiers, P. S. S., fut présent sur tous les fronts et sur toutes les tribunes de l'action sociale et catholique; ce fut un grand apôtre, et il n'était que juste que *Monde nouveau* en ce numéro lui rendit hommage. Voyant venir une période d'instabilité intellectuelle, de troubles sociaux et de doutes religieux, il fonda un institut qu'il voulait être une réponse à l'inquiétude du

monde moderne, un institut qui donnerait en particulier aux laïcs appelés à le fréquenter de profondes convictions sociales et religieuses. Plus que jamais, aujourd'hui que tant d'esprits se demandent quelle est la place de la religion dans notre société et même si elle y a encore une place, l'œuvre de l'Institut Pie-XI apparaît nécessaire. Nous lui souhaitons de continuer à aller de l'avant et de bâtir, pour sa part, le monde social et religieux de demain.

Richard ARÈS.

Les jeunes et les adultes

L'Action catholique canadienne s'est efforcée, cette année, d'améliorer les rapports entre les jeunes et les adultes. Trois mouvements, l'Action catholique ouvrière, la Jeunesse ouvrière catholique et la Jeunesse rurale catholique, ont publié le résultat d'un sondage effectué par chaque mouvement dans son milieu. Ces enquêtes, de l'aveu même des auteurs, sont partielles et non scientifiques; elles reflètent cependant la situation d'une certaine classe.

Le manifeste de la J. R. C. couvre les champs de la famille, des loisirs et du travail, cependant que les sondages de l'A. C. O. et de la J. O. C. s'en tiennent uniquement à la famille.

A la campagne ou en ville, d'après les témoignages, il existe un certain dialogue, mais non un *vrai* dialogue entre les parents et les jeunes. Les causes en sont multiples: manque de préparation des parents à leur tâche d'éducateurs, démission du père de famille écrasé par un travail abrutissant, évolution trop rapide du milieu social qui laisse les parents désarmés, différence du niveau d'instruction entre les parents et les jeunes, etc.

Là où manque le dialogue, apparaît une crise d'autorité. Si quelques parents pêchent par autoritarisme, un plus grand nombre laissent trop faire, surtout en ce qui concerne la catégorie des jeunes travailleurs. Ceux-ci paient une légère pension et gaspillent le reste de leur salaire. Par contre, dans le cas des jeunes ruraux et des jeunes étudiants, on souhaiterait davantage une véritable éducation à la liberté.

Si le dialogue manque, s'il y a crise d'autorité, il s'ensuit que les responsabilités dans la famille ne sont pas équitablement réparties entre le père, la mère et les jeunes. La conséquence pour les jeunes est qu'ils n'apprennent pas à développer le sens des responsabilités.

Le défaut d'intégration à la famille a des répercussions sur la société et l'Église. Les jeunes ruraux ne s'intéressent pas

suffisamment aux organismes professionnels. Quant aux jeunes ouvriers, on ne nous dit pas s'ils prêtent attention aux syndicats.

Là où les jeunes sont insuffisamment guidés par leurs parents, tout est remis en question, même les valeurs religieuses. Plusieurs jeunes les rejettent, en rejetant d'un bloc toutes les valeurs traditionnelles.

L'A. C. O. a publié le tract *Parents inquiets, jeunes insatisfaits*, qui situe très bien le problème et indique des éléments positifs de solution. C'est dans cette voie qu'il faut s'engager. Rien ne sert de gémir; il faut agir.

Les trois mouvements dont nous avons parlé ont tracé des programmes d'action à courte et longue portée que nous encourageons de tout notre cœur.

Il y aurait intérêt à confronter ces enquêtes avec celle menée chez les étudiants des collèges classiques de Montréal par la revue *Collège et Famille*. Malgré de réelles différences, on s'apercevrait que certains problèmes de fond demeurent communs à toutes les classes de la société, et qu'il faut les envisager avec objectivité et courage. A ce prix, nous aiderons vraiment les jeunes à construire le monde de demain.

J.-P. LABELLE.

Entre camarades

Bien sûr, l'incompatibilité d'humeur entre les camarades Krouchtchev et Mao n'est pas la raison profonde de la querelle entre Chinois et Russes. Elle ajoute quand même du pittoresque à une discussion assez abstruse sur la théorie léniniste de la coexistence pacifique, la nature de l'internationalisme prolétaire, la lutte pour la gloire indivisible du premier rang, la géographie des frontières, etc.

Dans ce débat historique, M. Krouchtchev déploie une imagination plutôt populaire. Le camarade Mao, son aîné de 4 mois, n'est qu'une « vieille galoche usée, tout juste bonne à placer dans un coin de la pièce », ce qui n'est pas très courtois. Mao, par contre, bien que porté, comme on sait, vers la poésie, ne procède pas toujours par allégorie et allusion: « Vieux chauve », « bouffon », a-t-il dit du camarade Krouchtchev, « gros embourgeoisé », bon pour les « poubelles de l'histoire ». Krouchtchev qui sait que Mao a encore plus de difficulté que lui-même à nourrir et à vêtir son peuple parle de « goulasch » et de « bol de riz », de bien-être et de pantalons: « Il ne nous suffit pas d'avoir un pantalon. Nous n'avons pas fait la révolution pour avoir une vie pire qu'avant de prendre le pouvoir. »

D'où les gros mots autour des guerres évitables ou inévitables. Krouchtchev, voulant justifier le traité sur l'arrêt des expériences nucléaires, affirme que la bombe atomique ignore la distinction des classes. A ces mots hérétiques, Mao bondit. Krouchtchev n'est qu'« un tigre de papier » comme les Américains, comme Hitler dont « il ne reste rien ». Tigre de papier, la puissance américaine ? de répliquer Krouchtchev. Oui, mais avec des « dents atomiques » : « Il faut être un enfant ou un crétin pour ne pas avoir peur de la guerre. » Mao ne se retient plus. Il y va carrément. De poétique son langage devient grossier : « Nous ne permettrons ni aux Russes ni aux Américains de verser leurs excréments sur nous. » En Chinois, l'expression serait encore plus verte...

Sans doute, si Dieu leur prête vie, ces deux vénérables septuagénaires enrichiront l'anthologie des injures. Mais les suprêmes insultes ont déjà été lancées.

Krouchtchev: Dogmatiste!

Mao: Révisionniste!

K.: Nationaliste!

M.: Impérialiste!

K.: Raciste!

M.: Raciste toi-même!

Mais que fait-on entre camarades de la Constitution chinoise? Article 10: « L'amitié sino-soviétique est indestructible. »

L. D'APOLLONIA.

Du côté de Saïgon

Une légende veut que le président Diem ne soit pas mort. Dans les montagnes où il se cacherait, il attendrait son heure. Il n'était pas bon vivant comme le général Minh, le protégé du State Department, et il n'embrassait pas les bébés comme le général Khanh. Au moins donnait-il un sens à la croisade qu'il prêchait, quitte, à la manière des héros de la légende, à insulter l'adversaire avant de l'attaquer. Qu'il l'aimât ou non, le peuple savait à quoi s'en tenir et à qui obéir. Depuis, le sait-il ?

Les bandes viet-congs ne se contentent plus de disparaître pour réapparaître au moment des « coups ». Elles payent d'audace et s'attaquent, en pleine ville, aux Américains, font sauter un porte-avion, ce qui ne s'était jamais vu sous Diem. De plus, ni la révolution de l'automne dernier ni le « putsch » de janvier n'ont instauré l'honnêteté dans le gouvernement et la démocratie dans le pays, comme les naïfs s'y attendaient. D'ailleurs, que le général Khanh fasse des visites éclair au front et aux hautes stratégies, exhorte soldats et

civils, manifeste le plus beau courage militaire et les plus profondes vertus politiques, cela ne suffira pas pour mettre fin à la guerre. Aussi longtemps que le partage du pays au 17^e parallèle ne garantira que la *seule inviolabilité* du Nord Viet-nam, elle trainera en longueur.

Quatre fois en six mois, un homme qui a fort à faire, M. Mc Namara, secrétaire à la Défense américaine, s'est rendu à Saïgon. A voix basse, — nous sommes à la veille des élections présidentielles, — Washington pèse l'alternative: ou porter la guérilla sur les arrières, ou chercher la neutralisation de toute l'ancienne Indochine, l'une ou l'autre décision étant grosse de conséquences.

Qui ne préférerait la solution politique? Celle-ci, toutefois, n'aura de chances que si en « désaméricanisant » le Sud Viet-nam, on « décommunise » le Nord Viet-nam. Autrement, loin de porter la paix, on risque de semer la confusion et la subversion dans toute l'ancienne Indochine. Pour que la solution politique soit un facteur de stabilité, il faudra la bonne volonté de Pékin, aujourd'hui aussi bien que demain. Et qui peut s'imaginer, sans au moins un doute, qu'on puisse décommuniser le Viet-nam, sis à l'ombre de l'immense Chine?

La drôle de guerre a sans doute ses embarras; la drôle de politique a également les siens. De toutes façons, on se rend compte que le renversement du gouvernement Diem, auquel le président Kennedy avait donné sa bénédiction, n'a pas apporté de solution. L'inquiétude plane sur Saïgon. S'il est vrai que l'imagination populaire, qui se moque des faits précis, fait passer Diem à la légende, c'est que le peuple attend un sauveur.

L. D'APOLLONIA.

Une législation sur le livre?

Les libraires réclament, sur le commerce du livre, une législation dont la réglementation, disent-ils, en normalisant leurs rapports entre eux et avec leurs clients, individuels ou collectifs, les sauverait de la faillite. Personne ne tient à voir disparaître les quelque cinquante librairies culturelles qui font actuellement affaires et accomplissent un rôle utile dans la province; on ne peut qu'applaudir à l'idée que la Commission Bouchard, à la suite des professionnels du livre, a reprise en détail. Il faut reconnaître que les propriétaires de librairies auraient apporté à leur survie une contribution capitale s'ils avaient

réussi eux-mêmes à s'entendre, à supprimer, par des moyens corporatifs appropriés, l'anarchie qui règne dans leur commerce et à arrêter une politique de promotion culturelle par le livre.

Avant de légiférer sur un problème aussi complexe et touffu, le gouvernement provincial doit consulter tous les intéressés, évaluer toutes les répercussions sur les budgets des institutions d'enseignement, subventionnées ou non, et juger toute la portée politique et sociale du geste qu'il va poser. Sans quoi, comme pour le bill 54, il fera de la mauvaise législation et devra reprendre son projet de loi.

Bien des mesures rallieraient tout le monde, comme structurer le commerce du livre, protéger le commerce local contre la concurrence insolite des grossistes, imposer des normes de compétence aux libraires, aider l'édition canadienne sous la forme de prêts remboursables. Par contre, fixer le prix de détail des livres importés, rendre obligatoire pour les livres canadiens le prix fixé par l'éditeur, interdire au libraire de faire des remises à des individus, à des coopératives ou à des institutions non accréditées comme librairies, obliger les corporations ou institutions subventionnées par l'État à acheter des librairies accréditées et au prix de détail fixé, toutes ces recommandations que certains voudraient voir devenir articles de loi sont grosses de conséquences et exigent un examen sérieux, conduit avec justice et équité pour tous.

Jusqu'ici, à part les commissions scolaires, on a surtout entendu les vendeurs de livres; désormais il s'impose de consulter tous les acheteurs, d'abord ceux qui seraient le plus affectés, les bibliothèques publiques, scolaires et spécialisées. Les quelque cinq mille bibliothèques, dont le rôle culturel dépasse sans conteste celui des quelques librairies culturelles, ont un mot important à dire. Le témoignage de leurs directeurs permettra de savoir les conséquences précises de la hausse du prix des volumes: quelle diminution elle entraînerait du total des livres achetés dans l'année, titres et quantités. Sans compter que l'interdiction d'acheter directement en Europe, et le ralentissement du service qui résultera de la centralisation des achats, priveront certaines bibliothèques de titres qui leur sont indispensables et priveront toutes les autres du caractère d'actualité de leur service d'exposition de nouveautés. Des gens compétents ont estimé que, dans l'ensemble, le budget des bibliothèques, par l'application des recommandations du Rapport Bouchard, serait diminué d'une partie notable, allant d'un neuvième à un sixième. Les commissions

scolaires, les institutions d'enseignement et les bibliothèques peuvent-elles accepter cette réduction de leur service? Les ministères concernés sont-ils prêts à combler la différence pour assurer le service actuel, déjà insuffisant? Il s'agit de plusieurs millions de dollars.

D'autres aspects mériteraient considération. Je signale toutefois, en terminant, puisqu'il semble que les formules de Régie et de Maison du Livre qu'on a proposées ne toucheraient que l'imprimé français, que l'établissement d'une telle réserve à l'intérieur du territoire québécois me paraît loin d'une « politique de grandeur » et révèle la fragilité du projet mis de l'avant.

En conséquence, une équipe d'hommes représentant tous les secteurs concernés devrait reprendre et achever l'étude commencée par le Rapport Bouchard.

Jacques COUSINEAU, S. J.

« La jeunesse étudiante du Québec en 1964 »

Collège et Famille a mené depuis quelques mois, auprès des « philosophes » d'une quinzaine de collèges classiques de la région de Montréal (11 masculins et 5 féminins), une enquête sociologique dont le rapport paraît dans le numéro double d'avril-juin 1964.

Que penser de cette enquête et du portrait qu'elle trace de nos étudiants de collège 1964? Il faut, croyons-nous, en dire grand bien.

En effet, le questionnaire en fut élaboré avec grand soin par une vingtaine d'éducateurs et éducatrices en contact avec les jeunes; de manière à bien couvrir leurs grands champs d'intérêt: relations parents et enfants; loisirs; aspirations politiques; héros et idoles; avenir professionnel; vie sentimentale; situation religieuse; jugement sur leurs études; engagement social; argent. De manière aussi à permettre aux jeunes, grâce au tour général donné aux questions, de s'exprimer librement et largement s'ils en

avaient le goût. Enfin, chacun rédigeait sa réponse chez lui, de façon anonyme.

Près de 2,000 « philosophes » de nos 16 collèges reçurent le questionnaire; environ 800 répondirent, soit 40%. La proportion en cette période de l'année a paru généralement fort bonne.

Les réponses à ces questions bien posées, « dont près d'un tiers auraient pu être citées » parfois, furent classées et analysées par 11 rapporteurs d'expérience dont 5 clercs, 2 religieuses et 4 laïcs, quasi tous professeurs de ces grands élèves. Ces 10 rapports sont remarquables par le soin avec lequel ils ont été rédigés et par la sympathie qu'on sent chez tous à l'endroit des jeunes à qui ont voulu rendre pleine justice. Plusieurs de ces rapports méritent d'être relus.

L'ensemble du portrait est apparu aux rapporteurs plus encourageant qu'ils ne s'y attendaient. C'est que l'enquête a donné voix à beaucoup de jeunes moins bruyants que ceux qui font d'ordinaire la vedette, et cependant beaucoup plus représentatifs de leur milieu.

Même si le sondage s'est limité à une classe, dans une quinzaine de collèges, de la seule région de Montréal, il demeure significatif, Montréal étant toujours l'incubateur des idées nouvelles et des fermentations intenses.

Ce Rapport bien fait instruit et stimule et fait aimer les jeunes.

Georges ROBITAILLE.

« Bilinguisme et biculturalisme au Canada »

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada a reçu du Québec son premier mémoire officiel: celui du Conseil de la Vie française. C'est un volume imprimé de 240 pages où sont abordés tous les aspects importants des problèmes que la Commission Laurendeau-Dunton a reçu mandat d'étudier. Que le Conseil de la Vie française se soit ainsi présenté le premier et l'ait fait avec autant de maîtrise, il n'y a à cela rien d'étonnant: il

s'est toujours occupé de ces problèmes de bilinguisme et de biculturalisme et il en a fait sa spécialité. En témoignent les nombreux mémoires qu'il a adressés au gouvernement central en faveur d'une reconnaissance plus large du français dans les services fédéraux.

Les positions du Conseil dans son Mémoire peuvent être dites traditionnelles. Elles se résument ainsi: il existe au Canada deux nations, qui ont chacune droit de vivre par tout le pays; la langue et la culture de ces deux nations doivent être reconnues officiellement et soutenues par l'État central ainsi que par les États provinciaux. En conséquence, qu'Ottawa accorde l'égalité au français dans son réseau administratif et que les autres provinces traitent leur minorité française comme le Québec a toujours traité sa minorité anglaise.

Parmi les trente recommandations faites par le Conseil, quelques-unes sont neuves et originales, en particulier la 29^e, qui mérite d'être intégralement citée ici:

Que la constitution du Canada soit amendée de façon à protéger les droits scolaires des deux nations qui forment l'État canadien, non seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue linguistique;

Que le Parlement canadien institue un tribunal, composé de représentants, à nombre égal, des deux nations, représentants choisis en dehors du Parlement et du Sénat, qui aurait pour mission d'entendre les groupements de ces deux nations qui s'estimeraient lésés au point de vue scolaire et de faire à qui de droit les recommandations qui s'imposent;

Que ce tribunal ait à sa disposition un service d'éducation auquel il pourrait enjoindre, le cas échéant, de dispenser à l'un ou l'autre groupement l'instruction à laquelle il a droit.

Il faut lire ce premier mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton. C'est un ouvrage sérieux, bien documenté, centré sur l'essentiel et qui donne le ton en la matière; si les recommandations qu'il propose étaient intégralement appliquées, nul doute qu'elles apporteraient à la nation canadienne-française réconfort et salut.

Richard ARÈS.

Bilinguisme et biculturalisme au Canada

Texte du mémoire présenté par le Conseil de la Vie française à la Commission Laurendeau-Dunton. Une publication des Editions Ferland de Québec. 240 pages. \$2.50 net (franco). En vente aux

ÉDITIONS BELLARMIN
8100, BOULEVARD SAINT-LAURENT
Montréal-11

Courtiers d'assurance agréés

MAURICE-H. BRAULT & FILS, LIMITÉE

Au service des membres du Clergé, des Communautés religieuses, Fabriques, Ecoles, Loisirs, Camps de vacances et autres

5174, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal-26, Québec.

731-8224
747-6975

Les livres

Xavier LÉON-DUFOUR: *Les Évangiles et l'histoire de Jésus*. — Paris, Éditions du Seuil, 1963, 526 pp., 20 cm.

LE DERNIER LIVRE du Père Léon-Dufour mérite bien des éloges. C'est le fruit de longues années d'enseignement et de recherche. A la base, on discerne aisément une mise à jour du traité de théologie fondamentale qu'on appelle *Des Évangiles*, où sont traditionnellement passés en revue les problèmes de canonicité, d'authenticité et d'historicité de chacun des évangélistes. Mais le traité s'est enrichi de l'apport de ce qu'on s'est habitué à voir développer dans les Introductions au Nouveau Testament: par exemple, la théologie propre à chaque évangile, la question synoptique, les milieux de vie où s'est élaborée la tradition orale, etc. Même ceux à qui leur tâche professionnelle fournit l'occasion d'être au courant de ces questions trouveront profit à lire le P. Léon-Dufour. Mais le mérite propre de ce livre réside dans la probité avec laquelle l'auteur, — très au fait des dernières tendances de la jeune critique postbultmannienne et libéré lui-même de la tyrannie de l'hypothèse des Deux Sources, — aborde l'épineuse question des rapports entre le Jésus de l'histoire et le Christ de la foi. Il le fait avec beaucoup de maîtrise et de simplicité, sans dogmatisme mais avec assurance, comme quelqu'un que le problème a sans doute tracassé et qui est parvenu à composer équitablement des aspects difficilement conciliables, en montrant que l'on peut aller en même temps jusqu'au bout de la critique et jusqu'au bout de la foi. Il faut l'en féliciter et l'en remercier, et par le fait l'excuser de ce qu'il y a encore d'un peu touffu dans son gros bouquin, — qui aurait, du reste, mérité des éditions du Seuil un meilleur traitement. On souhaite à ce livre, ni trop technique, ni trop vulgarisé, une large diffusion, parmi surtout les professeurs d'Écriture Sainte, de religion, d'apologétique, mais aussi auprès des laïcs cultivés que le mystère du Christ passionne assez pour qu'ils acceptent de voir posés et discutés à son sujet les problèmes qui exercent la sagacité des spécialistes du Nouveau Testament.

Raymond BOURGAULT.

Collège Sainte-Marie,
Montréal.

Jean GALOT, S. J.: *Eucharistie vivante*. *Museum Lessianum*, section « ascétique et mystique », n° 54. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1963, 312 pp., 18.5 cm., 150 fr. b.

LE LIVRE du P. Galot s'adresse aux personnes qui veulent éclairer leur piété envers la sainte Eucharistie. Il expose ce grand sacrement sous ses trois aspects, sacrifice, communion, présence permanente. L'A. s'attache surtout à démontrer la réalité de la présence du Christ, homme et Dieu sous les espèces eucharistiques. C'est le Christ lui-même qui, glorieux, s'offre constamment à son Père sur nos autels. Le prêtre est son instrument, le signe sensible, sacramental, de l'action invisible qu'opèrent les paroles de la consécration. Lui-même, le prêtre, et les fidèles présents, doivent s'offrir avec le Rédempteur, pour le salut du monde.

Cette doctrine, si élevée soit-elle, est mise à la portée de tous les croyants adultes. Elle éclaire l'esprit et fortifie la piété. Le livre du P. Galot est une excellente contribution au renouveau de la catéchèse et de la liturgie.

Adéland DUGRÉ.

Noviciat des Jésuites,
Saint-Jérôme.

C. CHOPIN, P. S. S.: *Le Verbe incarné et rédempteur*. Coll. « Le mystère chrétien » (théologie dogmatique, 8). — Tournai, Desclée, 1963, xiv, 196 pp., 22.5 cm.

LE TRAITÉ, d'inspiration et de facture classiques, comporte deux parties principales. La première traite du mystère du Verbe incarné en lui-même: union hypostatique (chap. III), perfections de la nature humaine du Verbe incarné (chap. IV). La deuxième considère l'œuvre de salut accomplie par le Verbe incarné: fonction révélatrice (chap. V), ministère sacerdotal (chap. VI), royauté du Christ (chap. VII). Ces deux parties font parfois l'objet de traités distincts. Si l'A. a préféré réunir dans une même présentation christologie et sotériologie, c'est que, d'une part, Jésus se révèle comme Fils de Dieu fait homme dans l'accomplissement même de sa mission de salut et que, inversement, le sens et l'efficacité de ce salut viennent préci-

sément de la nature du Sauveur, Fils de Dieu fait homme. Les deux premiers chapitres (« la révélation du mystère du Christ » et « la place du Christ dans l'œuvre de Dieu ») fondent d'ailleurs et manifestent à la fois l'unité du traité et celle du mystère du Verbe incarné.

L'exposé, à cause de son caractère délibérément schématique, laisse souvent l'esprit insatisfait. Il s'agit, ne l'oublions pas, d'un manuel, d'un guide. Par contre, les diverses questions traditionnellement traitées y sont bien situées dans un ensemble cohérent; l'A. n'hésite d'ailleurs pas, lorsque c'est nécessaire ou utile, à faire rapidement appel à l'histoire de l'élaboration dogmatique pour en faire mieux saisir la portée. Il a souci, également, de distinguer nettement les expressions de la foi ou les enseignements du magistère, des simples doctrines théologiques qui tentent de les expliquer. Ces qualités de clarté et d'équilibre font de l'ouvrage de M. Chopin un excellent instrument de travail pour l'étudiant en théologie.

Guy BOURGAULT.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception,
Montréal.

A. HAMMAN, O. F. M.: *Le Baptême, l'Initiation chrétienne*. Coll. « Lettres chrétiennes, 5 et 7. — Paris, Grasset, 1962 et 1963, 302 et 301 pp., 18.5 cm.

DEUX IMPRESSIONS peuvent marquer le lecteur de ces pages héritées de l'Eglise des premiers siècles: celle parfois qu'il lui arrive l'écho de voix lointaines, archaïques; le plus souvent, celle d'entendre des contemporains exposer les données de la foi avec vérité et chaleur. La récente Constitution du Concile sur la liturgie leur confère une impressionnante actualité.

Le premier volume fournit le dossier à peu près complet de la prédication baptismale des Pères; c'est dire sa valeur. Le second, dont le P. Daniélou a écrit l'introduction, est constitué d'exposés liturgiques et doctrinaux qu'on employait dans l'initiation chrétienne des néophytes pendant le Carême. Par ces textes, nous renouons avec la tradition catéchétique des Pères du Proche-Orient, d'Italie, d'Espagne, d'Afrique et de Gaule. Les plus grands noms y figurent: Hippolyte, Cyrille, Ambroise, Augustin, Tertullien, Cyprien, Basile, Jean Chrysostome et les Grégoire, avec d'autres moins connus: Zénon, Pacien, Théodore, Narsai et Maxime le Confesseur. Grâce à ces documents, nous voyons différentes

LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENÉCAL

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.
Roger Lyonnais, C. A.
Jean Lussier, C. A.
René Senécal, C. A.
Maurice Saint-Louis, C. A.
Marcel Demers, C. A.
Paul Hébert, C. A., Syndic

Romain Bédard, C. A.
Lionel Gascon, C. A.
Paul Noiseux, C. A.
Pierre Bédard, LL. L., C. A.
David Crockett, C. A.
André Lussier, C. A.

TROIS-RIVIÈRES

215, rue SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Tél. : 849-7791

SHERBROOKE

liturgies à l'œuvre dans l'introduction progressive des adultes dans l'Eglise.

Le retour au contexte des mystères chrétiens nous établit dans un climat œcuménique puisque nous nous ressourçons ainsi les uns et les autres, frères séparés, dans l'unique foi léguée par un passé commun. Le retour à ces sources est extrêmement profitable. Ces textes sont présentés en des volumes attrayants que déparent, malheureusement, bien des fautes de typographie. Ils méritent une large diffusion.

Gabriel BRIEN.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

Gregory BAUM, O. S. A. : **L'Unité chrétienne d'après la doctrine des Papes, de Léon XIII à Pie XII**, traduit de l'anglais par André Renard, moine bénédictin. — Paris, Les Éditions du Cerf, 1961, 247 pp., 22.5 cm.

S'APPUYANT sur les documents officiels des derniers papes, l'auteur fait un exposé clair et serein de l'attitude de de l'Eglise catholique à l'égard de l'œcuménisme. A l'occasion il indique les divergences d'opinion des dissidents, mais ne les discute pas. Le mouvement œcuménique, dit-il, n'est pas une mission de conquête; c'est un effort de réconciliation. L'Eglise catholique reconnaît les dons divins qui se manifestent chez les dissidents, elle s'en réjouit, mais elle déplore les falsifications qui s'y mêlent parfois, le recul de la religion, l'affaiblissement de la foi, le rationalisme qui transparaissent chez bon nombre d'entre eux.

Cet ouvrage, fort opportun à l'heure actuelle, sera très utile à ceux qui, chez nous, participent au mouvement œcuménique. Leur rôle, dit l'A., est de « chercher à développer les éléments chrétiens présents dans la dissidence et, d'autre part, de viser à y réduire les erreurs adventices » (p. 187). Son livre les aidera grandement dans cette tâche délicate.

Adélar DUGRÉ.

Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.

Henri OSTER: **Le mystère pascal dans la pastorale**, Coll. « L'Esprit liturgique », n° 22. — Paris, Les Éditions du Cerf, 1964, 288 pp., 18 cm.

LE MYSTÈRE PASCAL est le cœur même du christianisme. Dans la constitution sur la Liturgie, Vatican II vient encore de l'affirmer avec insistance.

Or, l'expérience a montré, surtout après la réforme de la Semaine sainte — qui n'a pas donné tout le fruit qu'en attendait l'Eglise — que dans les préoccupations des pasteurs et par suite, dans l'esprit des fidèles, ce mystère central est nettement relégué à la périphérie. On changera cette situation non par quelques mesures de détail « pratiques », mais en s'attaquant d'abord aux causes profondes qui l'ont créée, et en réalisant un ensemble de conditions qui rendent possible une pastorale centrée sur le mystère pascal.

Les déficiences au niveau de l'action pastorale viennent particulièrement d'un manque de réflexion théologique. Une théologie de la rédemption par la mort et résurrection du Christ fait encore défaut, de même qu'une anthropologie saisissant esprit et corps, une théologie de la liturgie.

Et pourtant le mystère pascal est le centre de la vie chrétienne, de l'agir de

l'Eglise: foi, sacrements, cycle liturgique, combat quotidien procédant du même foyer et convergeant vers lui. Présentant des éléments de solution, l'auteur insiste sur deux préalables essentiels: la célébration et la prédication.

Dans ce livre, qui ne peut et ne veut être qu'un essai, l'auteur ne cesse de laisser parler son expérience de curé (à Offendorf, en Alsace) et utilise sa connaissance de l'Eglise d'Allemagne: il fait profiter le lecteur français des acquisitions théologiques, liturgiques et pastorales de nos frères allemands.

Ce livre vient donc à point aider pasteurs et fidèles à entrer consciemment et avec joie dans la grande réforme entreprise par l'Eglise.

Jean HONFLEUR.

Montréal.

Abbé René LAURENTIN: **L'Enjeu du Concile, III: Bilan de la deuxième session**. — Paris Editions du Seuil, 1964, 318 pp., 20.5 cm.

SUR LA DEUXIÈME SESSION de Vatican II, nous aimerons lire, après les rapports des chroniqueurs de journaux et de revues, un ouvrage d'ensemble qui prend du recul et replace les choses. L'A. nous apporte cette synthèse franche, objective, judicieuse. Deux parties, comme dans l'opuscule consacré à la première session: Histoire et Bilan.

L'histoire des débats — le mystère de l'Eglise, le caractère sacramental et collégial de l'épiscopat, l'œcuménisme, etc. — nous fait revivre les dispositions des Pères dans leurs difficultés, les éclaircies, les malaises, les tentations de découragement qui les assaillirent, cependant que se formaient, comme en une gestation difficile, les acquisitions du Concile.

La deuxième partie établit avec fermeté, mesure et sage optimisme, le bilan détaillé de la session. Le bulletin de santé est positif malgré les symptômes de crise, car crise il y eut. Elle se développa surtout avec la remise en question par une opposition paralysante de la valeur indicative des cinq votes du 30 octobre; le prestige des *moderatores* en fut ébranlé. On piétina, on sembla chercher sa voie; heureusement, rien ne fut compromis de façon définitive. Il faudra veiller au grain. La session laisse un bilan dynamique: la conscience conciliaire a mûri, la collégialité au niveau pratique s'est affirmée dans la vitalité des conférences épiscopales. Enfin il nous reste des acquisitions assurées: la constitution sur la liturgie et le décret sur les moyens de communications sociales. Des pages excellentes éclairent la richesse et la portée conciliaire de la Constitution sur la litur-

gie; elle a, en effet, un « rôle pilote »; elle sera « la tête de pont et le prototype de la réforme conciliaire telle qu'elle sera si Vatican II réussit ». « Le Concile va se jouer sur cette première application qui nous concerne tous. »

La conclusion longuement développée reprend les données d'ensemble: l'enjeu est grave; le rajeunissement spirituel de l'Eglise en réponse à l'attente du monde actuel est une tâche difficile et délicate. Tous les problèmes ne sont pas également mûrs. Des tentations d'atavisme ou de facilité guettent le Concile. En cas d'échec, une crise mondiale très grave nous menace. Des conditions majeures s'imposent pour la réussite; d'autre part, des gages d'espérance certains apparaissent. L'heure est à la vigilance, au travail, à la prière. « Si tout se passe normalement, la seconde session apparaîtra rétrospectivement, entre l'élan de la première, et la réussite finale, comme la grande session, celle des acquisitions substantielles et douloureuses. » (P. 271.) Les prêtres, les religieux et les laïcs cultivés liront avec grande satisfaction et grand profit ce maître ouvrage.

Georges ROBITAILLE.

L. BOUYER: **Dictionnaire théologique**. — Tournai, Desclée, 1963, 667 pp., 22.5 cm.

IL NE POUVAIT être question en 650 pages de reprendre ou de mettre à jour un ouvrage comme le D. T. C. L'A. a seulement voulu présenter, dans la mesure du possible, le sens exact des expressions théologiques, en un langage accessible à tous. Le public le plus immédiatement intéressé sera sans doute celui des prédicateurs et des catéchistes. On souhaiterait aussi que les journalistes, appelés à écrire à l'occasion sur des questions connexes au dogme ou à la morale, aient cet ouvrage sous la main: ils pourraient éviter plus facilement bien des méprises.

Faut-il signaler que l'extrême brièveté des articles, concernant la plupart du temps de difficiles questions, laisse le lecteur insatisfait? Qu'on nous permette quelques exemples. L'article « Alliance » fait voir assez mal comme cette notion est essentielle à l'intelligence de l'Ancien Testament. Il n'est pas absolument vrai, comme l'affirme l'article « Adonai », qu'on ignore comment le nom divin IHWY a jamais pu être prononcé: nous en avons des transcriptions grecques chez Théodoret, Epiphane et Clément d'Alexandrie. L'article consacré aux rites chinois simplifie énormément les choses: valait-il encore la peine d'en parler? Il paraît vraiment minimisant d'écrire à l'article « Enfer »: « Les théologiens admettent... d'une façon

Romana
Associatio
Pro
Transvehendis
Itinerantibus
Missionariis

RAPTIM CANADA Ltée
AGENCE INTERNATIONALE DE VOYAGES

Approuvée par : IATA, ATC

Conférences Transatlantique et Transpacifique

Pour vous servir : M. Luc GOU, directeur général,
1652, rue Saint-Hubert, Montréal-24, P. Q. Tél.: VI. 5-7223*

Nous mettons à votre disposition nos bureaux de Raptim-Italie,
Allemagne, Belgique, France, Hollande, Argentine et Colombie.

Séminaire de Gaspé

Gaspé

Qué.

Collège

de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Pensionnat classique pour garçons
dirigé par les Prêtres séculiers.

Pavillon de 244 chambres pour les
élèves du cours collégial, labora-
toires et bibliothèques modernes,
gymnase et piscine.

La Pocatière

Québec

TRAVAUX D'EXPERTS

Construisez-vous? Voulez-vous réparer ou
réviser votre système de chauffage?... Nous
disposons d'une main-d'œuvre experte et rapide.
Nos techniciens et nos ouvriers spécialisés
mettent la même attention soutenue et métho-
dique à effectuer les travaux d'envergure comme
les travaux de moindre importance. Les travaux
qu'ils font sont faits pour la vie. Confiez-nous
les vôtres!

Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada



Victor 9-4107
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

pratiquement unanime que la peine de
l'enfer ne consiste pas seulement dans le
dram mais dans une peine positive... »
N'est-ce pas là un point de *fide catholica*?

Un peu pour se justifier, l'A. cite en
tête de l'ouvrage une phrase de M. Osty:
« Messieurs, croyez-moi: si l'on ne mettait
dans les livres que ce qui se rapporte au
sujet, d'abord on en ferait beaucoup moins,
et puis ils seraient tout petits. » Cette
pensée contient beaucoup de vrai, mais
peut-être ne s'applique-t-elle pas égale-
ment bien à toutes les catégories de livres.

Gilles PELLAND.

*Scolasticat de l'Immaculée-Conception,
Montréal.*

Cardinal Augustin BEA: **Pour l'unité des
chrétiens.** — Paris, Les Editions du
Cerf, 1963, 280 pp., 20 cm.

CE VOLUME réunit un ensemble d'articles,
d'interviews, de conférences que le
cardinal Bea a consacrés au problème de
l'unité. Trois parties: problèmes et prin-
cipes, obstacles et moyens; le Secrétariat
pour l'unité des chrétiens; réalisations et
perspectives; et, en guise de conclusion,
un article magnifique, paru dans la *Civiltà
Cattolica*, sur la marche de l'Eglise dans le
monde selon saint Paul.

L'œcuménisme est un fait. Et où trou-
ver pour nous l'expliquer guide plus atten-
tif, théologien plus sûr que le président
même du Secrétariat pour l'unité des
chrétiens? Nul danger ici de faux irénisme,
d'indifférence religieuse, de relativisme
doctrinal, ni refus de valeurs communes
ou de biens spirituels partagés. Tout
baigne dans la clarté et la charité.

Luigi D'APOLLONIA.

Jean DANIELOU et Henri MARROU: **Nou-
velle Histoire de l'Eglise, I. Des ori-
gines à Grégoire le Grand.** — Paris,
Editions du Seuil, 1963, 608 pp., 16
cartes, 19 cm.

LES HISTOIRES DE L'EGLISE se multiplient
de nos jours à un rythme accéléré.
Celle que nous présentons au public com-
ptera cinq volumes; elle sera internationale
dans le recrutement de ses collaborateurs
et elle paraîtra simultanément en quatre
langues et en cinq pays. Cependant, ce
n'est pas par là qu'elle est « nouvelle »,
mais bien par l'esprit qui l'anime et que
nous révèle le chanoine Aubert dans sa
magistrale *Introduction générale*: « histoire
de l'unique Eglise de Jésus-Christ, qui
n'oublie pas la place qu'ont tenue et que
continuent à tenir de fait dans cette his-
toire les autres Eglises; histoire de l'Eglise
sainte, qui ne dissimule pas les faiblesses
nombreuses qui sont le lot de ses membres
et de ses pasteurs; histoire de l'Eglise catho-
lique, qui prend cette catholicité au sérieux
et veut vraiment étendre ses investiga-
tions à l'Eglise universelle; histoire de
l'Eglise bâtie sur le fondement des Apôtres,
mais qui sait que ces Apôtres et leurs suc-
cesseurs ne sont là que pour le service du
peuple chrétien tout entier et que c'est la
vie de ce dernier qui en constitue l'objet
véritable. Histoire d'une institution hu-
maine qui est en même temps le Corps de
Jésus-Christ et le Temple du Saint-Esprit
qu'on aborde par conséquent avec le res-
pect qui s'impose lorsqu'on foule une terre
sainte, mais qui, parce qu'elle est une
histoire qui se veut rigoureusement fidèle
aux lois de la recherche de la vérité histo-

rique, ne craint pas de s'inspirer de l'adage
cicéronien proposé comme devise par
Léon XIII à l'historien catholique: *Ne
quid falsi dicere audeat, ne quid veri non
audeat.*

L'ouvrage se termine par une biblio-
graphie générale, une chronologie des évé-
nements politiques en regard de l'Histoire
de l'Eglise et par un index analytique
détaillé.

Deux auteurs se partagent ce premier
volume, deux spécialistes des questions
qu'ils traitent et des temps qu'ils évoquent:
le R. P. Jean Daniélou, S. J., et M. Henri
Marrou. C'est un excellent départ et une
promesse de succès.

Léon POULIOT.

*Collège Sainte-Marie,
Montréal.*

Gustav A. WETTER: **Sowjetideologie
heute, I. Dialektischer und historischer
Materialismus.** — Frankfurt, Fischer
Bucherei, 1962, 339 pp., 18 cm.

CET OUVRAGE de 337 pages sur le maté-
rialisme dialectique et historique sovié-
tique *d'aujourd'hui* fut tiré à 42,000
exemplaires en août 1962; en décembre
1962, on monta le tirage à 55,000. C'est
dire combien le savant jésuite autrichien,
professeur à l'Institut pontifical des Etudes
orientales à Rome, inspire confiance au
lecteur de langue allemande. C'est, de fait,
ce qu'il y a de mieux en la matière. Jusqu'à
la mort de Stalin (1953) ou, plus exacte-
ment, jusqu'à la déstalinisation (1956), il
fallait pratiquement se contenter du petit
traité du Maître: *Du matérialisme dialectique
et historique*. Un philosophe sovié-
tique ne pouvait hésiter devant une pensée
exprimée avec tant d'autorité. Puis, comme
son auteur, le traité fut mis au rancart;
la science soviétique se mit au travail et
produisit deux ouvrages monumentaux:
en 1958, les *Principes de la philosophie
marxiste* (672 pages) et, l'année suivante,
les *Principes du marxisme-léninisme*, sans
compter les autres études qui parurent
séparément ou dans des revues spécialisées.
Le savant jésuite s'attela à la lourde tâche
de résumer tout cela sans en rien perdre
d'essentiel et, en même temps, d'en four-
nir une critique objective et documentée.
Son travail est scientifique, précis, com-
plet. Il est surtout accessible au lecteur
moyen, suffisamment préparé pour abor-
der ce sujet d'importance capitale: la
philosophie qui dirige l'action soviétique.
On aimerait voir ce livre traduit en fran-
çais ou en anglais.

Joseph LEDIT.

Maurice BELLET, ptre: **Vocation et Li-
berté.** Coll. « Présence chrétienne ». Préface de Jean Guittou. — Bruges
(23, quai au Bois), Desclée de Brou-
wer, 1963, 238 pp., 18.5 cm. Prix:
120 fr. b.

QUELLE RICHESSE de réflexion dans cet
ouvrage! Une longue introduction en
crée l'atmosphère: celle d'un dépistage
pénétrant des « ambiguïtés » et du « sens
religieux » de la vocation, grâce à la ri-
gueur d'une analyse psychologique et lo-
gique. Suit l'étude des quatre temps de la
vocation: découverte, crise préalable, élec-
tion, accomplissement. Trop difficile pour
les jeunes, le livre profitera aux conseillers
spirituels et aux parents assez cultivés pour
se plaire aux subtilités de l'A. Dégageons
seulement quelques-unes de ses idées. En
toute vocation, domine un appel de Dieu,

auquel l'âme répond par une conversion, consentement total à la grâce. Deux aspects s'y complètent: constituant (consécration à Dieu) et intégrant (choix d'une orientation pratique), celui-ci se subordonnant à celui-là. On se brise en manquant au premier, non en modifiant le second. Mais toute vocation a rapport à la communauté chrétienne qui la suggère, l'accueille et en bénéficie, ou la contrarie. Outre la « crise » préalable au choix (examen des motivations, non pas nécessairement doute), il y a celle de l'âge mûr ou de la vieillesse (risque de démission, de durcissement, de déchirement). On soupçonne, par ces brèves touches, la profondeur et l'utilité de l'ouvrage. Les chapitres relatifs à l'élection révèlent un esprit d'une rare lucidité. Mais pourquoi l'A. n'a-t-il pas essayé d'écrire plus simplement?

Joseph d'ANJOU.

Paul-Emile ROY, C. S. C.: **L'Engagement chrétien**. Coll. « Foi et liberté ». — Montréal (245 est, boul. Dorchester), Fides, 1961, 213 pp., 19.5 cm. Prix: \$2.50.

ACTE DE L'ADULTE qui prend sa vie au sérieux et la consacre, l'engagement suppose ou prétend créer une relation à un absolu personnel. Le refus de s'engager signifie peur, paresse ou mépris de soi, du réel et des autres. Dieu seul justifie l'engagement humain. Et nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ. Hors du mystère chrétien, il manque donc à l'engagement, faute d'adhérer à la Vérité vivante, une lumière et une force qui, dans le devenir du moi et de l'histoire, garantissent stabilité et progrès, autonomie et don communautaire, épanouissement et dépassement de la nature, de l'humanisme et de l'art. Thèmes graves. L'A. les traite avec une compétence qui se soucie du lecteur pressé, d'aujourd'hui et de chez nous. En peu de pages, et pertinentes, il décrit notre milieu, ses atouts et ses lacunes, dissipe maintes confusions qu'entretiennent la littérature, la presse et les ondes. La sérénité et la fermeté du ton trouvent parfois des grâces exquises d'expression. Trop rares: vocabulaire et style auraient eu besoin d'une attentive revision.

J. d'ANJOU.

P. BABIN, O. M. I., et COLLABORATEURS: **Dieu et l'Adolescent**. Coll. « Chemins de la foi ». — Lyon, Editions du Chalet, 1963, 320 pp., 18.5 cm.

EN COLLABORATION avec une équipe de spécialistes, le P. Babin a mené une enquête détaillée sur le sens de Dieu, auprès d'environ 2000 adolescents de 12 à 20 ans, garçons et filles, des enseignements libre, public et technique de France. Parmi les questions posées, une plus centrale, le sens de Dieu, a été retenue, dépouillée et analysée avec soin. Une première partie de l'ouvrage ramasse les résultats statistiques sur les mots et les idées concernant Dieu. La deuxième partie étudie les aspects psychologiques et sociologiques des réponses. On y compare l'expression du sens de Dieu chez les préadolescents, les adolescents et les grands adolescents; de même pour les réponses de garçons et des filles; puis, les milieux scolaires sont mis en parallèle. Enfin, troisième partie, un essai de réflexion sur les résultats de l'enquête. Le P. Babin invente à bon escient de nouveaux mots pour caractériser l'expression

du sens de Dieu chez les adolescents: il parle de naturalité, d'égomorphisme et d'éthicité du sens de Dieu. Il en déduit les possibilités religieuses pour l'étape de l'adolescence. Cette exploration méthodique du sens de Dieu chez les adolescents est révélatrice. Elle fournit des réponses à des questions comme celles-ci: pourquoi le Dieu de la révélation semble-t-il s'estomper à l'avantage du Dieu de la Création? Pourquoi le Dieu-confident est-il plus accentué chez les filles que chez les garçons? etc. Le grand mérite de cette enquête et de cette analyse, c'est qu'elles nous amènent à réfléchir vigoureusement sur le sens de Dieu tel qu'il s'exprime chez les jeunes. Une semblable enquête, menée de façon aussi scientifique et objective, ferait grand bien au Canada français.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Michel ROUSSELET: **Qu'allons-nous faire de lui? qu'allons-nous faire d'elle?** Coll. « La vie de la femme ». — Paris, Fleurus, 1963, 112 pp., 17.5 cm.

D'AUCUNS pourront croire que nos parents canadiens-français n'auront aucun profit à tirer de ce livre. En effet, ne traite-t-il pas de réforme scolaire française, d'organisation scolaire française, de possibilités d'orientation françaises? Toutes choses qui, par mode de comparaison, dirait-on, peuvent éveiller l'intérêt de nos maîtres, mais beaucoup moins celui de nos parents. Par un autre aspect, cependant, l'ouvrage demeure de portée universelle. L'A. expose les diverses composantes de la vocation: l'enfant y est comme un être libre qui choisit son destin. Ce qui ne signifie pas que ses parents, ses maîtres, les spécialistes (conseillers en orientation et psychologues) ne doivent pas l'aider dans le choix de son avenir. L'orientation est un immense travail de collaboration où chacun des participants a un rôle à jouer et que personne d'autre ne pourra remplir. A cet égard, ce petit volume instruira utilement même nos parents canadiens.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Alban DU LAURENS, S. J.: **Le Loisir et les Loisirs**. Choix de textes des papes et des évêques. Coll. « L'aujourd'hui de l'Eglise ». — Paris (31, rue de Fleurus), Editions Fleurus, 1963, 348 pp., 17.5 cm.

CET OUVRAGE se compose de deux parties nettement distinctes: une très longue introduction (au delà de cent pages) du P. du Laurens et un recueil de textes épiscopaux et pontificaux. Dans l'introduction, l'A. étudie, à tour de rôle, les aspects économiques et sociaux du temps libre, le sens humain des loisirs et le sens chrétien des loisirs. Cette première partie vaut par elle-même: elle est à lire et à méditer. Quant aux documents de la deuxième partie, ils proviennent surtout des papes, mais aussi d'évêques de différents pays. En annexe, on trouve, par exemple, un exposé du P. Flipo: « Qu'est-ce qu'un bon film? », le « Code des éducateurs usagers de la télévision », etc. Domage que le volume ait été publié trop tôt pour que le Décret conciliaire sur les moyens de communication sociale y ait pu trouver place.

Un très utile ouvrage de consultation.

Richard ARÈS.

Relieurs de Bibliothèque

A votre service depuis 16 ans

Confiez-nous vos volumes durant les vacances et ils vous seront retournés reliés pour votre période d'activité.

LES ATELIERS DE RELIURE

marcel beaudoin

4662, 18^e AVENUE, ROSEMONT
Montréal-36, P. Q.



La haute fidélité stéréophonique
à son meilleur

Grand choix de disques stéréo

**CITÉ
ÉLECTRONIQUE**

3165, rue Hochelaga
Montréal 4, L.A. 5-2551

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Une excellente façon

de faire plaisir :

offrir en cadeau

RELATIONS

à l'occasion

de la distribution

des diplômes et des prix.

Prix de l'abonnement : \$5

Prix spécial avec ce coupon : \$4

Ci-inclus la somme de \$4 pour un an d'abonnement.

Nom du bénéficiaire.....

Adresse.....

Nom du donateur.....

Adresse.....

Une carte sera envoyée au bénéficiaire au nom du donateur.

RELATIONS

8100, BOUL. SAINT-LAURENT
Montréal-11

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages pour les jeunes chez Casterman

Marcelle VÉRITÉ: *La Petite Dernière*. - *Les Enfants de l'île blanche*. - *La Rue du cœur-volant*. - *Le Maître de la Barthelasse*. — Casterman, 1964, chacun 190 pp.

Quatre romans d'aventures par un auteur moderne de grand talent et l'un des meilleurs écrivains de la jeunesse.

Collection « Relais »

Henri VIGNES: *Les Pirates de la liberté*. - Serve VACULIK: *Le Paon de Perros-Guirec*. — Casterman, 1964, 138 et 156 pp.

Dans une collection de grand prestige, deux romans dont l'action se passe, pour l'un, à Madagascar, pour l'autre, en mer et sur les quais.

Collection « Petzi »

HANSEN: *Petzi au pôle Nord*. — Casterman, 1964, 32 pp.

Album à bandes dessinées et coloriées racontant les célèbres aventures du trio Petzi, Pingo et Riki autour du monde.

Collection « Globorama »

Histoire des civilisations. — Casterman, 1964, 192 pp.

Quatrième tome de l'encyclopédie « Globorama », les trois premiers étant *L'Aventure de la terre, la Vie et ses merveilles, les Conquêtes de la science*. Magnifiquement illustré.

Collection « Nos amis les saints »

Renée TRAMOND: *Saint Claude et sa miraculeuse survie*. — Lyon (46, rue Charité), Editions du Sud-Est, 1964, 78 pp.

Vie et survie d'un saint dont le nom est aujourd'hui populaire, mais dont l'existence est fort peu connue.

Le Boréal Express, vol. 2, n° 5: *An 1701*; n° 6: *An 1713*. Trois-Rivières (Centre des Etudes Universitaires, C. P. 545).

Toujours aussi instructif, le journal des Trois-Rivières vaut son pesant d'or. On y parle même des Etats généraux tenus dans la colonie et on y entend Pierre Le Moyne d'Iberville adjurer la métropole de s'établir fortement au centre de l'Amérique, sinon « la colonie anglaise qui devient très considérable s'augmentera de manière que, dans moins de cent années, elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres nations ».

Revue de l'Enseignement supérieur (13, rue du Four, Paris-VI*), *La Coopération technique*, avril-juin 1964.

Numéro spécial sur « L'Enseignement supérieur et la Coopération technique », avec articles détaillant « la participation de la France à l'enseignement supérieur à l'étranger », en particulier en Asie et en Afrique.

Audace (Editions du Large, 182, chaussée de Charleroi, Bruxelles 6), avril 1964.

Recueil littéraire trimestriel, *Audace* entame une série nouvelle. Le contenu du présent numéro s'apparente à celui que nous présente la publication bien connue chez nous: *Ecrits du Canada français*.

Josette GHEDIN: *Savoir se maquiller*. — Montréal (1130 est, rue Lagauchetière), Les Editions de l'Homme, 1963, 96 pp.

Guide de beauté pour les femmes, « publié dans l'unique but d'aider la lectrice à trouver son type et à pouvoir se maquiller selon son genre, en accentuant les traits qui l'avantagent et en camouflant savamment les autres ».

Jehan Duché DE BRICOURT: *Le R. P. Jacques Duché de Bricourt, S. J.* — Lyon (3, place Bellecour), Emmanuel Vitte, 1963, 116 pp.

Cette brochure porte en sous-titre « Souvenirs d'un frère ». C'est ce qu'elle est, en réalité: des souvenirs racontés par le frère du religieux jésuite. Une œuvre de piété familiale qui nous fait connaître une grande figure.

Yves SJOBERG: *Pour comprendre Delacroix*. — Paris, Beauchesne, 1963, 230 pp.

Petit livre maniable et pratique permettant au lecteur de mieux comprendre l'homme que fut Delacroix et l'œuvre qu'il laissa derrière lui.

Robert NORTH, S. J.: *Psalms*. Part 4. — Myles M. BOURKE: *The Book of Job*. Part 2. — New Jersey, Paulist Press, 1963, 80 et 94 pp.

Excellente série biblique où l'on trouve le texte anglais de la Bible avec des commentaires judicieux. Le P. North présente des psaumes de louange, cependant que Bourke nous introduit au 2^e livre de *Job*. Intéressera les professeurs de religion et les laïcs soucieux de culture biblique.

Pierre JOUNEL: *Les Ordinations*. — Paris, Desclée, 1963, 176 pp.

Original latin et version française de tous les textes se rapportant aux ordinations suivantes: tonsure et autres ordres mineurs, sous-diaconat et diaconat, presbytérat.

Fondé en 1929

Le Collège Sainte-Croix

affilié à la Faculté des Arts
de l'Université de Montréal
depuis 1930

Dirigé par

LES PÈRES DE SAINTE-CROIX

offre

LE COURS CLASSIQUE

en deux étapes pour élèves externes seulement

COURS SECONDAIRE 8^e à la 11^e année
avec grec ou sciences

COURS COLLÉGIAL

1^{re} année avec grec ou géographie générale.

2^e année avec grec ou histoire générale.

3^e et 4^e année avec quatre choix :

Lettres • Sciences humaines • Biologie-Chimie

M. P. C. (Mathématique, Physique, Chimie)

Cours du soir

d'extension pour adultes Baccalauréat ès arts.

3800 EST, RUE SHERBROOKE
Montréal 36 - P. Q.



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

INSTITUT ALIE

2850 est, rue Sherbrooke, Montréal 24, Qué.
TEL.: 527-3631

COURS SECONDAIRE

JOUR :

- ◆ Classique — 8^e année
- ◆ Général — 8^e à 11^e année
- ◆ Scientifique — 8^e à 11^e année
- ◆ Commercial — 10^e à 12^e année
- ◆ Cours préparatoire aux Études supérieures

SPÉCIALITÉS :

Rajustement scolaire
Cours d'été
Education des adultes

SOIR ET CORRESPONDANCE :

- ◆ Général
- ◆ Scientifique
- ◆ Commercial
- ◆ Cours de langues

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

Sans obligation de ma part, auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir votre prospectus.

NOM.....

ADRESSE.....

Comté.....

JOUR ☐ SOIR ☐ CORRESPONDANCE ☐

L'ÉCOLE CANADIENNE D'ÉLECTRICITÉ

Fondée en 1924

Se spécialise dans l'enseignement de l'Électricité - l'Électronique
la Radio - la Télévision - le Radar - Micro-ondes, etc.

Des cours qui offrent un avenir enviable et dont les possibilités
sont illimitées.

L'École canadienne d'Électricité

est membre honoraire
de

L'Association professionnelle des Electroniciens

Les cours sont donnés le jour et le soir ou par correspondance
si désiré.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande.

Georges Thomas Maniate

Directeur Général

1231 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE
bureau 232 — Montréal — Tél. : 845-6792

studio 5316 inc

vous offre le choix de 8 cours complets pouvant être entrepris le jour ou le soir.

LES COURS DE LA COMMUNICATION

La communication est l'ensemble des moyens qui permettent à l'homme de s'exprimer et dialoguer avec autrui. A notre époque, dans un pays comme le nôtre, l'Ecole de la communication de Montréal répond à un besoin fondamental; elle permet à beaucoup de s'initier sérieusement à l'une ou l'autre des carrières auxquelles préparent les disciplines enseignées. L'Ecole de la communication de Montréal est sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon.

CORPS PROFESSORAL :

MM. D. Aubin, Robert Bélaïr, Henri Bergeron, Yvon Blais, Antonin Boisvert, Paul Boudreau, Guy Boulouze, Benoît Brouillette, Raymond Charette, Claude Claudais, Lucie De Vienne, Naim Kattan, Gérard Fecteau, Marc Fortin, Nicole Germain, Arthur Gladu, Yves Jasmin, Gustave Lafontaine, Pierre-Paul Lafortune, Olivier Mercier-Gouin, Lucien Parizeau, Maurice Watier et plusieurs autres.

● JOURNALISME

Le but de ce cours est de préparer l'étudiant par un enseignement pratique et une formation adéquate à la carrière de journaliste. Précisons que l'enseignement donné a été conçu à la lumière de l'expérience, donc en fonction des besoins actuels des journaux et des stations de radio-tv du Canada français.



Le directeur général et quelques directeurs des études.

● ANNONCEURS RADIO-TV

Les stations de radio et de télévision n'étant pas équipées pour former professionnellement les aspirants, ceux-ci doivent conséquemment recevoir un enseignement pratique susceptible de les initier à la pratique du métier d'annonceur. L'enseignement donné porte sur les sujets suivants: la diction et la phonétique, la langue française, la lecture des nouvelles, des publicités, l'improvisation, l'interview, le disc jockey, le journalisme parlé, la communication, etc.

● RELATIONS PUBLIQUES

Les relations publiques appartiennent aux arts de la communication. Ce cours conduit à une carrière recherchée. Les matières enseignées sont: les relations publiques proprement dites, la communication, les éléments du journalisme, le développement de la personnalité, etc.

● PUBLICITÉ

La publicité est un art en pleine évolution qui fait appel à la plupart des moyens audiovisuels connus. L'une des spécialités de la conception publicitaire est la rédaction des textes et des slogans. L'enseignement donné porte entre autres, sur la rédaction publicitaire proprement dite, les techniques de presse, la langue française, la communication, l'initiation aux affaires, etc.



Enseignement pratique du journalisme avec M. Jean-Louis Gagnon.

LE COURS DE CHARME ET PERSONNALITÉ

DE L'ACADÉMIE PIERRE

est sous la co-direction de Madame Nicole Germain et de Monsieur Pierre Le Blanc. Ce cours a été spécialement conçu pour donner à la jeune fille, femme et éducatrice de demain, ce complément qui la fera s'épanouir dans un climat de modernisme bien compris.

PROGRAMME :

● ASPECT PHYSIQUE

Les cours de visagisme et de coiffure sont strictement pratiques. Leur but est d'enseigner à l'étudiante comment tirer le maximum de son potentiel « beauté » et lui permettre de suivre la mode sans en être l'esclave.

● ÉLÉGANCE

La grâce des gestes et de l'attitude, l'art de porter un vêtement, et le talent de savoir le choisir, voilà autant de choses qui s'apprennent et contribuent à l'épanouissement d'une belle personnalité.

● PAROLE ET PERSONNALITÉ

Le charme ne dépend pas toujours de la jeunesse et de la beauté. Avoir du charme, c'est captiver son interlocuteur; la parole est un des moyens les plus sûrs d'y parvenir.

● COMPORTEMENT SOCIAL

Toutes les questions qui se posent au sujet du nouveau savoir-vivre trouveront leurs réponses - art de recevoir - de présenter les gens - de voyager, etc. Le protocole dans diverses applications de la vie courante y est étudié avec soin.



Madame Nicole Germain remet le parchemin à une diplômée de l'école.

LE COURS DE DESSIN INDUSTRIEL

M. A. I.

vous prépare à l'une des carrières suivantes:

- Dessinateur en mécanique
- Dessinateur en architecture-structure
- Dessinateur en électronique
- Dessinateur en aéronautique

Après l'obtention de votre diplôme, vous serez en mesure d'accéder à des postes clés dans des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs pour y préparer des plans d'architecture, de structure, des montages de mécanique ou d'aéronautique.

PROGRAMME :

- Notions préliminaires
- Projections orthographiques
- Notions secondaires
- Vues auxiliaires
- Coupes et conventions
- Règle à calcul
- Engrenages et cames
- Outillage
- Développement du métal en feuille
- Dessin électrique et électronique
- Dessin architectural et structural
- Dessin aéronautique
- Rendu architectural
- Mathématiques
- Lecture de plans en mécanique ou en construction



Dessin industriel spécialité Architecture-Structure.

LE COURS DE DESSIN COMMERCIAL

C. S. C. A.

peut être pour vous l'occasion exceptionnelle d'obtenir un diplôme qui vous permettra d'accéder à l'une des carrières suivantes:

- Art commercial
- Illustration
- Emballage
- Dessin d'affiches
- Caricature-Animation
- Illustration de mode, etc.

Lorsque vous ouvrez le journal, un magazine ou encore lorsque vous regardez les affiches, les panneaux-réclame et la télévision, vous constatez que l'évolution constante des moyens de publicité nécessite un nombre grandissant d'artistes commerciaux qualifiés.

PROGRAMME :

- Dessin à vue
- Textures et Anatomie
- Dessin d'après modèle vivant
- Dessin technique
- Perspective
- Lettrage
- Techniques du dessin
- Histoire de l'Art
- Composition d'annonces
- Disposition d'annonces
- Création
- Mise en page
- Typographie
- Méthodes de reproduction
- Initiation aux affaires
- Illustration de mode



Classe de Dessin à main levée

LE COURS DE DÉCOR D'INTÉRIEURS

I. D. S. A.

vous prépare aux carrières suivantes:

- Décorateur professionnel
- Dessinateur-créditeur
- Consultant en matière de décoration, etc.

PROGRAMME :

- Théorie de la décoration:
 - Harmonie de la couleur
 - Arrangement des éléments décoratifs
 - Accessoires
 - Eclairage
 - Tissus
 - Recouvrement des planchers, plafonds, murs
 - Décoration de portes et fenêtres
 - Harmonie et contrastes
 - Décor résidentiel
 - Disposition des meubles
 - Connaissance des styles, etc.
- Histoire de l'Art
- Dessin d'observation
- Anatomie et modèle vivant
- Dessin technique et perspective
- Techniques du dessin
- Composition du meuble
- Dessin du meuble
- Création
- Rendu préliminaire
- Rendu professionnel
- Décoration résidentielle
- Décoration commerciale
- Initiation aux affaires
- Etalage



Classe de travaux pratiques en décoration d'intérieurs

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

- être âgé de 16 ans
- si moins de 21 ans, posséder une 11^e année ou l'équivalent
- être sérieux et avoir le désir d'apprendre
- un examen d'entrée est nécessaire dans certains cas
- L'école est ouverte aux visiteurs tous les jours entre 10 h. du matin et 9 h. du soir.
- Un prospectus détaillé vous sera envoyé sur demande.
- L'élève désireux d'entreprendre un cours du jour en septembre 1964 doit s'inscrire le plus tôt possible.
- Pour tout renseignement concernant l'admission ou l'inscription à l'un ou l'autre de ces cours, téléphonez, écrivez, ou encore mieux rendez-nous visite.

COURS D'ÉTÉ

Des cours réguliers du SOIR et des cours spéciaux du JOUR débiteront le mardi 30 juin. — INSCRIPTION IMMÉDIATE.

EXPO ANNUELLE

aura lieu à partir du dimanche 14 juin à 2 h. P. M.

Bienvenus à tous.

offerts à Montréal au

studio 5316 inc

5316, ave du Parc, Montréal

Tél. : 279-7351

offerts à Québec au

studio 437 enr

437, rue Caron, Québec
Tél. : 529-4961

Ecoles détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

Concours d'abonnements à **RELATIONS**

- Un moyen facile de gagner de l'argent durant l'été.
- Commission intéressante pour chaque abonnement.
- De plus, un premier prix de \$100 et un deuxième prix de \$50 pour les deux participants qui auront recueilli le plus d'abonnements. Pour pouvoir obtenir ces deux prix, il faut recueillir un minimum de 25 nouveaux abonnements.
- Le concours est ouvert à tous. Il intéressera particulièrement les étudiants et les étudiantes.
- Durée du concours : 15 juin au 1^{er} septembre.
- S'inscrire le plus tôt possible, c'est augmenter ses chances de succès.

Billet

J'aimerais participer au concours d'abonnements à RELATIONS. Veuillez me donner plus de précisions.

de

Nom

participation

Adresse

au

concours

RELATIONS

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

